



ALLER VERS

SAVOIE

Retours d'expérience(s)

Regards croisés sur trois d'années d'expérimentations sur le territoire de Savoie pour «Aller-Vers» les jeunes dits «Invisibles». Référent.e.s de Proximité, coordinateur du projet et cadres de direction, ont pris part à la rédaction de ce document. Ecrit à plusieurs mains, et coordonné par l'Observatoire de la pratique des jeunes, ces «retours d'expérience(s)» se veulent collaboratifs et donner à voir, de manière objectivée et argumentée, toute la richesse de ce projet pluri-partenarial, sans en omettre toutefois les écueils et les errements.





Les Missions locales Jeunes de Savoie	3
Dispositif prévention	4
Coordonnateur départemental	6
Le projet	10
Synthèse du projet	10
Le consortium	14
Organigramme	15
Les Etapes du projet	16
Repérages et Mobilisations	18
Savoie	18
Aix-les Bains/Chautagne	28
Albertville/tarentaise	30
Avant-pays savoyard	32
Chambéry/Agglomération	34
Coeur de savoie	36
Maurienne	38
Focus sur les -26 ans	40
Statistiques I-milio	40
Parcours et profil types	44
Actions spécifiques	50
Fiches-actions	50
Cantiers et chantiers éducatifs	54
Antennes mobiles	62
Partenariats	64
Dynamique partenariale	64
Retours des partenaires	66
Réferent.e de proximité	72
Missions hybrides	72
Analyse de la pratique	74
Opportunités et menaces	76
Bilan et préconisations	78
Évaluations	80
Accompagnement des acteurs	81
Repérage et territoires	82
Capitalisation	83



La genèse du projet

Ce projet s'est inspiré d'action menée par la Mission Locale de Grenoble dès 2015 financée dans le cadre de la politique de la ville et plus récemment par l'action Aller Vers Nos Quartiers portée par la Mission Locale du Bassin Chambérien et financée par des fonds européens.

L'objectif de ces actions était d'aller au plus proche des publics dit invisibles afin de préparer et d'améliorer leur accès aux outils de droit commun. Au travers de modalités relationnelles adaptées l'ambition était de mettre en mouvement le jeune et développer son pouvoir d'agir.

Ces jeunes dits invisibles¹ mais qui souvent sont des jeunes en rupture et en décrochage connaissent déjà nos institutions. Pour rétablir un lien de confiance et concerner ces jeunes à nouveau pour leur avenir, il fallait donc se réinventer et accepter de faire un pas de côté dans nos champs de compétences et nos modes d'interventions.

D'un face à face dans un bureau institutionnel et impersonnel, c'est côte à côte dans leurs quartiers, leurs rues, leurs halls que nous devons agir pour les engager sur nos outils de droit commun.

Outre, ces nouvelles modalités d'intervention pour les missions locales, il fallait aussi innover en créant ou en renforçant de nouveaux liens partenariaux avec les acteurs jeunesse en charge de ces missions « d'Aller Vers ». Le service prévention avec sa culture, ses méthodes d'intervention, son expertise étaient une évidence pour accompagner notre démarche. En effet, la création du lien de confiance avec ces jeunes dit invisibles est un préalable nécessaire pour les engager sur des parcours de droit commun.

Cette démarche d'Aller Vers devait donc se faire dans une logique partenariale mais aussi territoriale pour être au plus prêt de notre cible.

Dès 2015, sur Grenoble nous avons rapidement posé le constat que rien ne pouvait se faire sans les acteurs locaux à la fois pour occuper

¹ voir encart «Invisibles» p.11

les espaces, pour créer le lien, pour faciliter la rencontre ou pour simplement les associer dans une logique d'animation de territoire. Cette prise en compte du territoire a permis de créer un socle de confiance entre acteur facilitant la démarche d'Aller Vers, mais participant aussi au repérage de notre public par leur bonne connaissance des jeunes.

Enfin, il fallait une méthode structurée pour encadrer ces nouvelles pratiques. Les expériences menées précédemment ont permis de définir de manière synthétique la méthodologie qui s'articulera autour de trois temps :

- Intégrer et construire une dynamique partenariale (création d'un comité de pilotage, personnes ressources pour les acteurs des différents territoires, rencontre et mobilisation des acteurs de terrain pour partager les outils et les solutions, collaboration autour...).
- Réaliser un repérage de publics de manière innovante (mise en place de relais de proximité, tournés dans les rues, temps forts, actions collaboratives avec les acteurs de la jeunesse, achat d'un bus de la prévention pour toucher les territoires isolés).
- Accompagner les jeunes repérés en proximité. (cette étape devra se faire dans un cadre multi-partenaire pour faciliter, l'accès des jeunes au droit commun).

Voilà en quelques mots la démarche d'Aller Vers qui est venue nourrir bien évidemment l'action Aller Vers 73.

La méthode et la stratégie existaient mais l'ambition de cette action à l'échelle départementale a soulevé de nombreux défis que nous avons dû relever. La diversité territoriale, la diversité d'acteurs, la diversité des interventions, la diversité de culture d'entreprise entre les membres du consortium..., autant d'enjeux qui aujourd'hui avec le recul nous semble avoir été relevés.

*David FAUCONNET,
Directeur Mission Locale Bassin Chambérien*

Le Dispositif Prévention a choisi de s'associer aux Missions Locales Jeunes de Savoie pour répondre à l'appel à projet « Aller vers les invisibles » sur le repérage et l'accompagnement des jeunes invisibles de 16 à 29 ans sur le territoire de la Savoie.

Les objectifs pour le Dispositif de s'associer et répondre à cet appel à projet sont de plusieurs ordres :

- Améliorer la prise en charge des jeunes les plus éloignés des structures de droit commun sur le territoire.
- Améliorer les coopérations entre le dispositif de Prévention (Éducateurs de prévention Spécialisée, Agence Chantiers, Observatoire) et les Missions Locales Jeunes au bénéfice des parcours de jeunes.
- Favoriser les dynamiques partenariales « d'aller vers » les jeunes les plus en difficulté sur les territoires.

3 services du Dispositif Prévention sont intervenus :

Prévention Spécialisée : développement d'actions innovantes d'allers-vers

La mise en place de 2 antennes mobiles portées par le Dispositif Prévention sur les territoires ruraux et semi ruraux de la Combe de Savoie et de l'Avant Pays Savoyard.

- les équipes de Prévention Spécialisée ont intégré ces bus dans leurs pratiques quotidiennes
- des temps d'actions communes entre référents MLJ et éducateurs de prévention se sont mis en place avec les bus,
- une convention a été mise en place détaillant les modalités d'utilisation de mise à disposition de ces véhicules pour les référents MLJ.





L'Agence Chantiers: remobiliser autrement

Deux formes de chantiers éducatifs ont pu être proposées à des jeunes prescrits conjointement par les équipes de prévention et les référents de proximité des Missions Locales :

- les chantiers « au fil de l'eau » : des places en chantiers traditionnels ont été ouvertes : peinture, buffet, espaces verts
- la création du « Cantier », une nouvelle modalité d'accompagnement des jeunes : contraction de « camps » et « chantier ».

En 2021, durant 9 semaines, chaque lundi un nouveau groupe composé de 4 jeunes du département et encadré par les éducateurs techniques ont pu rénover un couloir et 5 chambres du Chalet Lionel Terray de la FOL73 à Arêches-Beaufort. Ce projet alliant chantier, hébergement, vie collective et réflexion sur l'insertion professionnelle a bénéficié à 36 jeunes. En 2022, cette action a été reconduite durant 5 semaines, pour rénover les chambres des saisonniers d'un chalet de la FOL à Courchevel. 20 jeunes en ont bénéficié.

S'appliquer, Se défouler, Sourire

Observatoire : formation et évaluation du projet

L'Observatoire apporte une expertise méthodologique fondée sur le pouvoir d'agir des professionnels et des jeunes et participe au décroisement institutionnel au cœur de ce projet.

- Des apports formatifs et réflexifs pour les référents de proximité, sur les questions d'aller vers, de publics invisibles, de méthodologie de projet, de diagnostic de territoire et d'évaluation.
- L'objet est la construction d'une culture commune et l'acquisition de méthodes d'animation de la démarche sur les territoires.
- Une évaluation du dispositif ayant pour but de capitaliser sur ces actions et de rechercher la pérennisation des expériences positives et/ou inspirantes. Le coordinateur départemental et l'Observatoire en lien avec les référents de proximité auront la charge de la production de cette évaluation.

Raphaël PRIMET, Directeur dispositif Prévention

Le choix d'une coordination s'impose d'emblée

Dès l'écriture du projet, les 5 directeurs ont tout de suite souhaité mettre en place une coordination à ce dispositif « aller vers en Savoie ». Ceci s'impose à eux comme une évidence : en effet, comment concevoir un dispositif couvrant la quasi-totalité du département, avec 7 professionnels de terrain, regroupant les 4 Missions Locales du département et piloté par un consortium regroupant ces dernières plus le Service de Prévention de la Sauvegarde de l'enfance ?

J'ai donc été le premier recruté sur ce poste et j'ai pu ainsi participer à la rédaction du projet. Ceci m'a permis de mieux appréhender les personnes, les enjeux du dispositif à venir et les territoires.

Mon profil s'imposait aussi aux 5 directeurs, car connu de tous de par mes missions de Référent Justice départemental et Référent Radicalisation islamiste violente pour le compte des 4 MLJ, et aussi travaillant avec le service de prévention de la sauvegarde sur les chantiers éducatifs pour les jeunes sous main de Justice et avec l'observatoire de la pratique des jeunes sur diverses thématiques.

Mais c'est surtout mon expérience de coordination des référents justice des MLJ d'Auvergne Rhône Alpes qui je pense, intéressait les Directeurs.

Une inspiration de la coordination régionale Justice

Une de mes missions depuis 2012 est, entre autres, de piloter le groupe des 19 référents Justice des Missions Locales d'Auvergne Rhône. Ce poste consiste à :

- Assurer la professionnalisation des Référents Justice.
- A mettre en œuvre les permanences en milieu fermé.
- A faire le lien avec les Directions des 16 MLJ impliquées dans le dispositif sur des projets, des financements etc.

- A faire le lien avec les partenaires régionaux
- de la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires d'AURA et de la Direction Interrégionale de la PJJ.
- A rechercher des financements.
- A rendre compte en produisant des bilans chiffrés.

Cette expérience de pilotage du groupe et de coordination a permis d'emblée de savoir me positionner comme étant à côté des référents de proximité sans avoir de lien hiérarchique avec eux, cette compétence incombant uniquement aux Directeurs.

Je crois que ce positionnement a été bien compris par l'ensemble des acteurs.

Un poste hybride à la croisée des chemins

En reproduisant le poste créé en 2012, ceci me facilitait la tâche tout en sachant que ce poste demandait une adaptation en fonction de mes interlocuteurs. La proximité et la connaissance des acteurs, l'absence d'enjeux forts entre les structures allait être un facteur indéniable dans la mise en œuvre de cette coordination.

Avec les Directions

La volonté des directeurs a été de créer un comité de direction qui assure le pilotage politique et financier de cette action et qui impulse des idées et des projets. Ce CODIR associait la coordination. Ceci a été une fois de plus facilitant pour assurer cette mission et rendre compte de l'évolution de l'activité et des difficultés rencontrées.

En plus de ces rencontres ou des Visio, des points téléphoniques réguliers ont là encore permis de réguler certaines situations et avancer sur des projets.

La proximité géographique avec David Fauconet, Directeur de la Mission Locale du bassin chambérien qui portait l'action pour le compte du consortium, fut là encore un plus indéniable.

Avec la Prévention spécialisée

Yann Briançon, Directeur du Service de Prévention de la Sauvegarde a eu l'idée d'associer l'observatoire de la pratique de jeunes au dispositif « aller vers en Savoie ». Son idée était de proposer des temps de formation aux futurs référents de proximité et de leur permettre d'avoir des temps d'échanges de pratiques. Ainsi Rémy Cavalin, coordinateur de cet observatoire, fut un des partenaires essentiels à la bonne mise en route de l'action et a pu apporter un soutien, à mon avis essentiel, aux référents de proximité dans le cadre des sessions d'échanges de pratique.

Nous avons travaillé sur le plan de formation des référents de proximité avec l'idée d'assurer la mise en place d'une culture commune entre les professionnels, rappeler un certain nombre de concepts (aller vers, invisibilité etc.), saisie informatique pour la production des bilans à venir.

Il me semble que la complémentarité avec Rémy Cavalin a été fructueuse et a permis d'apporter des regards différents, en fonction de la place de chacun mais aussi en fonction de nos sensibilités, de nos fonctions respectives occupées, places dans nos structures et surtout de nos expériences passées. Ce furent vraiment des moments riches d'échanges. L'exemple de ce bilan en est une illustration.

L'autre service de la Sauvegarde associé au projet fut l'« Agence Chantier ». Association intermédiaire qui gère les chantiers éducatifs. Avec Julia Sorin, cheffe de l'Agence Chantier, c'est un partenariat qui fonctionne depuis longtemps puisque l'agence chantier nous permet de proposer des chantiers éducatifs pour des jeunes sous main de Justice. Là encore, il allait de soi de l'impliquer afin de proposer aux jeunes invisibles accompagnés, des solutions rapides de mis en action à travers des contrats en association intermédiaires. Ce fut l'outil essentiel utilisé par les Référents de proximité pour les jeunes.

Les deux projets de « chantier » détaillés plus loin dans ce document en est un exemple concret.

Avec Julia Sorin, nous avons calé notre organisation sur ce qui fonctionnait déjà avec l'action « Justice ». Ainsi nous avons travaillé sur des outils de communication présentant ces chantiers, créer une fiche de prescription pour les Référents de proximité, afin qu'ils puissent positionner des jeunes et nous avons utilisé la commission de

régulation mensuelle pour valider les entrées sur le dispositif.

Le fait d'avoir à nos coté les services du SPIP et de la PJJ nous a permis de valider ces dernières en fonction de critères liés au judiciaire

Avec les référents de proximité

Comme défini avec les Directeurs des MLJ, mon rôle était d'être au côté des référents de proximité pour les accompagner, les guider dans la mise en œuvre du projet et des actions qu'ils comptaient mener pour aller vers les jeunes et créer des dynamiques partenariales. A mon avis, ce rôle fut essentiel dans cette action. En effet les référents de proximité étaient pour la plupart seuls sur leur territoire, certes pilotés par leur direction, mais souvent loin de leur structure en fonction des organisations choisies.

Ce fut dans les premiers mois beaucoup de sollicitations sur de la saisie informatique, sur les notions d'invisibilité, sur la création de réunion locales etc.

Avec la DREETS

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités assure le pilotage à l'échelle régionale des projets dans le cadre du financement du Plan Investissement dans les Compétences. Il s'agissait pour moi d'assurer le lien à cette échelle régionale pour toutes les questions de financement, d'avancée du projet, de questionnements divers et variés et bien sûr, le reporting trimestriel à partir de l'outil de saisie de la DGEFP, le « collecteur ». Le fait de bien connaître la personne en charge du dossier à la DREETS fut aussi un facteur de réussite de notre projet. En effet P. Teuilères, avait la charge de l'action régionale Justice et était donc mon interlocutrice sur ces deux dossiers. Je connaissais donc très bien sa façon de travailler, ses attentes et ses exigences.

Une volonté d'« aller vite »

Avant même le recrutement des Référents de proximité.

Trop de projets traînent en longueur depuis les notifications d'accord par les financeurs au lancement réel des actions. Certes, nous sommes conscients des enjeux RH et financiers notamment sur les recrutements des personnels sans avoir

perçu les accords de financement, mais si nous avons dû attendre que tout le monde soit recruté pour mettre en œuvre notre réflexion, nous aurions perdu un temps précieux.

Une culture commune.

C'est pourquoi nous avons travaillé tout de suite avec Rémy Cavalin sur des modules de formation à destination des nouveaux collègues. Ces modules de formation qui ont été dispensés dès que l'équipe des 7 Référents de proximité fut mise en place. Il s'agissait pour nous que tous parlent le même langage, que tous aient les mêmes notions en tête et que, malgré leur différences importantes, (expériences en Mission Locale, niveau de formation, parcours antérieur etc.) tous aillent dans le même sens.

Des outils communs.

1. « Le collecteur » : outil de la DGEFP permettant une photographie des jeunes à trois moments :
 - Au repérage.
 - Dès le début de l'accompagnement
 - En fin d'accompagnement

Ce tableau Excel comptant 25 colonnes fut longuement expliqué aux Référents de proximité. Ces derniers ont d'abord eu du mal à se l'approprier (pourquoi un tel tableau, quel sens cela avait-il ? etc.)

2. Imilo : d'emblée nous avons souhaité créer un dispositif dans le logiciel de saisie des Missions Locales. Ceci nous permettrait de réaliser des bilans complets que celui proposé par le collecteur. En effet, à travers Imilo nous pouvons extraire plus de données sur les jeunes, mais aussi sur leur trajectoire pendant la durée de l'accompagnement ou encore sur les partenaires mobilisés. Là encore, des temps de formations furent nécessaires car, ne l'oublions pas tous les référents de proximité n'avaient pas d'expérience en Mission Locale.

***Denis CARRET-OLIVIER, Coordonnateur
départemental du projet Aller-Vers Savoie***



En 2019, un consortium composé des 4 Missions Locales Jeunes de Savoie et de la Prévention Spécialisée du territoire (SEAS) proposait une réponse à l'appel à projet du Plan d'Investissement des Compétences : *Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux.*

Le projet « Aller-Vers en Savoie » vise le repérage et l'accompagnement des jeunes invisibles de 16 à 29 ans sur le territoire de la Savoie. Cette notion d'invisibilité est précisée comme suit « *non connus du service public de l'emploi ou en rupture avec ce dernier.* »

Le consortium précise encore « *notre projet vise à la fois, des personnes qui ont déjà été identifiées par les acteurs de la prévention, de l'insertion, « hors radars » des institutions publiques* ». Afin de prendre en compte les réalités territoriales hétérogènes d'un département comme la Savoie, le consortium développe « *à cette jeunesse que nous pourrions qualifier de NEET, nous aurons une attention particulière sur le public mineur, les jeunes isolés des territoires ruraux, les jeunes de quartier qui sont dans une situation de non recours aux services publics pour l'emploi, ou encore des jeunes ayant des accompagnements ou caractéristiques spécifiques pour lesquels nous devons être dans une logique préventive* ».

Ainsi, au-delà du repérage et de l'accompagnement de publics spécifiques, le projet vise aussi à créer les conditions permettant d'endiguer les logiques de flux de « la fabrique de l'indivisibilité » en créant les ponts et les synergies entre les acteurs de jeunesse du territoire autour de cette notion de l'accès aux droits, et plus spécifiquement ici, ceux s'imbriquant dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle, « *la dimension partenariale de notre projet permettra d'avoir une expertise forte pour repérer, remobiliser et accompagner ces publics dits invisibles vers les outils de droits communs* ».

Ces précisions, notables, amènent à réaliser un distinguo singulier entre le repérage et l'accompagnement de jeunes NEET, et celui de publics dits « Invisibles » qui ne recouvrent pas les mêmes dimensions. Les premiers relevant d'une catégorisation statistique des individus, les seconds des rapports entre individus et dispositifs publics.

NEET ?

Par NEET (Not in Employment, Education, Training : Ni en Emploi, Éducation, Formation) on entend dans l'usage commun une catégorie de jeunes qui serait « dans le rien ». A savoir des jeunes sortis prématurément de leurs cursus scolaires, sans diplômes ou certifications, et qui peineraient, voire se trouveraient empêchés, d'accéder à l'insertion professionnelle et par effet « mécanique » privés d'insertion sociale. La réalité des NEET, et les disparités qui existent à l'intérieur de cette catégorie, apparaît cependant plus complexe, et le paradigme insertion professionnelle=insertion sociale et remis en cause, notamment lorsque l'on se penche sur les questions d'accès aux droits ou d'inclusion.

Dans une étude publiée en janvier 2020, l'INJEP¹ propose cinq catégories permettant de sérier plus finement ceux que recouvrerait en France cette dénomination de NEET :

- Catégorie 1 : les nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi (16 % de l'ensemble des NEET).
- Catégorie 2 : les bacheliers recherchant des « petits

boulots » en attente de reprise d'études (19 %)

- Catégorie 3 : les mères éloignées du marché du travail (14 %)
- Catégorie 4 : les diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée (31 %)
- Catégories 5 : les sans diplôme éloignés de l'emploi (20 %)
- A cela, on peut adjoindre une sixième catégorie, celle des 16-18 ans n'ayant pas l'âge requis pour bénéficier de prestations sociales, la catégorie des « sans statut » (« Status Zero »)

Ainsi la catégorisation statistique de NEET n'est pas opérante dans le cadre du projet « Aller-Vers les Invisibles ». La réalité des NEET, plus complexe et fortement contextualisée, ne permet pas en soi de construire une politique publique d'accompagnement. A titre d'exemple pour le cas des Mission Locale, la Garantie Jeune ne visait quand à elle les NEET « *en situation de grande précarité* »². De la même manière un jeune enchaînant les petits boulots précaires ou dans l'incapacité de s'inscrire durablement dans un parcours de formation ne rentre pas dans cette catégorisation statistique.

¹ FRANCOU Quentin, Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes, INJEP Analyses et Synthèses n°31, 27 janvier 2020

² Décret n° 2013-880 du 1er octobre 2013

Invisibles ?

Qu'entend-on par «Invisibles» ?

Du point de vue des politiques publiques, et ici visant l'insertion sociale et professionnelle, cette dénomination du public jeune «invisible serait à entendre comme une logique de gestion de « stock » et de « flux » comme le présente Claire BERNOT-LAROCHE dans la synthèse du rapport de recherche:

Les jeunes « invisibles » : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe :

«prévenir le décrochage pour stopper le « flux » des décrocheurs, et rattraper les décrochés pour diminuer le « stock » des «invisibles»¹.

Il s'agirait alors de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour limiter ce que l'on nommerait les « sorties sans solutions » des dispositifs d'insertion et des parcours scolaires (décrocheurs) tout en continuant à « prendre en charge » le nombre croissant de jeunes qualifiés (temporairement ou durablement) de NEET. Or, d'après l'auteure, « *ce n'est pas forcément le manque de structures adaptées aux différentes problématiques de l'insertion qui pose problème, c'est plutôt la*

difficulté à se repérer, à trouver les bonnes adresses et à choisir la(les) structure(s) la(les) plus efficace(s). Ce « maquis » de dispositifs est générateur d'illisibilité pour les acteurs éducatifs, économiques et sociaux mais également pour les jeunes eux-mêmes, et leurs familles, qui s'engouffrent dans ce foisonnement d'offres très diverses, s'y perdent ou « zappent » de l'une à l'autre et, finalement, renoncent à l'exercice de leurs droits. ».

La question de « la fabrique de l'invisibilité » orchestrée par défaut par les dispositifs et organisations qui prétendent proposer des solutions durables et pérennes aux jeunes et alors en débat. L'« invisible » se nicherait alors entre la myriade de dispositif existant, toujours plus sectoriel, catégoriel, et qui ne permettent de penser l'insertion que dans des logiques de parcours et non de trajectoires.

A cette dernière dimension s'ajoute celle des bornes administratives permettant (et autorisant) l'accès aux droits des jeunes, qui jusqu'ici circonscrivaient le statut de « jeunes » à l'âge barrière de 25 ans : « *Par ailleurs, les politiques publiques de « jeunesse » s'arrêtent à 25 ans révolus, et cela depuis quarante ans, sans*

prendre en compte, ni l'allongement de la vie, ni les besoins accrus en formation pour accompagner les mutations technologiques ; pourtant, aujourd'hui, nous avons vu que des statistiques internationales intégraient cette catégorie de population jusqu'à vingt-neuf ans révolus, voire 34 ans [...] Les dispositifs légaux en France n'ont pas été adaptés à cette réalité, et les jeunes sont donc considérés devant la loi comme des adultes dès leur vingt-sixième anniversaire, sans pour autant pouvoir exercer leurs prérogatives d'adulte, et particulièrement concernant leur autonomie financière ».

Les jeunes invisibles dans le cadre du projet « Aller vers en Savoie » sont donc ceux « non connus du service public de l'emploi ou en rupture avec ce dernier » comme le rappelle les intentions du projet tel qu'il a été déposé. Cela place alors résolument les intentions de ce projet, non pas sur un travail sur les jeunes, mais bien sur les dispositifs qui prétendent les accompagner et ceux qui les mettent en œuvre.

¹ Bernot-Caboche, Claire *Les jeunes « invisibles »: ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe*. Rapport de recherche. Institut de recherches économiques et sociales, IRES, (2018).

5 objectifs :

1. Améliorer la prise en charge des jeunes les plus éloignés des structures de droit commun sur le territoire.
2. Améliorer les coopérations entre la Prévention Spécialisée et les Missions Locales Jeunes au bénéfice des parcours de jeunes.
3. Favoriser les dynamiques partenariales « d'aller vers » les jeunes les plus en difficulté sur les territoires.
4. Permettre le développement d'antennes mobiles sur le territoire de Savoie
5. Innover et impulser de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes les plus éloignés des structures de droits communs

Le projet repose sur 3 piliers :

1. Le déploiement de «Référénts de Proximité» porté par les Missions Locales Jeunes sur les territoires de Savoie qui auront pour fonction de :

- Coordonner les acteurs « d'allers vers » dans des «comités techniques aller vers» au sein desquels seront réalisés des diagnostics des besoins, des actions de repérage et d'accompagnement en fonction des problématiques et enjeux repérés.
- Aller vers et accompagner les jeunes dits « invisibles» et les mettre en lien avec les structures de droit commun.
- Assurer l'évaluation du programme au niveau du territoire.

2. Le développement d'actions innovantes d'allers vers sur les territoires avec deux modalités :

- La mise en place de deux antennes mobiles portées par le Dispositif Prévention sur les territoires ruraux et semi ruraux de la Combe de Savoie et de l'Avant Pays Savoyard. Ces antennes mobiles sont portées et coordonnées par le Dispositif Prévention. Les équipes de Prévention Spécialisée intégreront ces bus dans leurs pratiques quotidiennes d'allers vers et construiront dans le cadre des comités techniques des modalités d'utilisation de partage ou de mise à disposition de ces véhicules.
- Chaque comité technique sera doté d'un budget et pourra construire les actions jugées pertinentes par les acteurs et leurs expertises du territoire: chantier éducatif, atelier de remobilisation, séjours de rupture, etc.

3. Un volant de coordination, formation et évaluation du projet :

- Un coordinateur départemental, est en charge de coordonner les référents de proximité et d'assurer le suivi et l'évaluation du projet au niveau départemental.
- Des apports formatifs et réflexifs pour les référents de proximité, portés par l'Observatoire de la pratique des jeunes, sur les questions d'allers vers, de publics invisibles, de méthodologie de projet, de diagnostic de territoire et d'évaluation. L'objet est la construction d'une culture commune et l'acquisition de méthodes d'animation de la démarche sur les territoires.

- Une évaluation du dispositif ayant pour but de capitaliser sur ces actions et de rechercher la pérennisation des expériences positives et/ou inspirantes. Le coordinateur départemental et l'Observatoire en lien avec les référents de proximité auront la charge de la production de cette évaluation.

Une focale explicite est mise sur les pratiques d'« aller-vers » le public et sur les modalités à inventer, construire et pérenniser pour « ramener-vers » les jeunes vers les structures de droits communs. Ce « ramener-vers » prendra un sens alors particulier pour les jeunes nommés comme « en rupture » avec le service public de l'emploi, et ici, les Missions Locales Jeunes. La notion de *non recours aux droits* et de *non concernement* (voir encart) permet d'éclairer cette intention.

Le projet « Allers-Vers les Invisibles en Savoie » doit permettre de construire de nouvelles formes d'interventions et d'accompagnement qui prennent singulièrement en compte les « échaudés » des dispositifs d'insertion existants, particulièrement les plus âgés d'entre eux.

Attendus chiffrés

Sur le territoire de Savoie sont missionnés à partir de janvier 2020 :

- 1 référent de proximité Chambéry et agglomération.
- 1 référent de proximité Albertville/Tarentaise.
- 1 référent de proximité Maurienne.
- 0,5 ETP de référent de proximité sur la Combe de Savoie.
- 0,5 ETP de référent de proximité sur l'Avant Pays Savoyard.
- 0,75 ETP de référent de proximité sur la Chautagne.
- 0,25 ETP de référent de proximité sur Aix les Bains.

350 jeunes dits «invisibles» a repérer

250 jeunes dits «invisibles» à mobiliser

Accès aux droits ?

« non-recours et non-concernement »

Dans son article « ne pas sentir concerné par ses droits », Benjamin Vial¹ présente une critique de l'offre d'insertion telle qu'elle proposée aux jeunes par les politiques publiques. Il s'appuie notamment sur les travaux de Philippe Warin² et sur la notion de non-concernement pour étayer son propos : « *Le phénomène du non-recours renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre. L'analyse compréhensive des situations de non-recours ouvre quatre régimes d'explication : le non-recours par non-connaissance (l'offre n'est pas connue) ; par non-demande (l'offre est connue mais pas demandée) ; par non-proposition (l'offre n'est pas proposée ou n'est pas activée par un intermédiaire social) ; par non-réception (l'offre est demandée mais n'est pas reçue ou seulement partiellement)* (Warin, 2016). »

Le non-concernement n'est pas uniquement une position attentiste, ou passive, d'un jeune qui ne serait pas au fait de ce qui existe pour lui : elle est aussi une position rationnellement éclairé par l'expérience vécue. Les informations collectives proposées par les Mission Locales Jeunes, ou les travaux de groupe en atelier de « remobilisation » renvoie une partie de ces jeunes à des dimensions « scolaires » auxquelles ils souhaitent

échapper, et dans les lesquelles ils sentent en fragilité voire en échec. La nécessité supposée de « devoir faire ses preuves » notamment en passant par les étapes intermédiaires que sont la remobilisation, le stage (y compris rémunéré) ou les propositions formatives rebutent une partie de ces jeunes qui vise l'emploi durable, pérenne, et ce, même s'ils peuvent admettre manqué de compétences. Enfin la logique du recours aux droits, portent en elle la logique de la demande, de la légitimité de celle-ci et de son coût « *les jeunes se montrent très sensibles aux discours sur l'assistanat. Ils confient leur malaise à l'idée de demander de l'aide et livrent leur besoin de se sentir légitimes pour prétendre aux droits qui pourraient être les leurs.* »

Viser le « ramener-vers », c'est alors être en capacité (pour les institutions et les acteurs) à accepter de déconstruire les projections associées au service public de l'insertion: « *Le recours aux dispositifs publics d'insertion peut alors être perçu comme un détour ou comme un retour en arrière inutile, coûteux et stigmatisant.* ». Le projet « Aller-Vers les Invisibles en Savoie » vise alors la multiplication d'expériences de « pas de côté » (chez les acteurs jeunes) pour accompagner différemment les jeunes dans leurs trajectoires d'insertion en pensant l'amont et l'aval du seul « parcours » d'insertion.

¹ VIAL Benjamin, *Ne pas se sentir concerné par ses droits, Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles*, Presses de Sciences Po | « Agora débats/jeunesses » N°74, (2016)

² Warin Philippe, *Le non-recours aux prestations sociales*, Presses universitaires de Grenoble, 2016

Indicateurs retenus

Publics:

- nb de jeunes repérés/en contact/accompagnés
- Âge, genre, lieux d'habitation
- Modalité de la 1ère rencontre (antennes mobiles, travail de rue, réseaux sociaux, partenaires, etc.
- Problématiques travaillées
- Partenaires mobilisés
- Types de solutions construites
- Suite des parcours

Dynamique partenariale:

- nb et type de partenaires CoPil
- nb et type de partenaires CoTech
- nb et types de partenaires associés aux actions spécifiques
- nb CoTech, CoPil et Comité stratégique
- taux de présence aux instances
- nb permanences réalisées par les antennes mobiles
- qualité des coopérations (nb situations partagées, nb projets, nb coopérations)
- avis des partenaires sur le projet et sa mise en œuvre

La réponse à l'appel à projet, écrite en consortium entre les quatre Missions Locales Jeunes du territoire de Savoie et le Dispositif Prévention de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie, répond à une double intention :

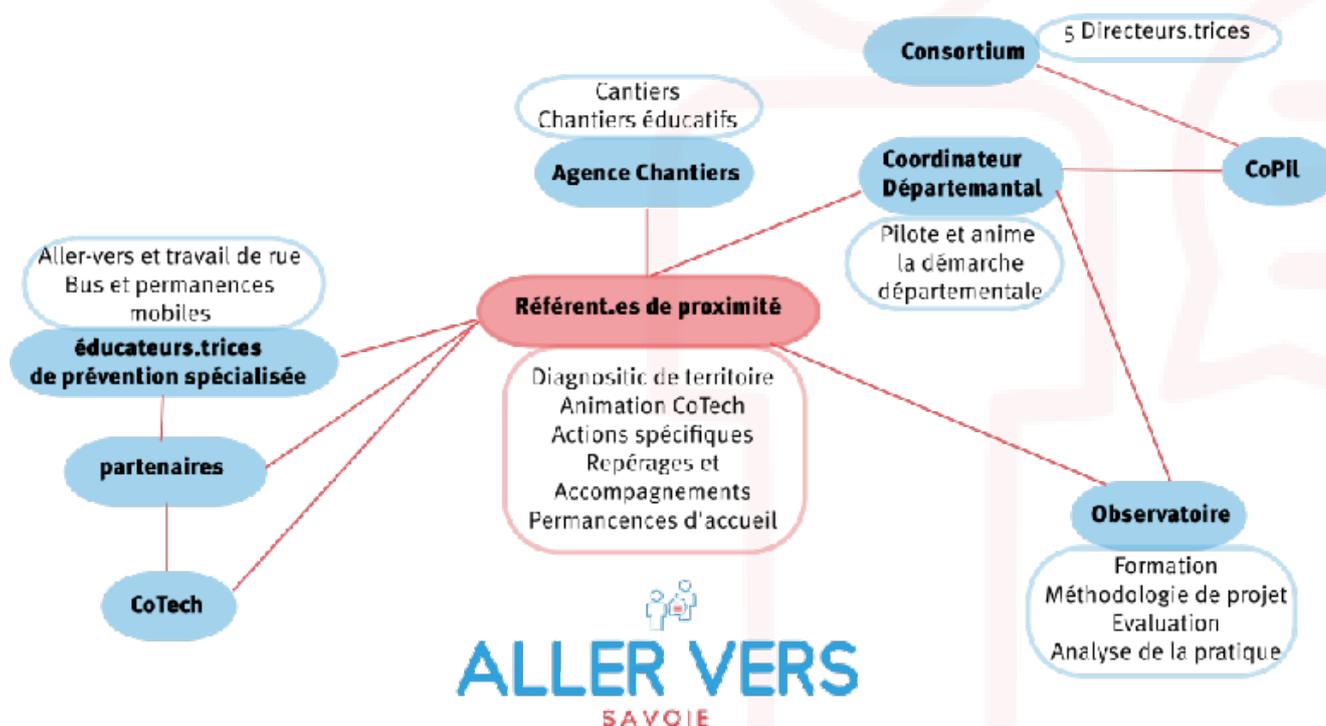
- se donner les moyens de mettre en œuvre une expérimentation efficiente du projet à l'échelle du département
- développer et compléter les compétences partagées (techniques, postures) entre les Missions Locales Jeunes et la Prévention Spécialisée

La mobilisation des différents services du Dispositif Prévention doit permettre de développer des actions spécifiques auprès des jeunes (Cantier, chantiers éducatifs, ateliers de remobilisation, etc.) et auprès des référents de proximités (formation et analyse de la pratique).

Un coordonnateur départemental a été nommé afin de fluidifier la communication entre les acteurs et d'apporter un soutien technique aux professionnels de terrain.



ORGANIGRAMME



Le projet, dès son écriture, place **le référent de proximité¹ en pivot de l'action**. Charge et mandat est donné à ces professionnel.le.s d'analyser leur territoire d'intervention, de créer les partenariats et les synergies nécessaires aux déploiements des actions de repérage dans un premier temps, et d'accompagner vers les dispositifs de droits communs dans un second.

Les actions envisagées du projet s'inscrivent résolument dans des pratiques d'aller-vers, de présence sociale et d'accompagnements de jeunes aux trajectoires complexes. Le référent de proximité est alors épaulé dans ces dimensions par les éducateurs et éducatrices de Prévention Spécialisée, qui mettent au service du projet leurs connaissances des territoires et leurs expertises en terme de postures nécessaires à la pratique d'aller-vers. Des temps de travail de rue conjoint sont alors mis en place pour permettre aux référent.e.s de proximité de s'acculturer aux méthodes et techniques développées par la Prévention Spécialisée.

Construire le «repérage» de jeunes *«invisibles des services publics de l'emploi»* suppose donc de ce doter d'un maillage territorial réaffirmé, développé et de construire les modalités nécessaires au

partage d'information entre acteurs hétérogènes (construction de charte de partage d'informations). Le référent de proximité est alors épaulé, étayé par un coordinateur départemental qui veille à garantir la mise en œuvre du projet dans ses différentes dimensions, et facilite les relations entre acteurs, y compris entre niveaux hiérarchiques différents.

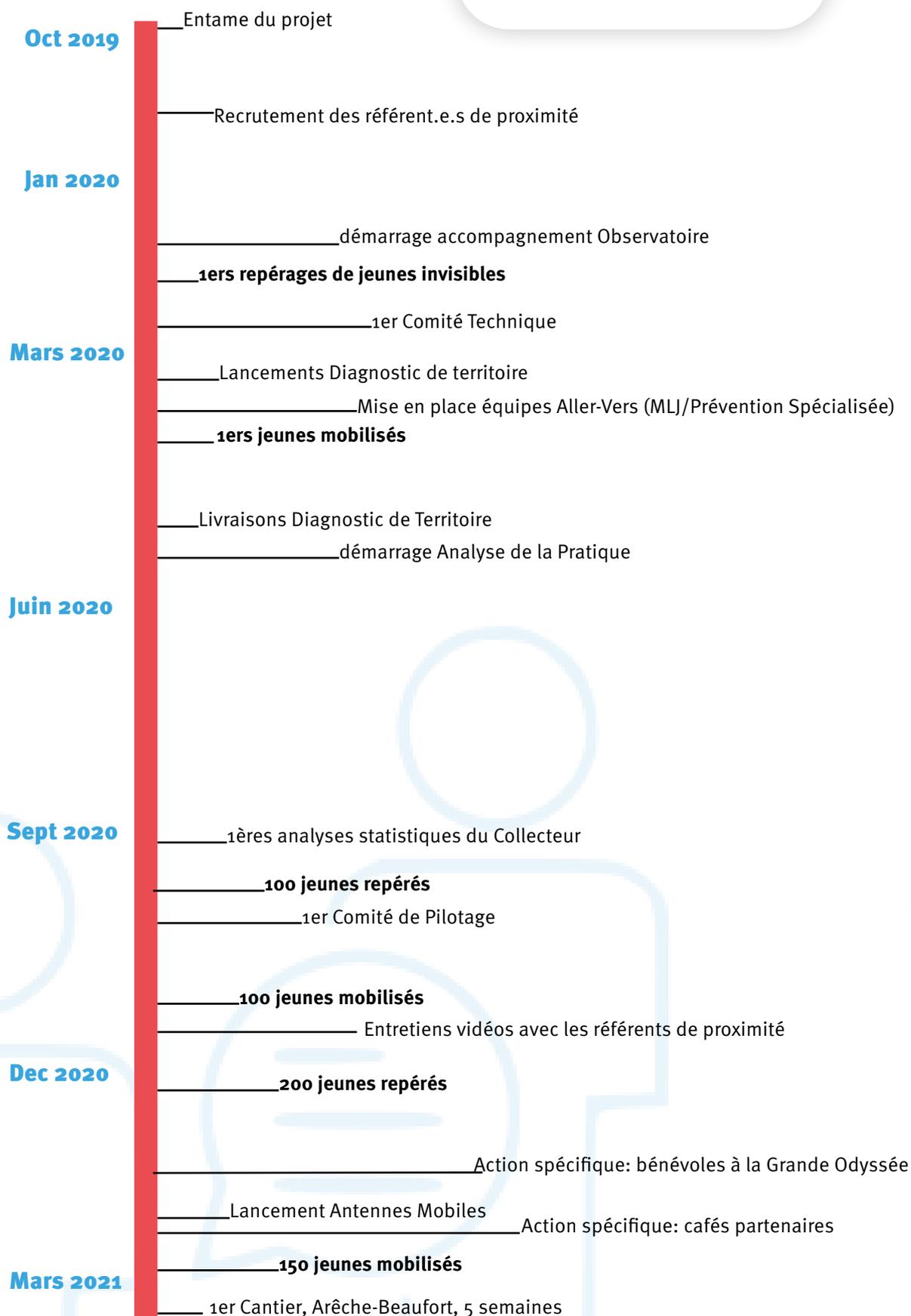
Au delà du repérage, la mobilisation ou la remobilisation des jeunes ciblés passent par l'expérimentation d'actions concrètes, valorisantes et porteuses de sens. Les actions spécifiques construites par le référent proximité et les médias d'intervention et d'accompagnement vers l'insertion proposées par l'Agence Chantier sont largement mobilisées.²

Enfin, pour permettre au référent de proximité de s'acculturer à ces actions et ces intentions éthiques, pour partie nouvelles, un accompagnement formatif est proposé de manière soutenue et régulière par l'Observatoire. Cet accompagnement vise une montée en compétences des acteurs sur les enjeux liés au projet et permet de favoriser une culture commune, partagée, entre les référents de proximité qui pourraient vivre de l'isolement sur leurs territoires.

¹ voir chapitre «référent.e de proximité» p.70

² voir chapitre «actions spécifiques» p.48

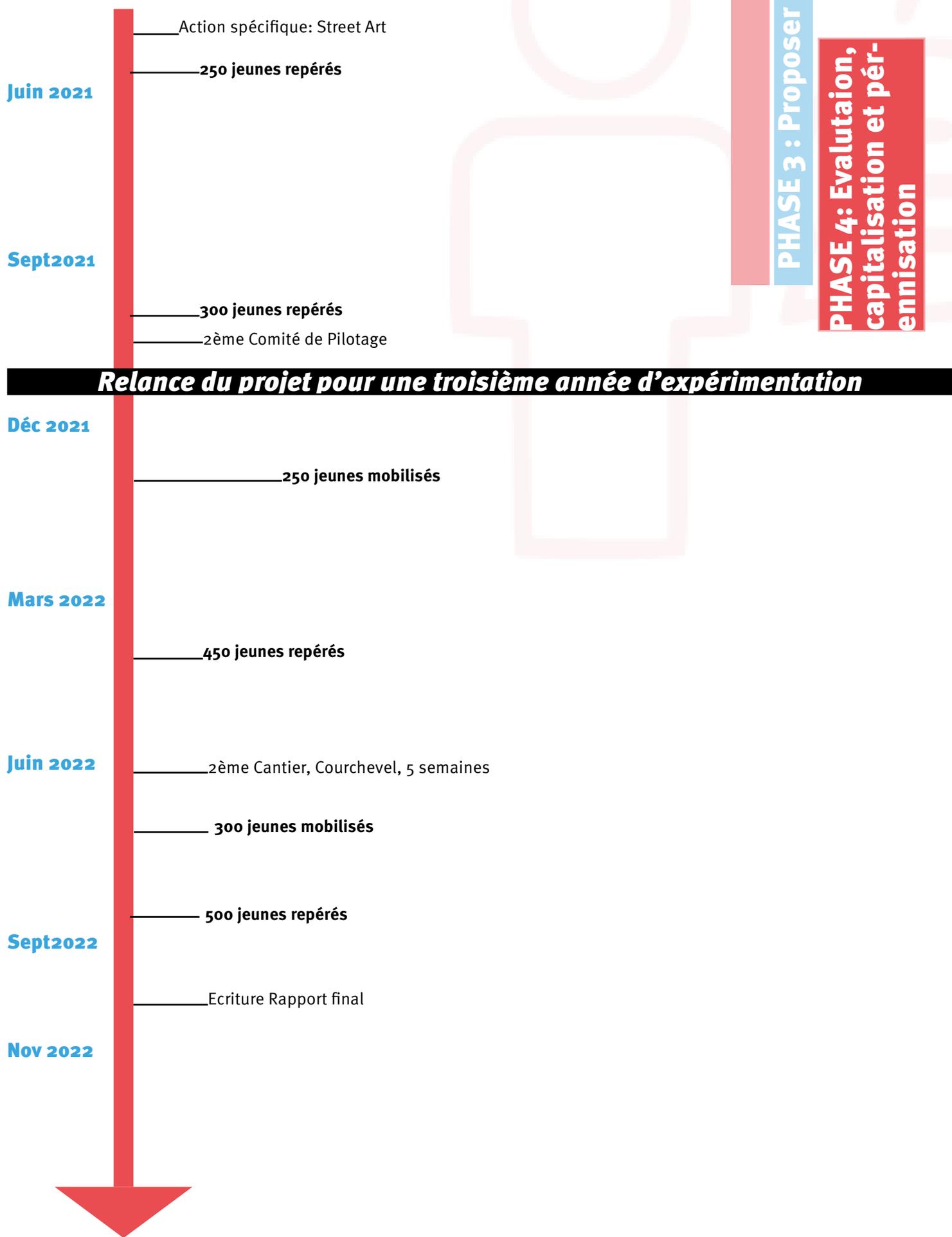
LES ETAPES DU PROJET



PHASE 1: Dynamisation partenariale

PHASE 2: Repérer et rencontrer les publics

des réponses innovantes et accompagner vers le droit commun



Repérages et Mobilisations

SAVOIE

Dans le cadre des réponse à l'appel à projet «Repérer et mobiliser les publics invisibles» du Plan d'Investissement des Compétences, la DGEFP (Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) a imposé aux lauréats l'utilisation d'un collecteur unique pour l'analyse statistique du projet. Ce sont les analyses de ces éléments statistiques qui vous sont présentés ici. Ce collecteur est renseigné par chaque référent.e de proximité sur son territoire d'intervention. Son renseignement s'ajoute à la base de donnée I-milio utilisée par les Missions Locales Jeunes. I-Milio est le logiciel de reporting et d'analyses de données utilisées par les Missions Locales Jeunes

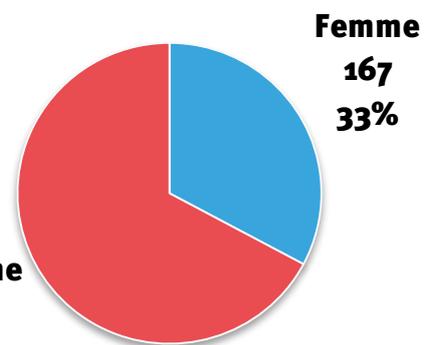
509 jeunes
repérés en Savoie

376 jeunes
mobilisés en Savoie

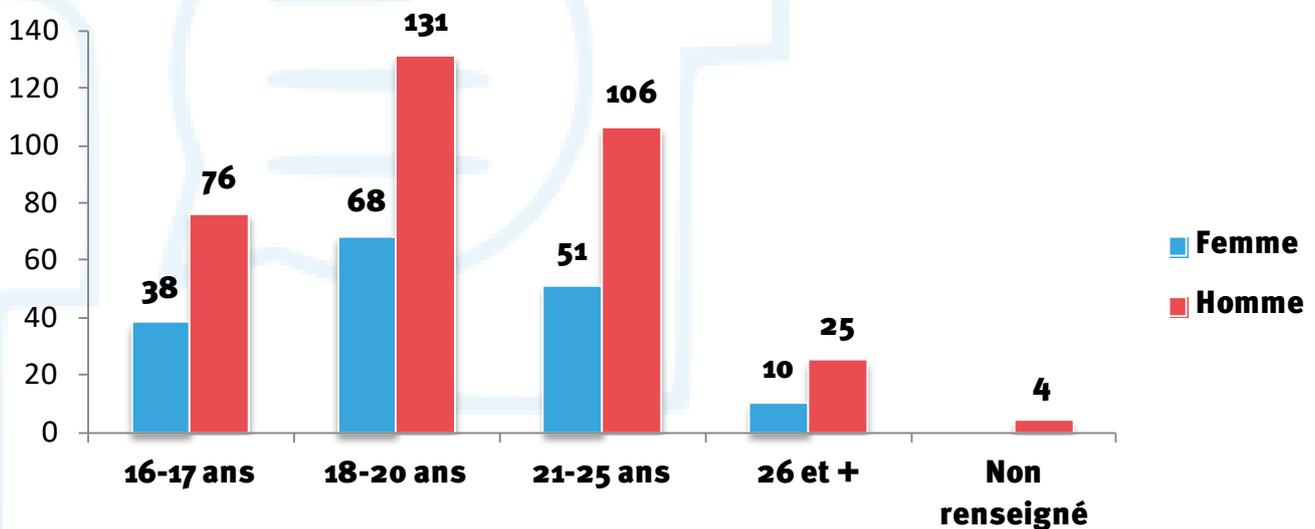
Est entendu comme «repéré», un.e jeune identifié.e par un.e référent.e de proximité ou ayant été identifié par des partenaires et correspondant aux critères du projet: 16 à 30 ans, non connus ou en rupture des Services Publics de l'Emploi).

Un.e jeune repéré.e n'est pas (encore) rencontré.e par des personnels de la Mission Locale Jeunes.

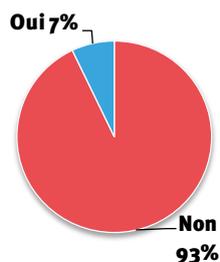
Genre



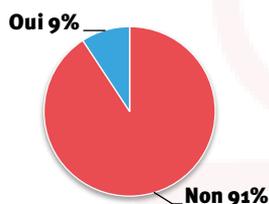
Tranches d'âge



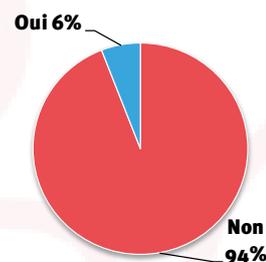
Habitant d'un QPV



Habitant d'une ZRR

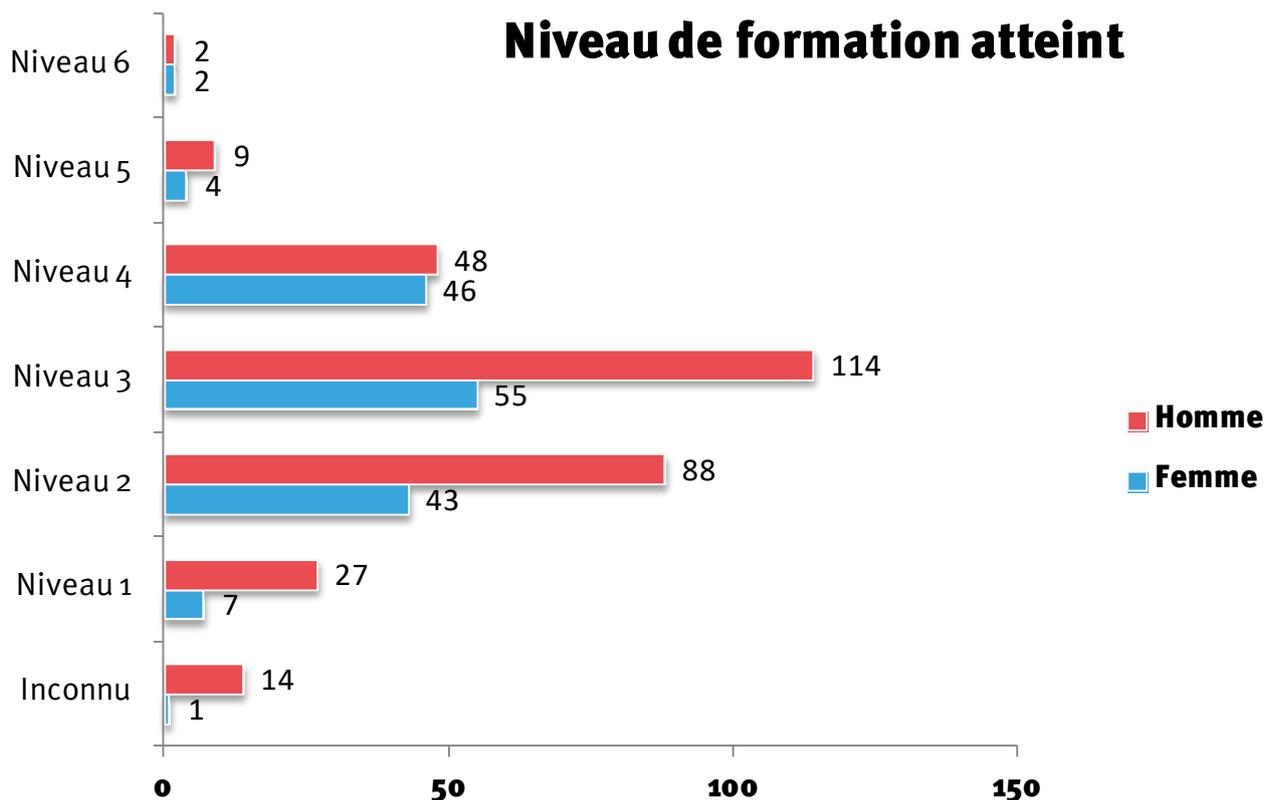


Travailleur handicapé

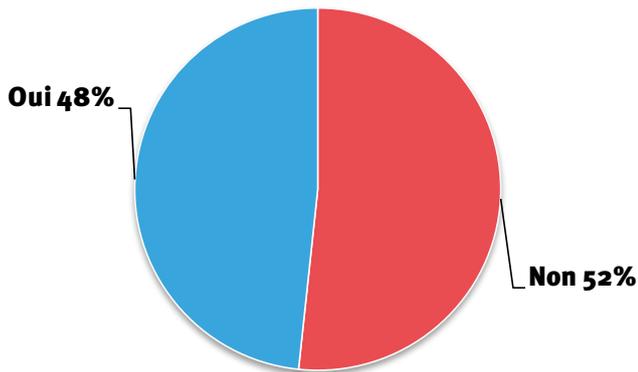


Le référentiel de la DGEFP diffère de la description des niveaux habituellement utilisés, voici donc le référentiel qui est mobilisé ici (cadre national des certifications professionnelles):

- **Niveau 1:** Le niveau 1 du cadre national des certifications professionnelles correspond à la maîtrise des savoirs de base
- **Niveau 2:** Le niveau 2 atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré. L'activité professionnelle associée s'exerce avec un niveau restreint d'autonomie
- **Niveau 3:** Le niveau 3 atteste la capacité à effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, des outils, des matériels et des informations de base, dans un contexte connu, ainsi que la capacité à adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances - Niveau CAP/BEP
- **Niveau 4:** Baccalauréat
- **Niveau 5:** Bac+2
- **Niveau 6:** Bac+3 - niveau Licence
- **Niveau 7:** Bac+ 4/5 - niveau MASTER
- **Niveau 8:** Niveau Doctorat



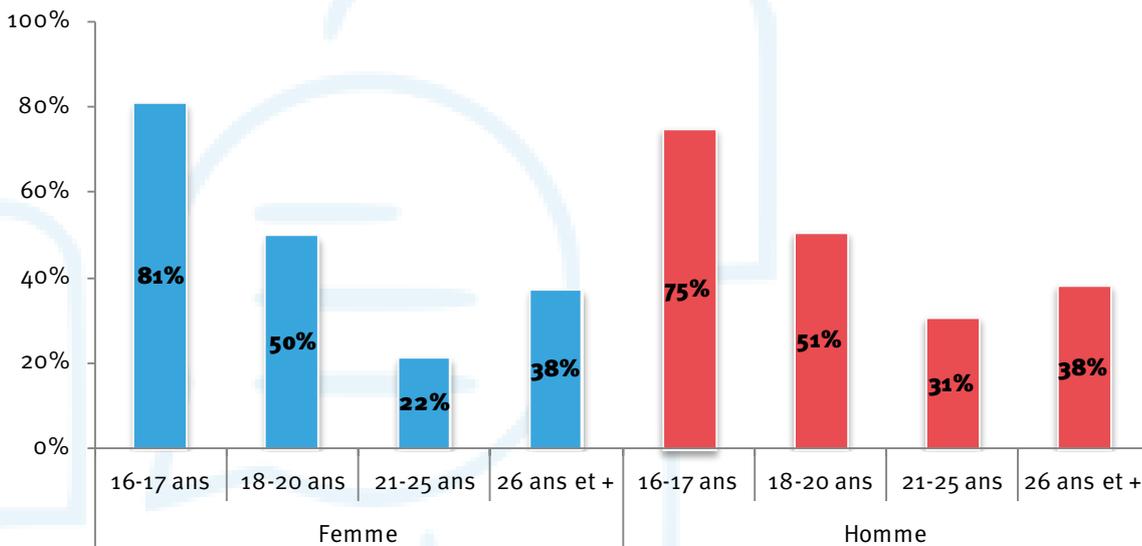
Décrocheur scolaire



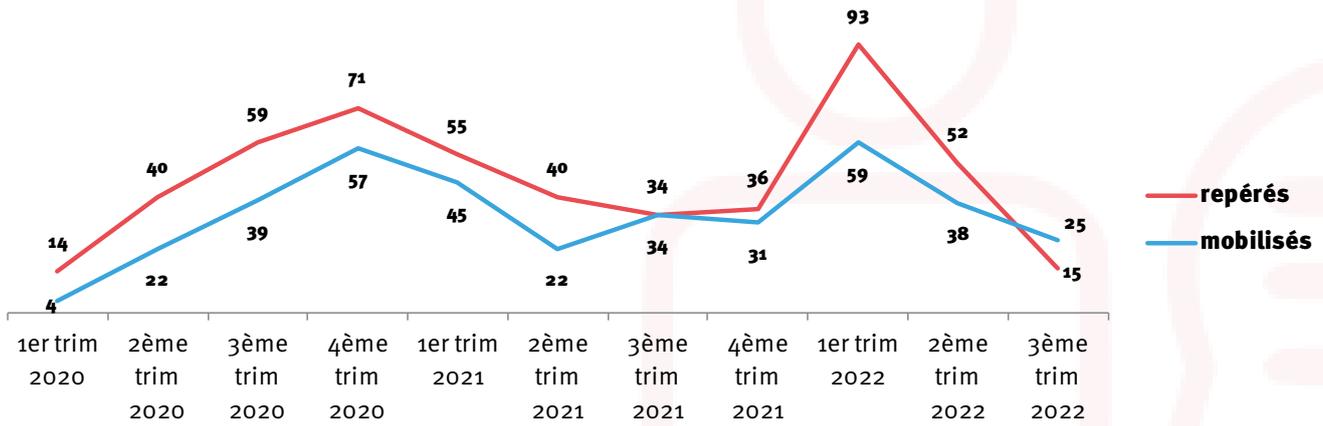
Pour la DGEFP, dans le cadre du collecteur, est réputé «décrocheur», un jeune n'ayant pas validé le diplôme dans le niveau le plus haut de scolarité atteint.
Exemple: un jeune est titulaire d'un Baccalauréat, est s'est inscrit en BTS et n'a pas validé son diplôme est identifié comme «décrocheur»

Les jeunes de 16-17 ans, sans distinction de genre, sont ceux représentant la plus importante proportion de «décrocheurs scolaires».
A contrario, les 21-25 ans, et particulièrement chez les femmes, présentent la plus importante proportion de diplômés (sans précision ici du niveau de diplôme)

Proportion décrocheur scolaire par Genre/Âge

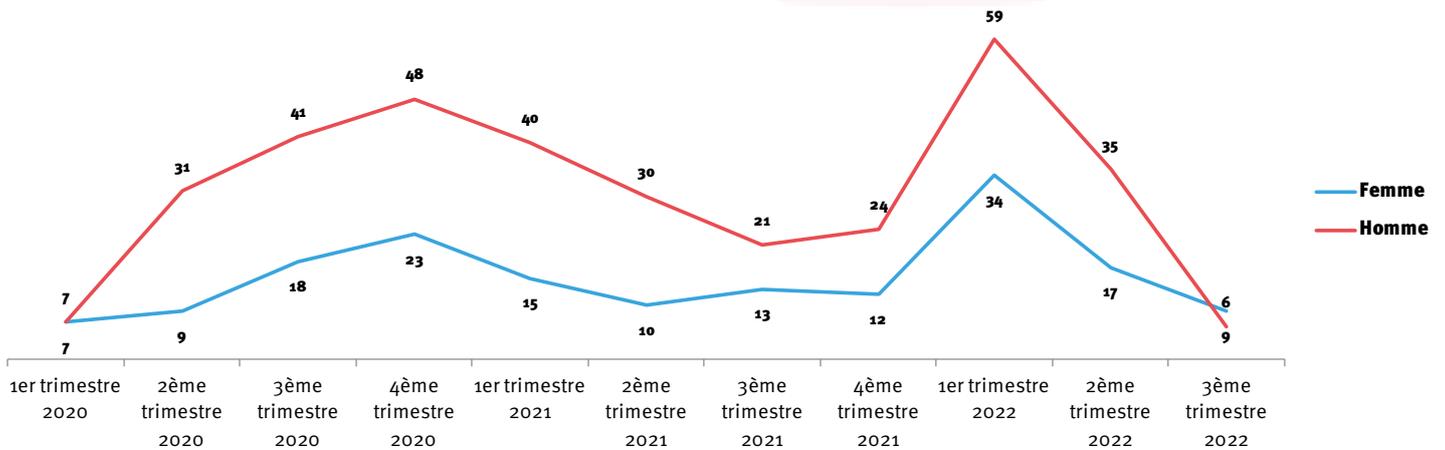


Repérage et Mobilisation



Taux de mobilisation: 73,9%

Repérage et genre



Taux de mobilisation

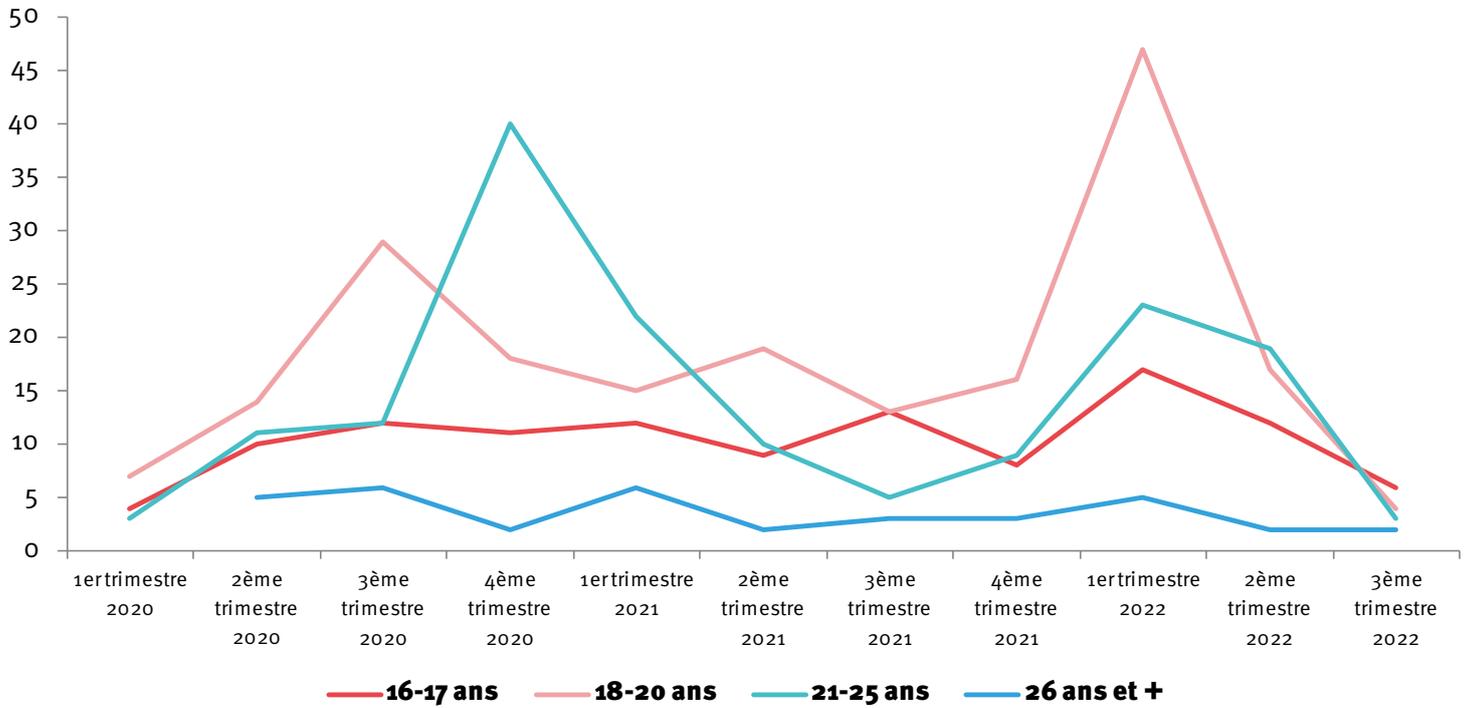
Homme: 71,1%

Femme: 79,6%

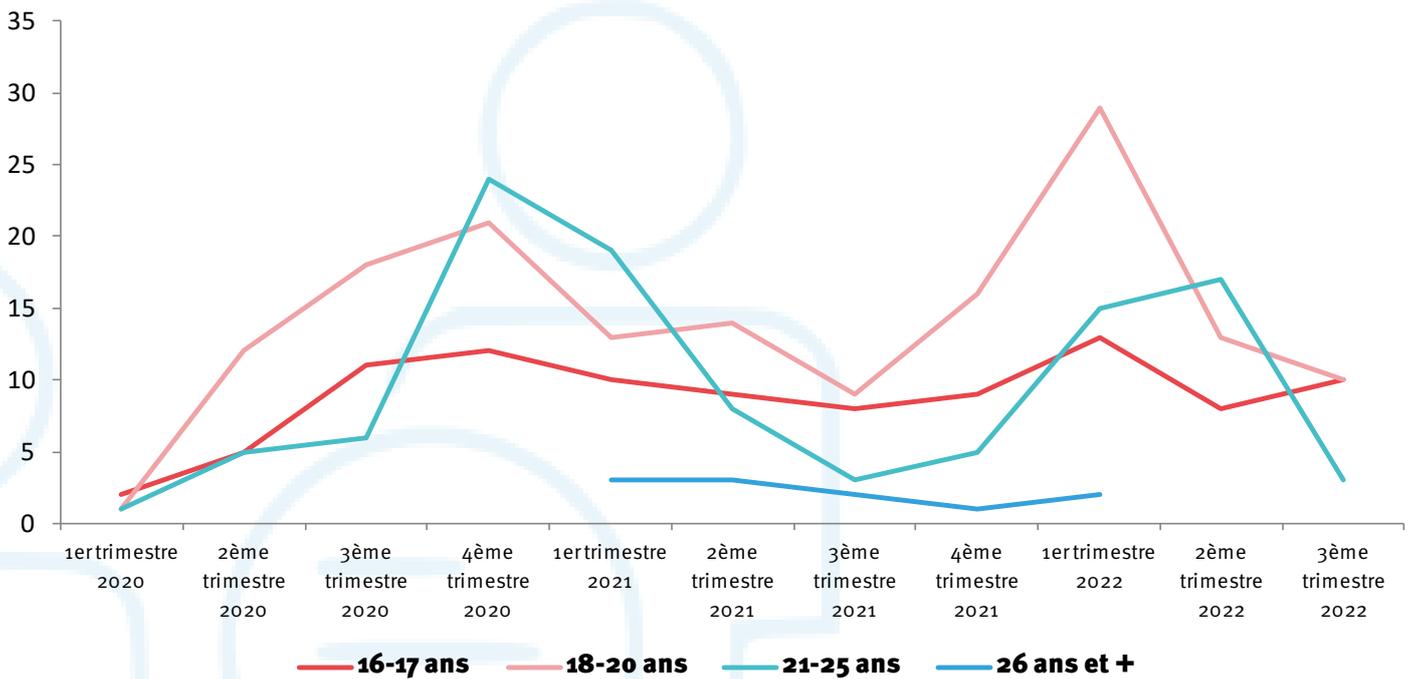
On observe un important écart de mobilisation entre les hommes et les femmes (8,5 points en proportion par genre)

Par «mobilisé» on entend un.e jeune ayant accepté de se rendre en rendez-vous auprès d'un.e conseillère de Mission Locale Jeune après avoir été repéré dans le cadre du projet par un.e référent.e de proximité. Cela n'indique pas cependant si le/la jeune a effectivement été accompagné.e à l'issue de ce premier rendez-vous

Repérage et âge



Mobilisation et âge



Taux de mobilisation

16-17 ans: 85,1%
18-20 ans: 78,4%
21-25 ans: 67,5%
26 ans et + : 47,2%

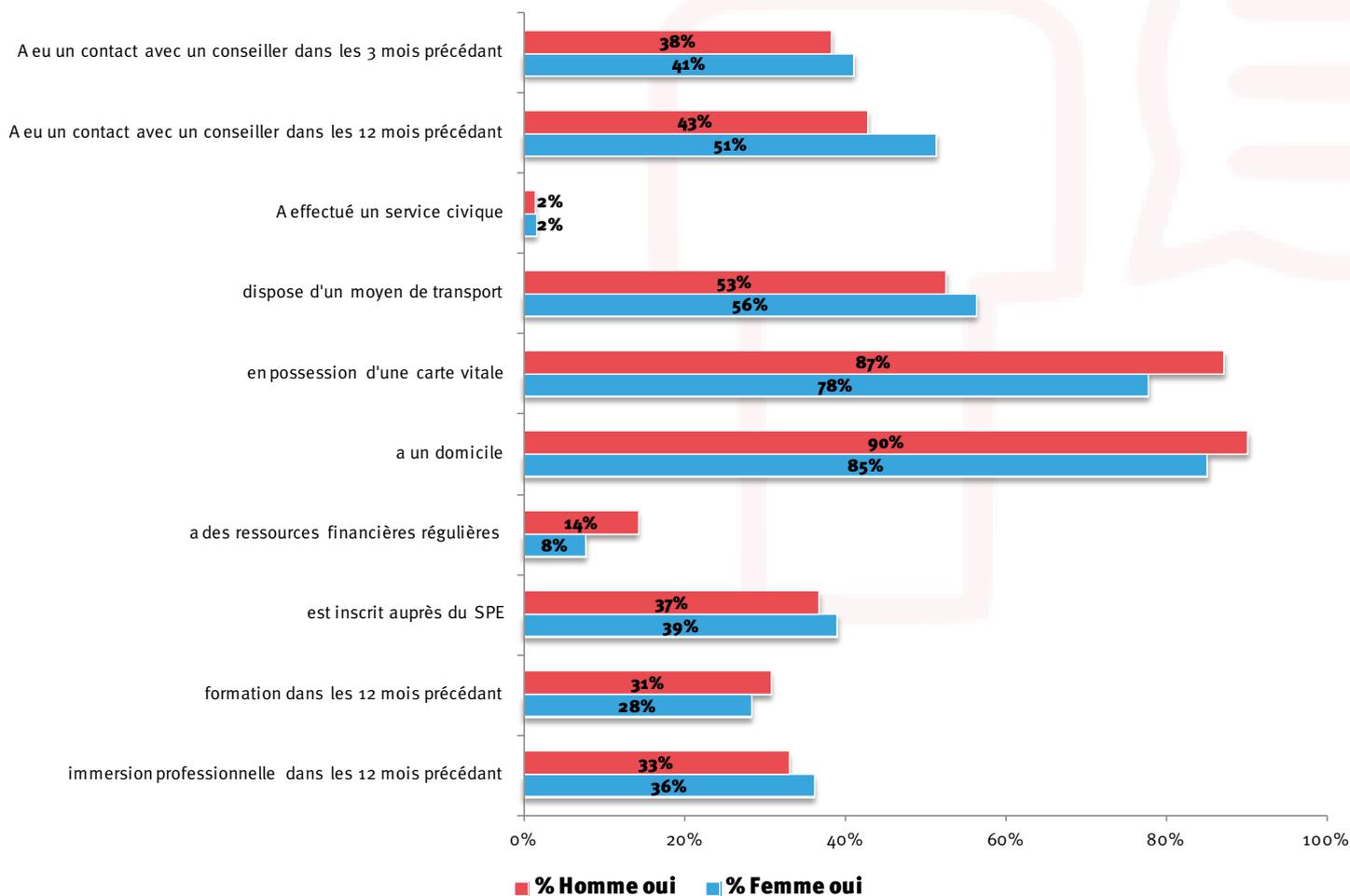
En proportion par tranche d'âge:

plus les jeunes sont âgés au moment de leur repérage par un.e référent.e de proximité, plus la possibilité de mobiliser ce jeune et de le «ramener vers» les dispositifs de droits communs est faible.
(2 fois moins de chance de parvenir à mobiliser un.e jeune de 26 ans et + qu'un.e jeune de 16 ou 17 ans)

Situation des jeunes avant parcours :

(à partir des jeunes «mobilisés» uniquement)

Situation avant parcours: comparaison homme/femme



En proportion par genre, les femmes présentent des situations plus précaires que les hommes avant parcours du projet Aller-Vers en Savoie:

logement (-5 pts) et situation administrative (-9 pts) moins stable, et finances régulières plus précaires (-6 points).

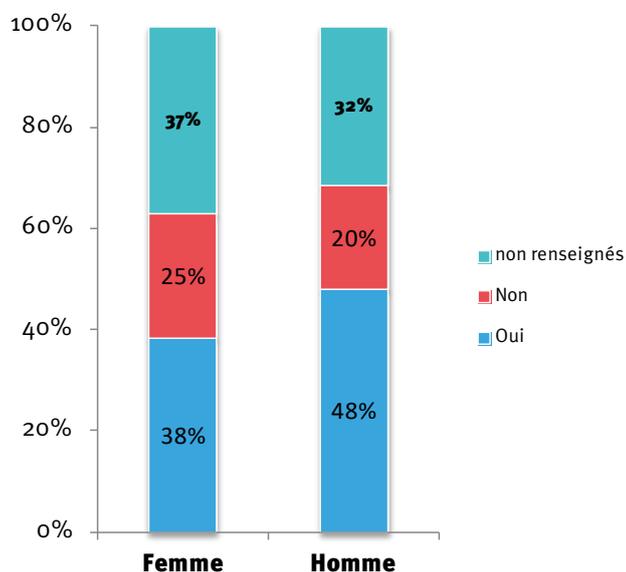
Cependant, et paradoxalement, elles sont davantage connues des Services Publics de l'Emploi avant leur rencontre avec un.e référent. de proximité.

Abandons en cours de parcours:

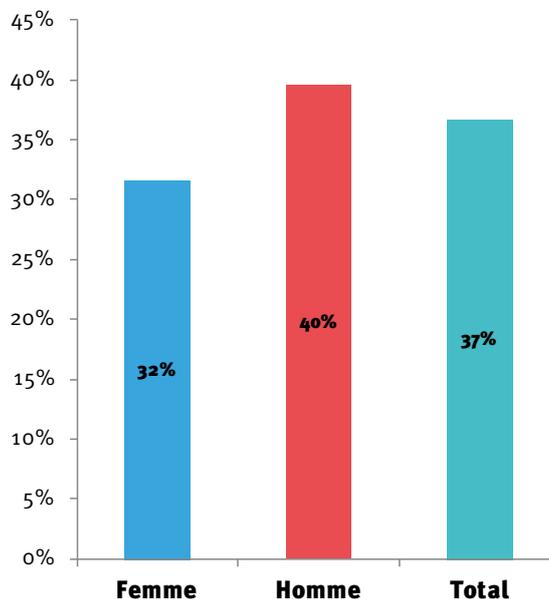
est considéré comme «abandon» le parcours d'un jeune ayant été repéré est n'ayant pas été ensuite accompagné par la Mission Locale Jeune (avant ou après mobilisation)

Cela est à distinguer des «abandons après mobilisation», qui concerne les jeunes ayant rompu la relation après un 1er rendez-vous formel avec un.e conseiller.e de Mission Locale Jeunes.

Abandon en cours de parcours (depuis repérage)



Abandon après mobilisation (% par catégorie)



509 jeunes ont été repérés

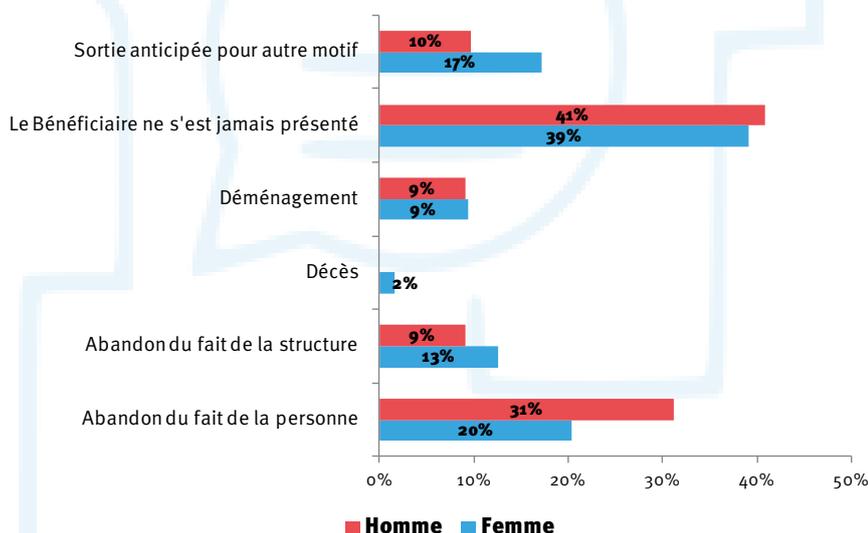
376 ont accepté un 1er rendez-vous auprès de la Mission Locale Jeune et ont été identifiés comme «mobilisés»

138 jeunes ont rompu le lien après ce 1er rendez-vous (90 ne sont finalement pas venus à ce premier rendez-vous)

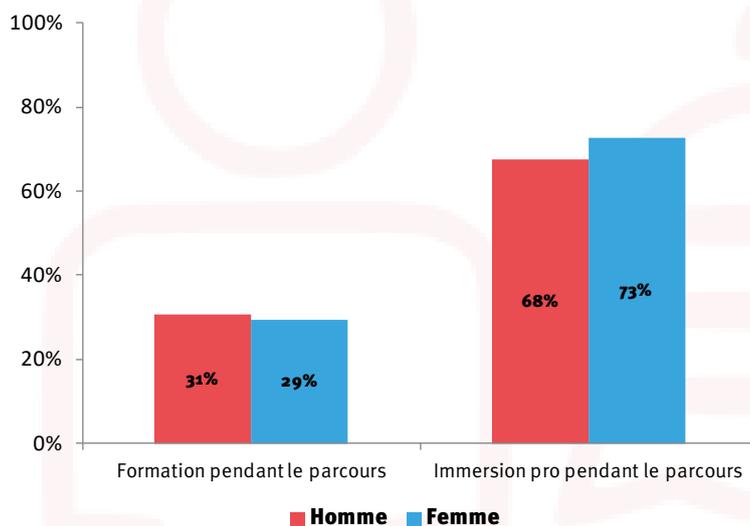
36,7% des jeunes ayant démarré un parcours d'accompagnement ont abandonné celui-ci (dont 4,4% de «sortie anticipée pour autre motif») (Accès à l'emploi, action de formation hors parcours, rebond vers un autre dispositif)

Seuls 39,5% des jeunes repérés ont effectivement été accompagnés dans le cadre du parcours Aller-Vers en Savoie après leur repérage

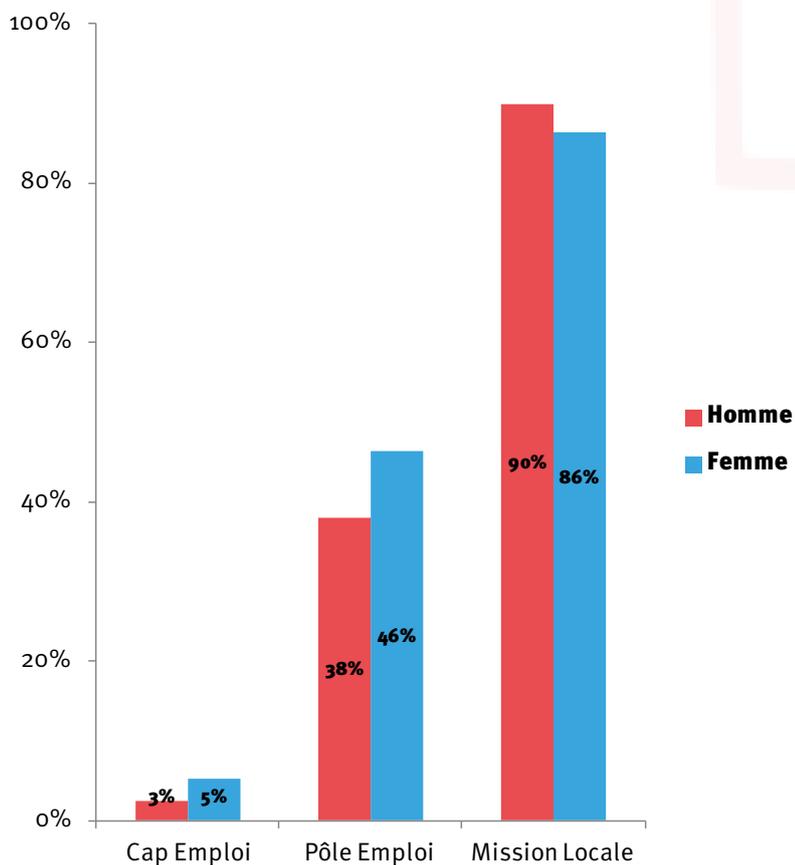
Motif de l'abandon



Accompagnement pendant le parcours

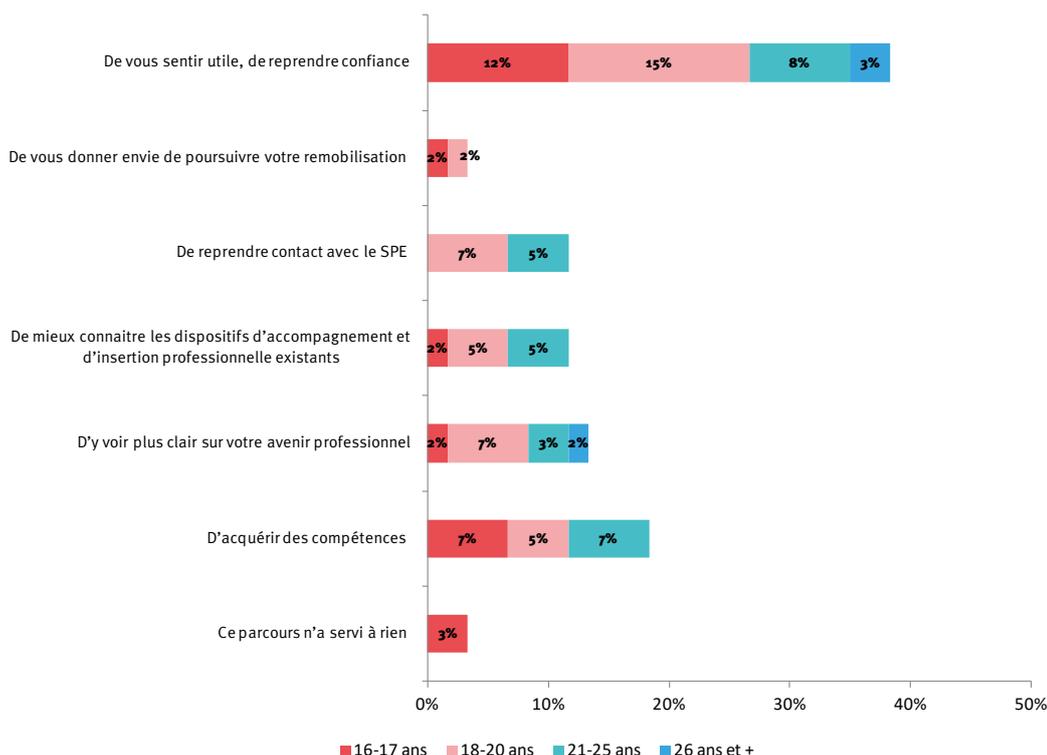


A l'issue du parcours est inscrit à ?

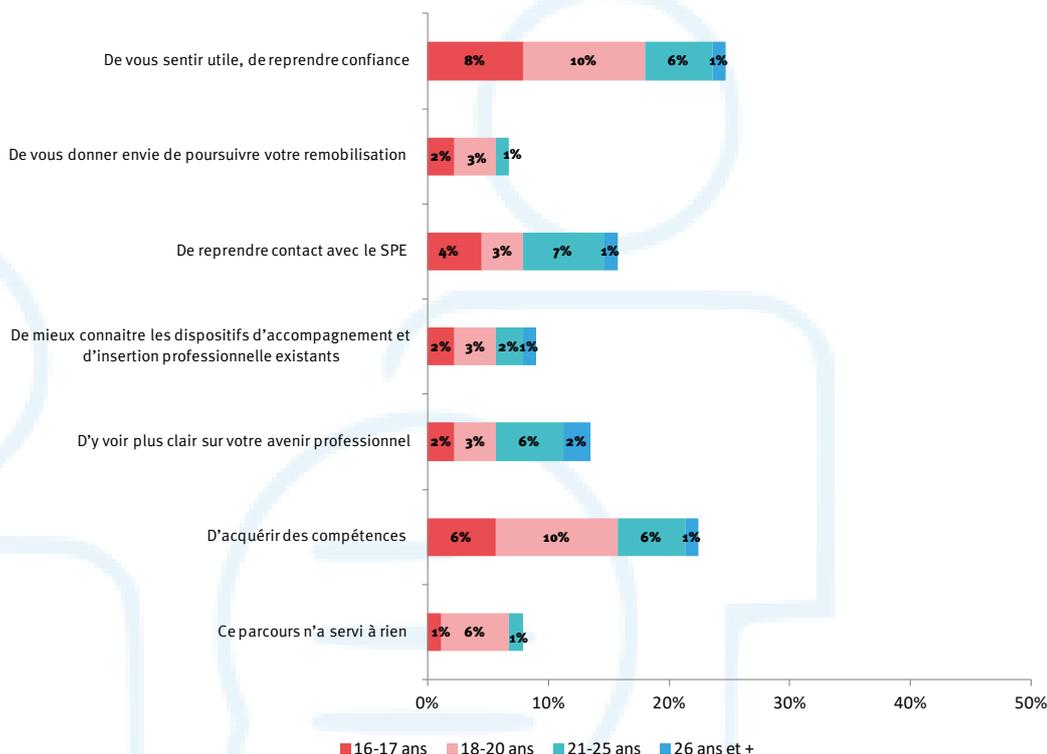


On observe un cumul des inscriptions auprès de Services Publics de l'Emploi
36% des jeunes mobilisés inscrits à la Mission Locale Jeune le sont aussi à Pôle Emploi

Apport du parcours d'après les femmes/âge



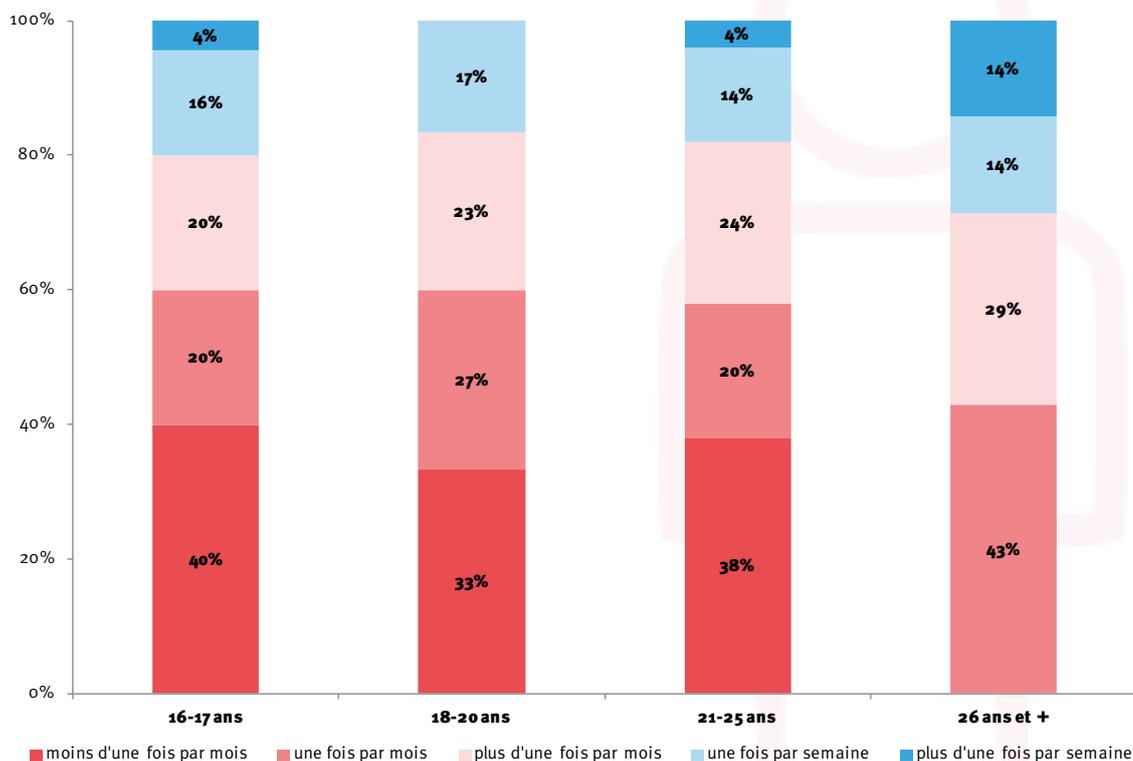
Apport du parcours d'après les hommes/âge



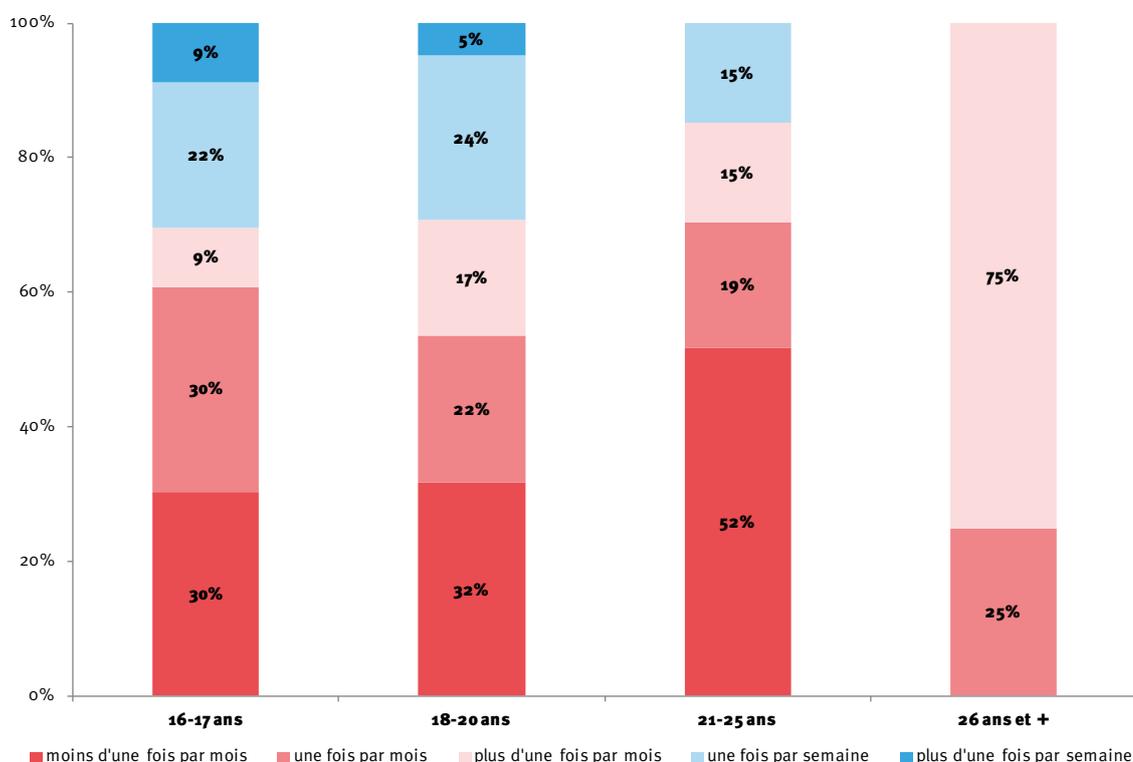
Les réponses par tranches d'âge et genre sont relativement congruentes, on notera les différences suivantes:

- Le parcours à apporter de la confiance et un sentiment d'utilité davantage pour les femmes (+13 pts) et particulièrement chez les moins de 20ans
- L'idée de se remobiliser et de reprendre contact avec le SPIE fait davantage sens pour les hommes (+2pts)
- Mieux connaître les dispositifs et y voir plus clair sur leur avenir est un apport davantage identifié par les femmes (+4pts), tandis qu'acquérir des compétences est plutôt identifié par les hommes (+ 4pts)
- Le parcours n'a apporté aucun élément significatif pour davantage d'homme que de femmes (+5pts)

Occurrence des contacts avec un référent de proximité pendant le parcours/ Homme

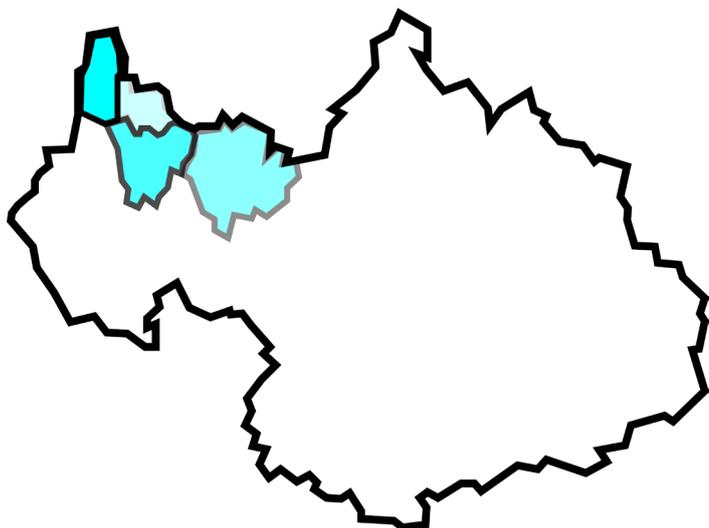


Occurrence des contacts avec un référent de proximité pendant le parcours/ Femme

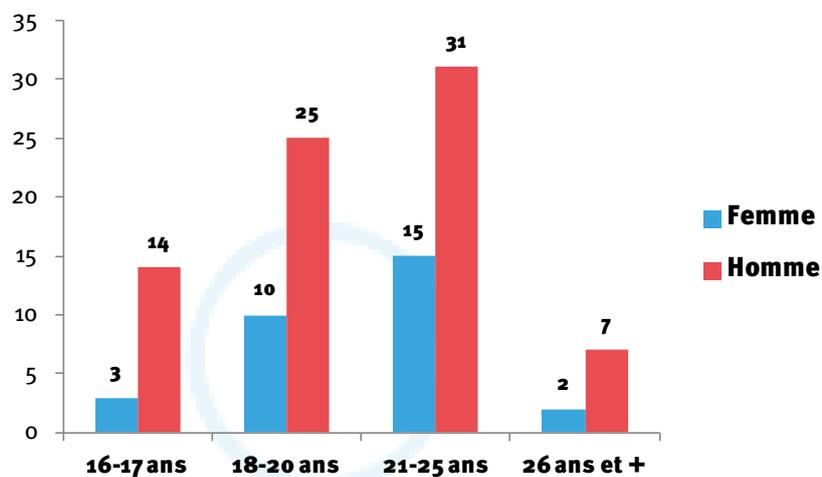


Il y a une inversion de la fréquence des contacts à partir de 21-25 ans pour les femmes et les hommes. De 16 à 20 ans, ce sont les femmes qui ont le plus de contacts réguliers avec leur référent.e. A partir de 21 ans, ce sont les hommes qui sont davantage en contact fréquemment (différentiel conséquent chez les 26 ans et +)

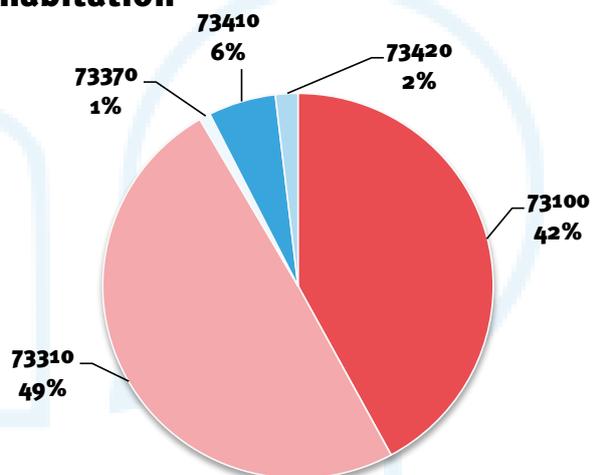
**Données spécifiques
du territoire en question**



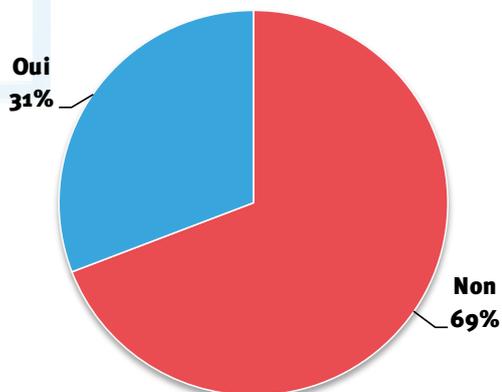
Tranches d'âge/genre



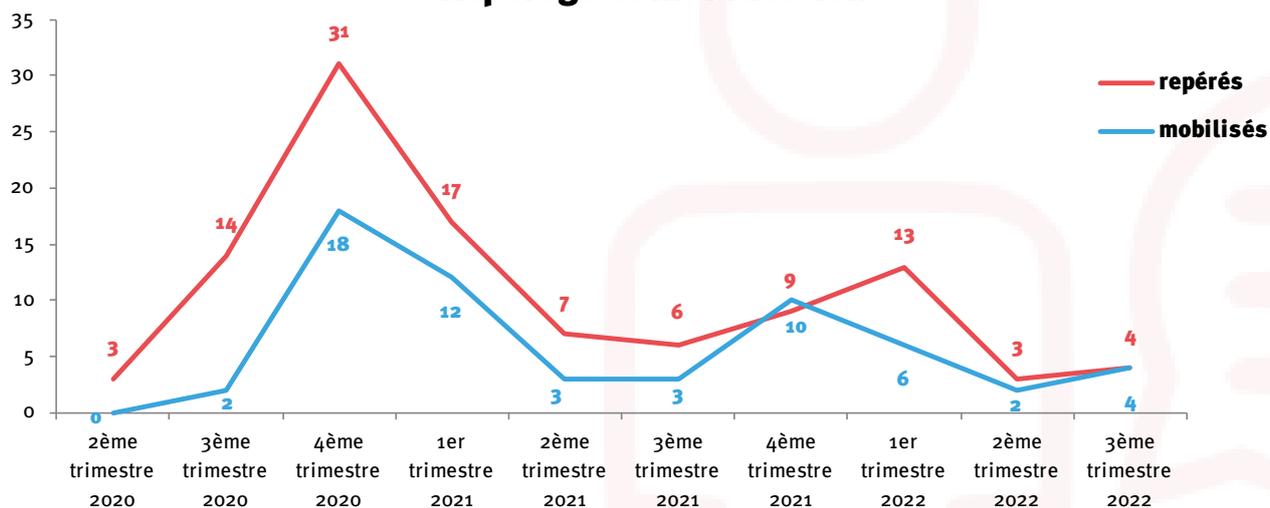
Lieu d'habitation



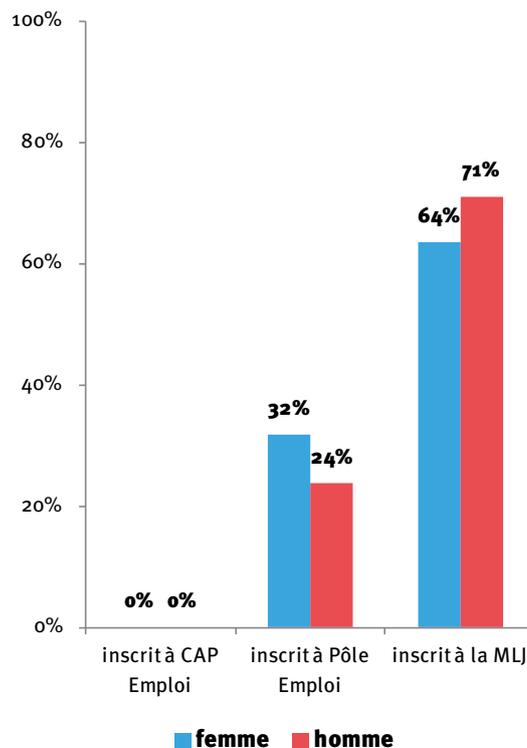
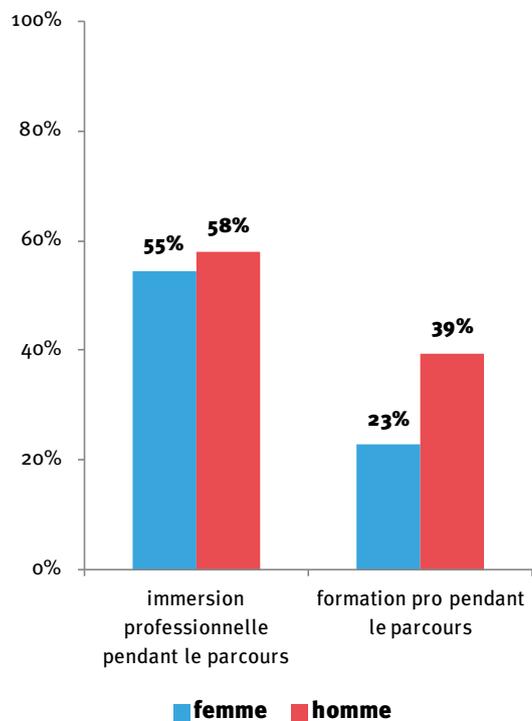
Décrocheur scolaire



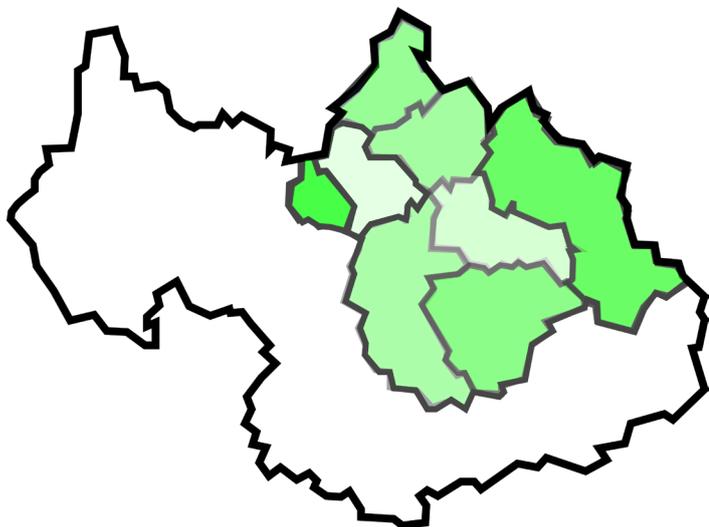
Repérage et Mobilisation



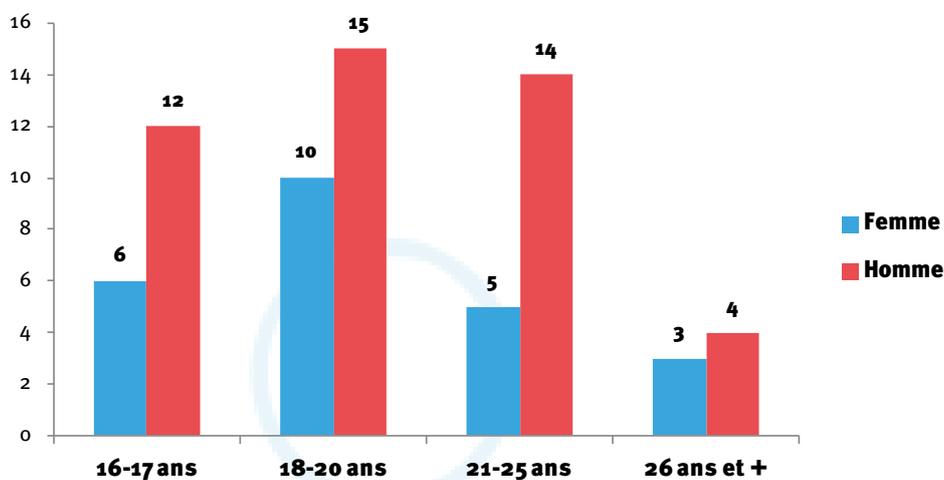
taux de mobilisation 56%



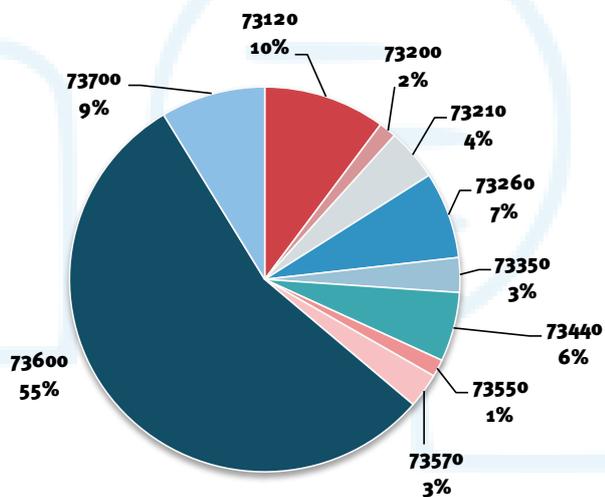
**Données spécifiques
du territoire en question**



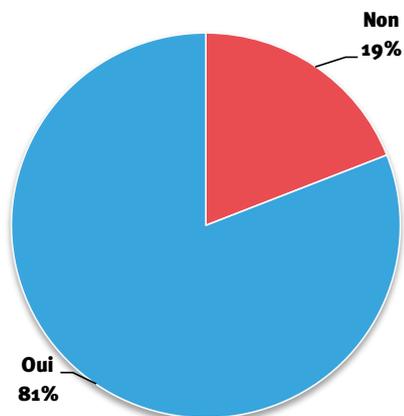
Tranches d'âge/genre



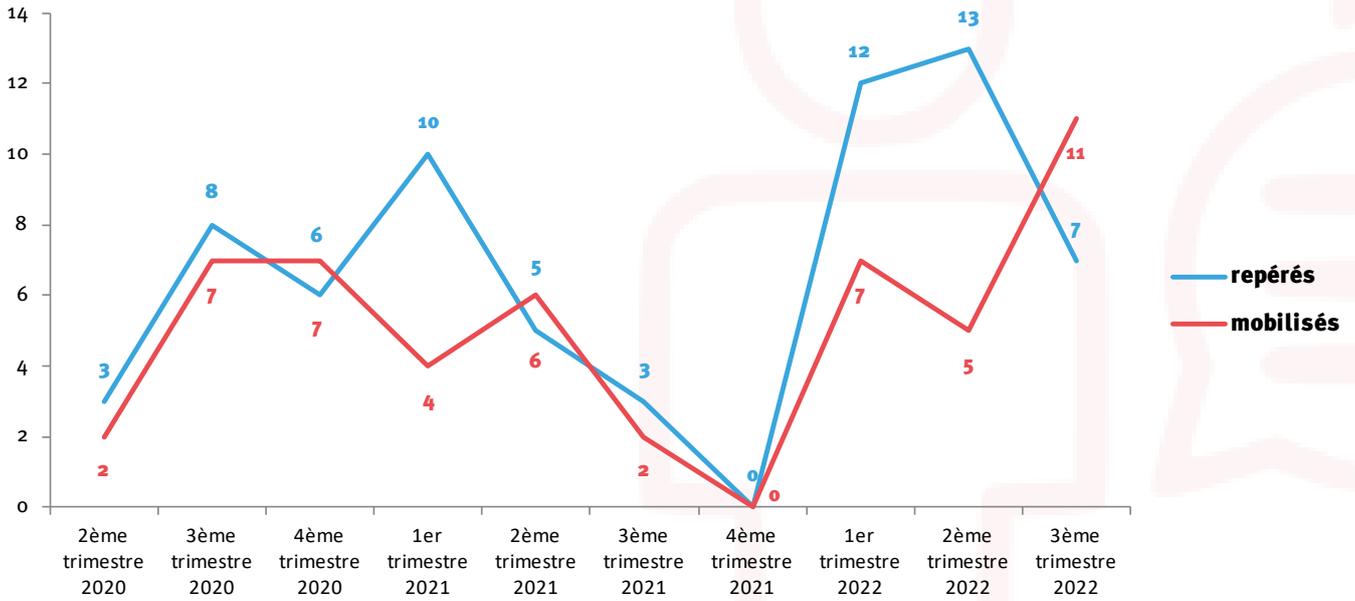
Lieu d'habitation



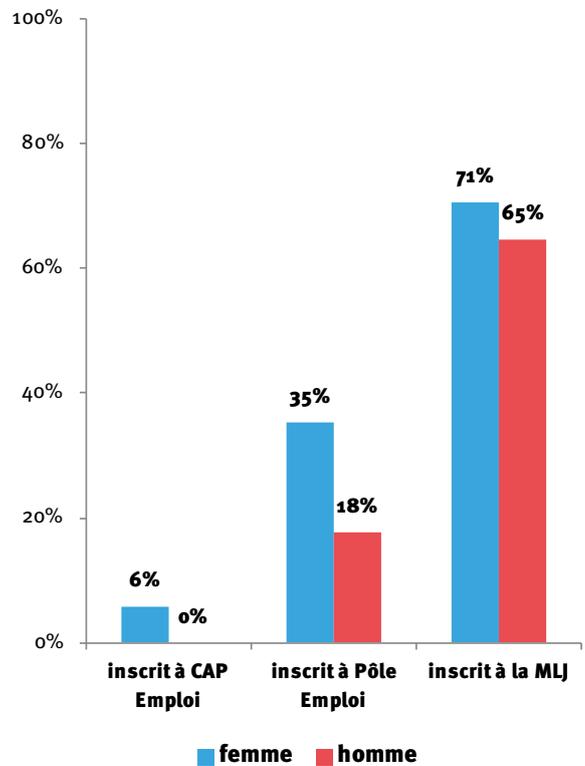
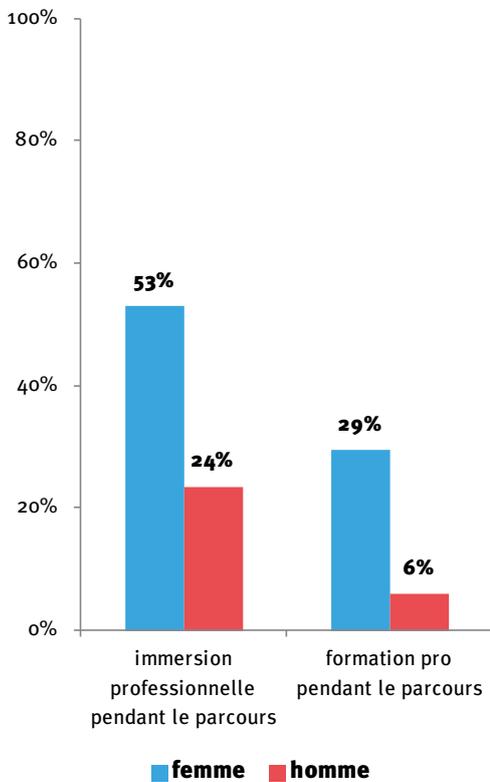
Décrocheur scolaire



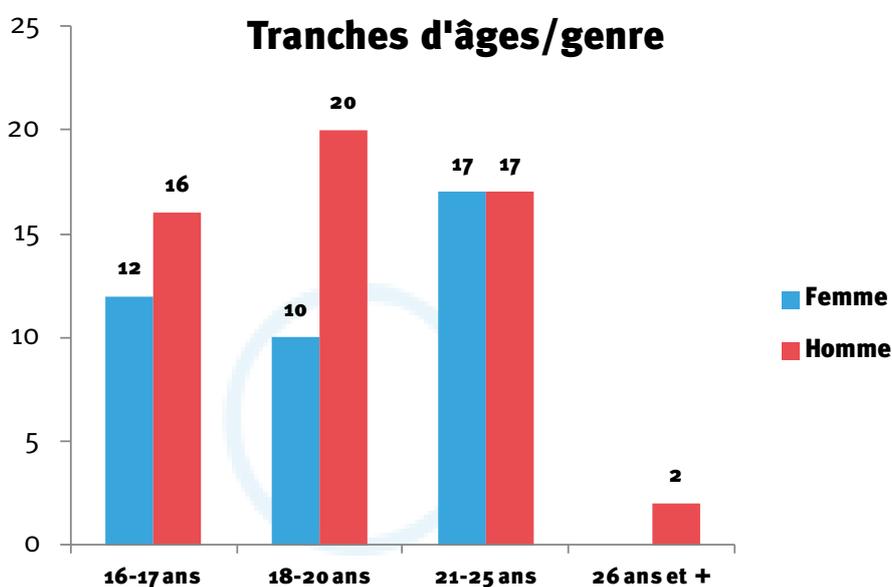
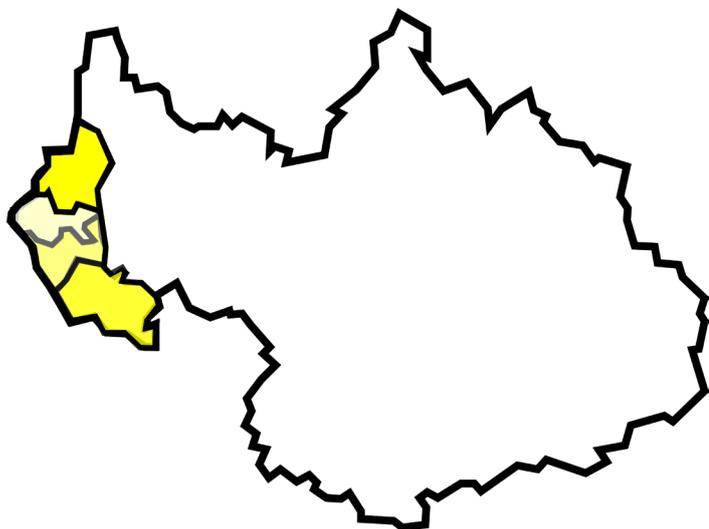
Repérage et Mobilisation



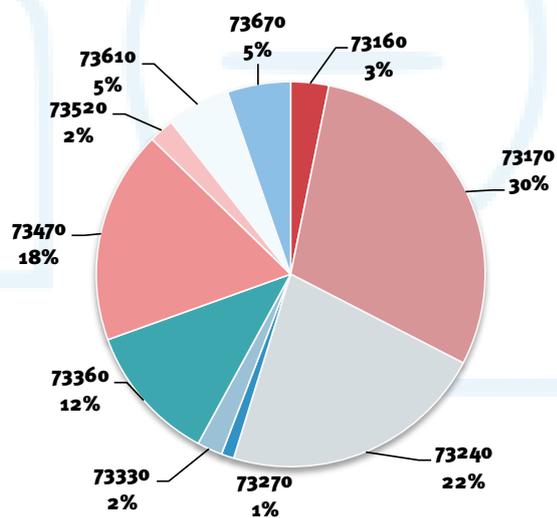
taux de mobilisation 76%



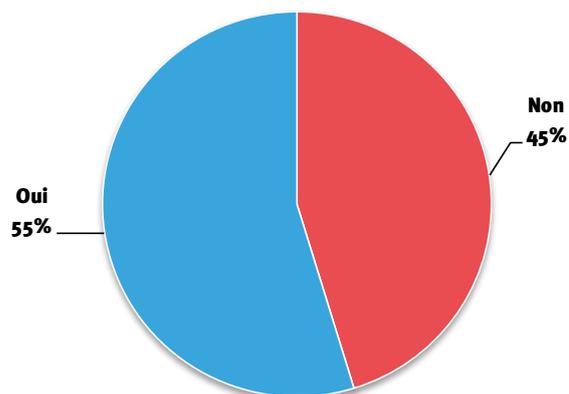
**Données spécifiques
du territoire en question**



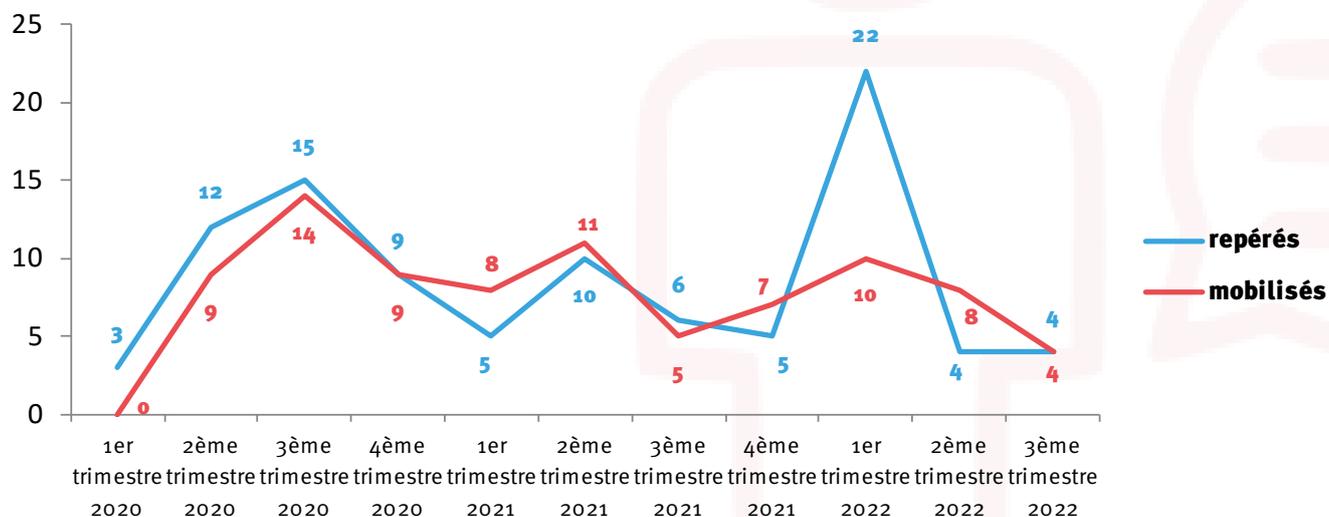
Lieu d'habitation



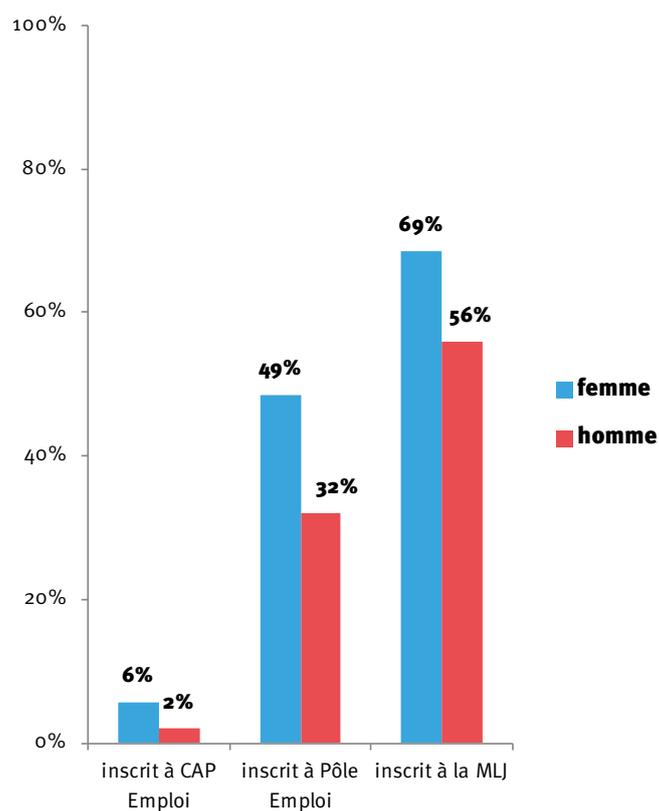
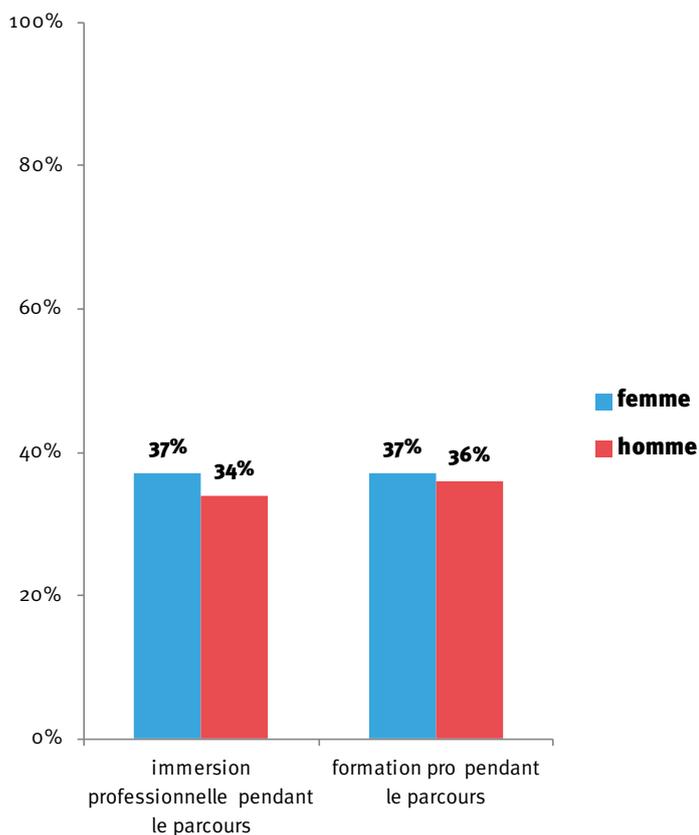
Décrocheur scolaire



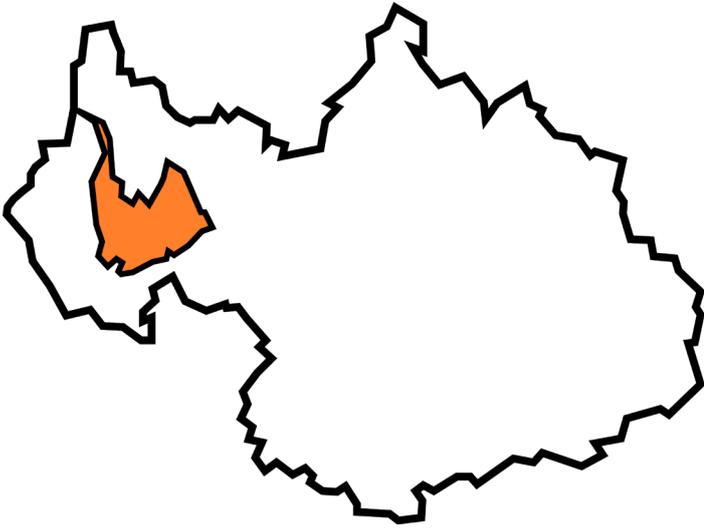
Repérage et Mobilisation



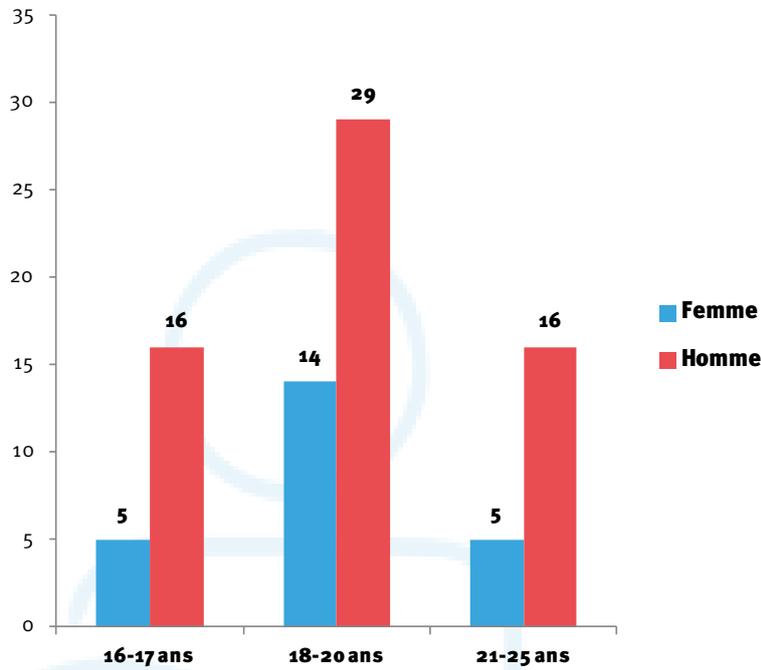
taux de mobilisation 89%



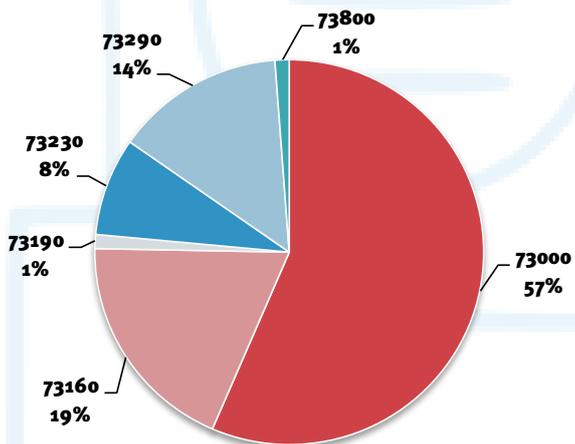
**Données spécifiques
du territoire en question**



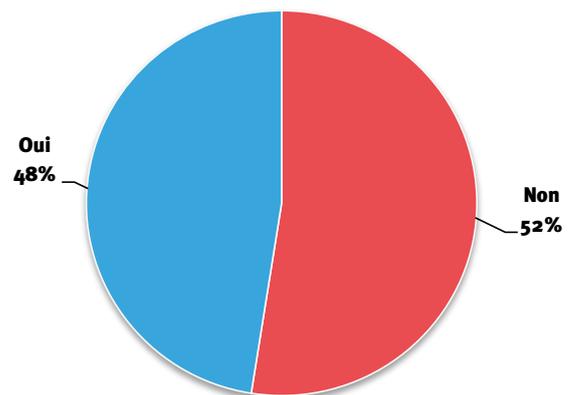
Tranches d'âge/genre



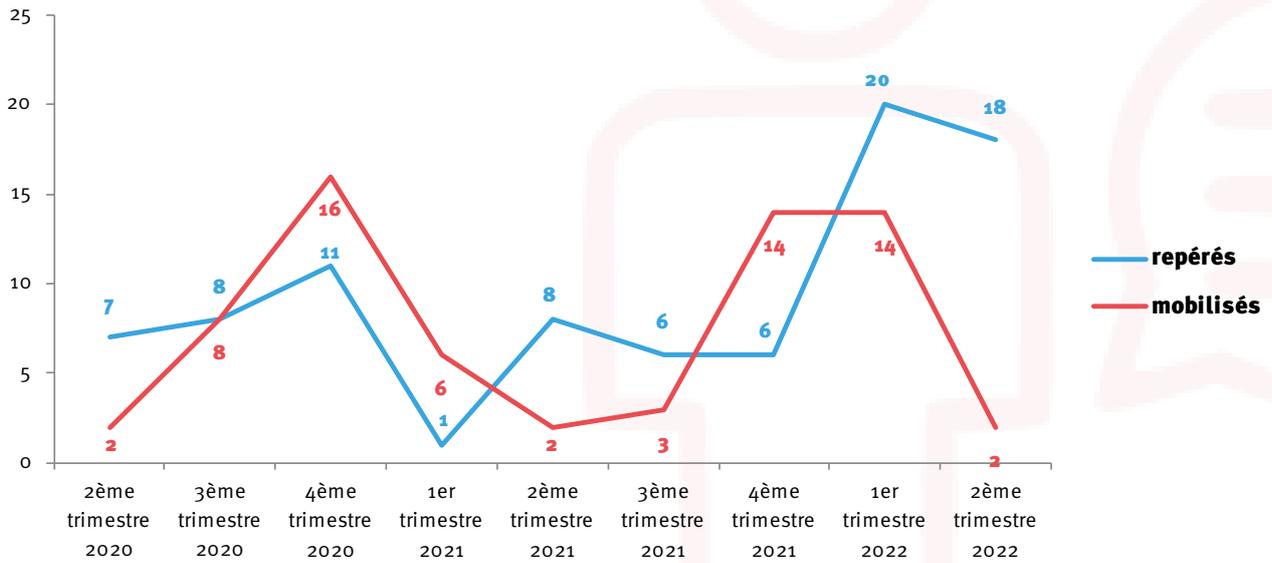
Lieu d'habitation



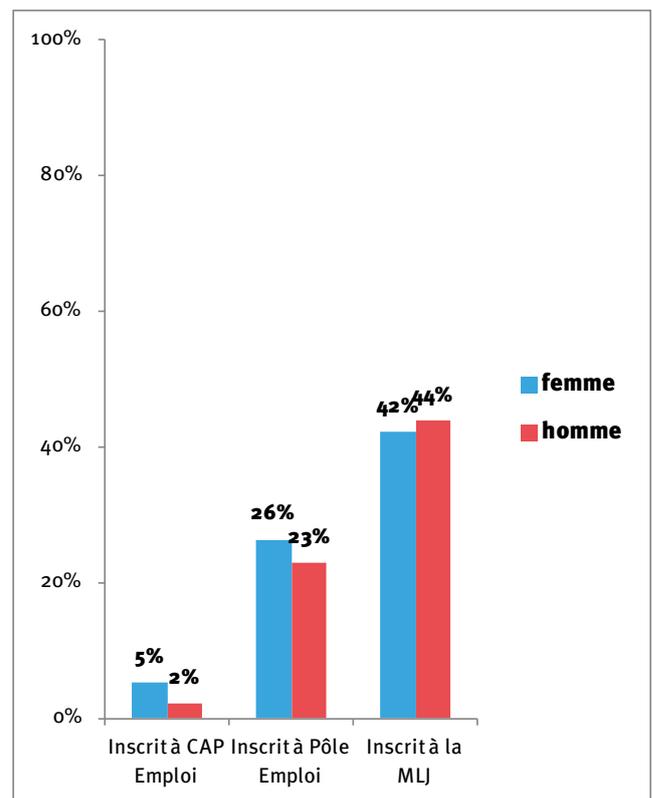
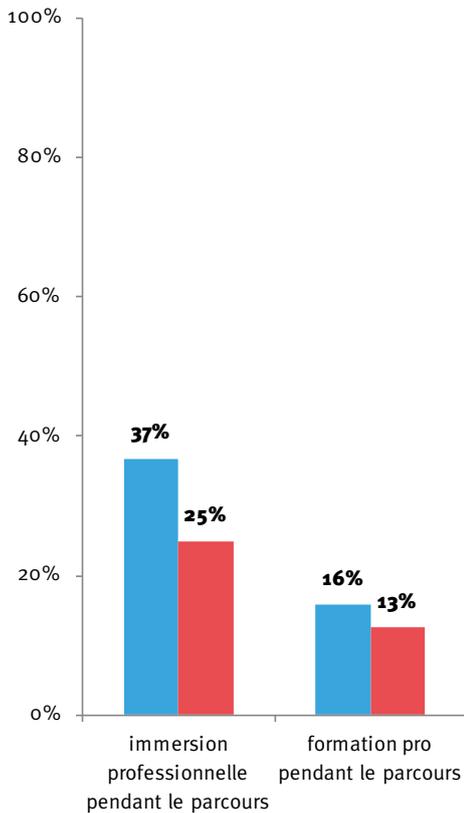
Décrocheur scolaire



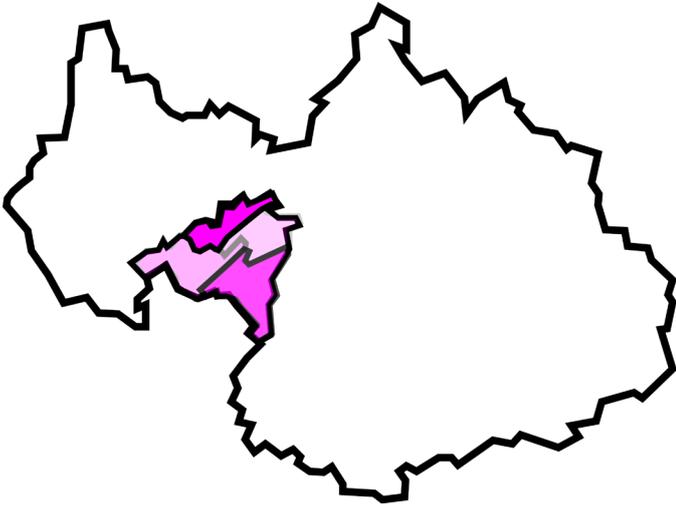
Repérage et Mobilisation



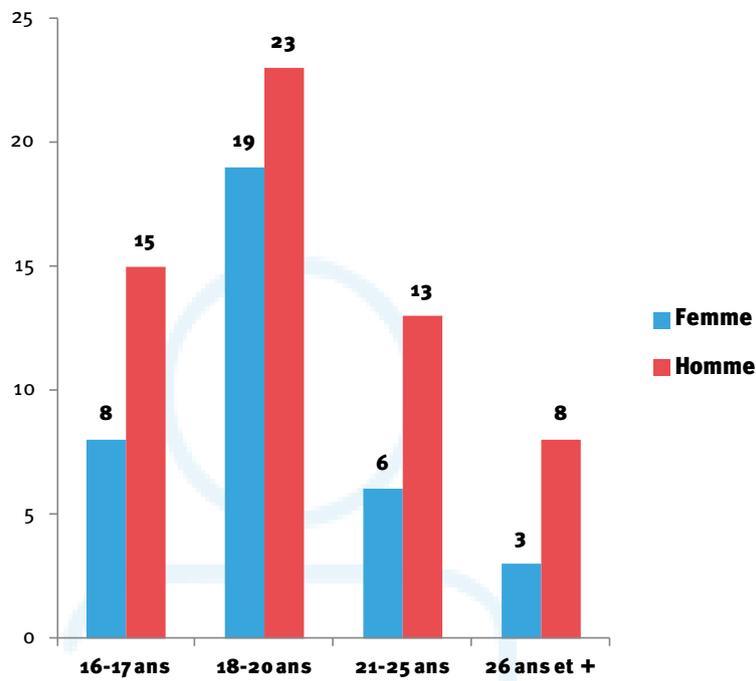
taux de mobilisation 79%



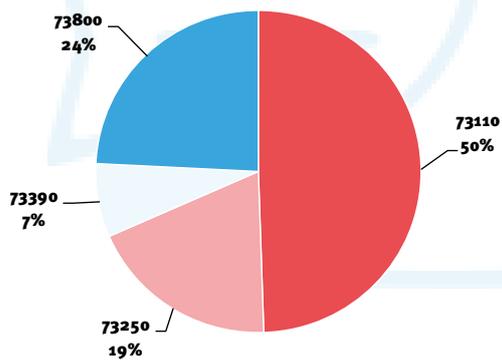
Données spécifiques
du territoire en question



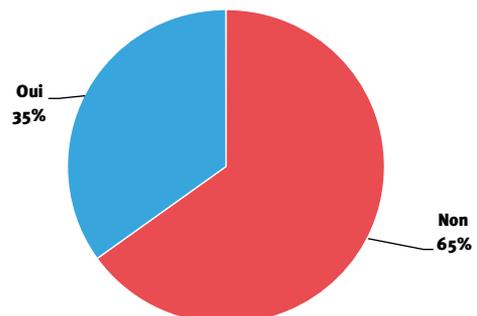
Tranches d'âge/genre



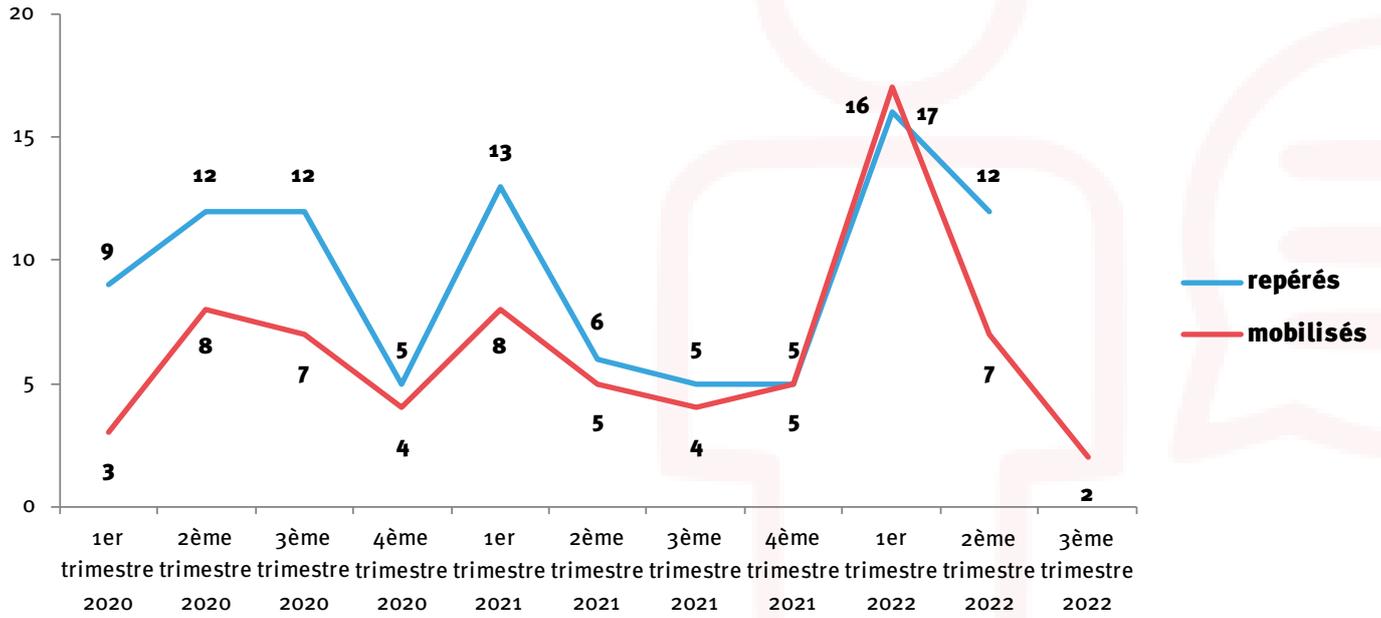
Lieu d'habitation



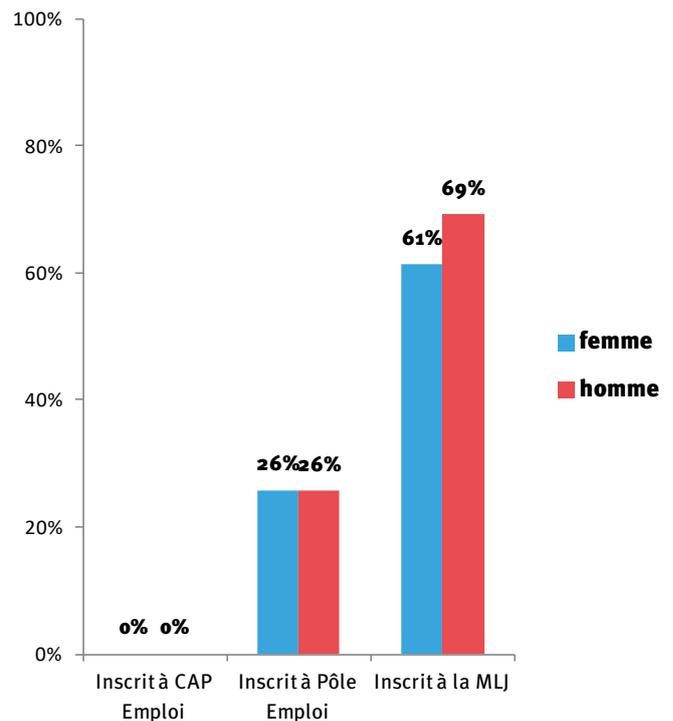
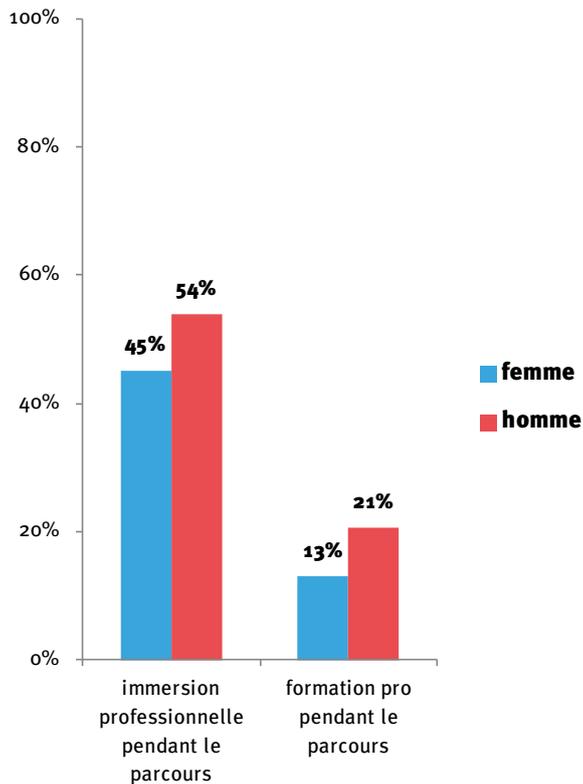
Décrocheur scolaire



Repérage et Mobilisations

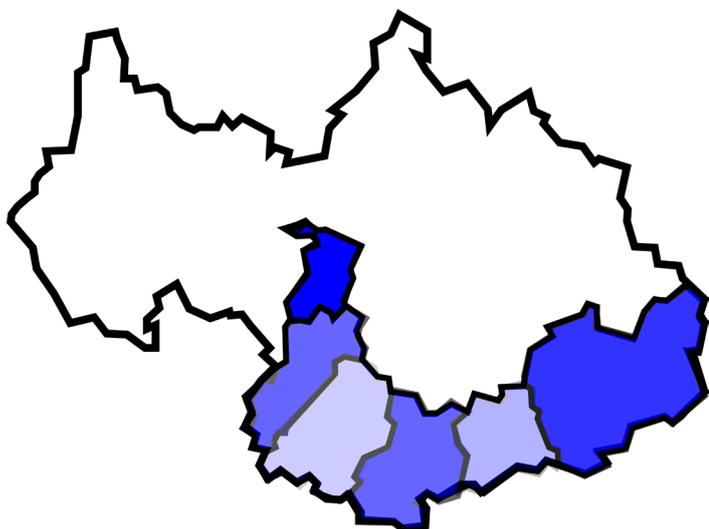


taux de mobilisation 74%

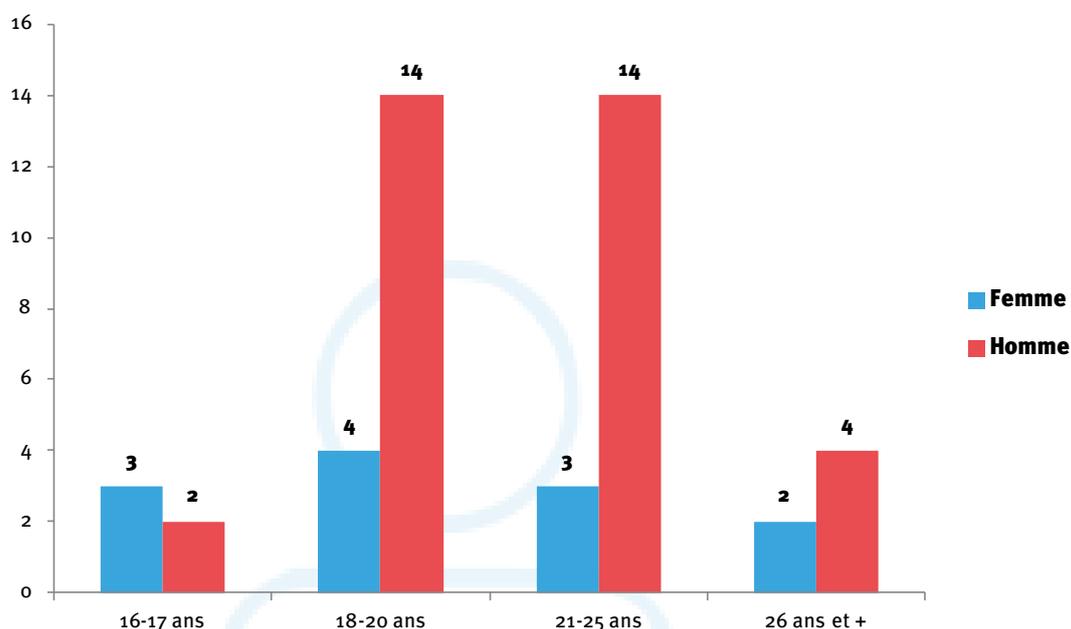


MAURIENNE

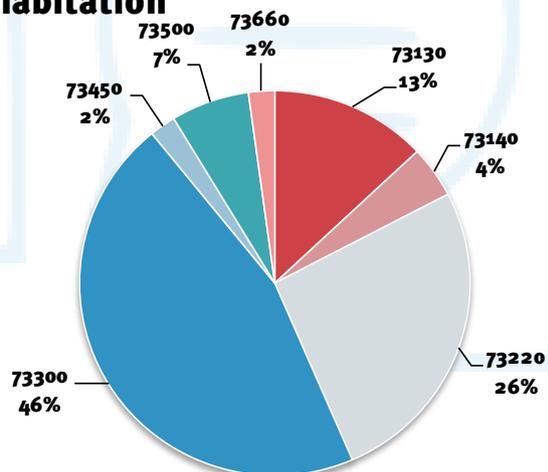
Données spécifiques
du territoire en question



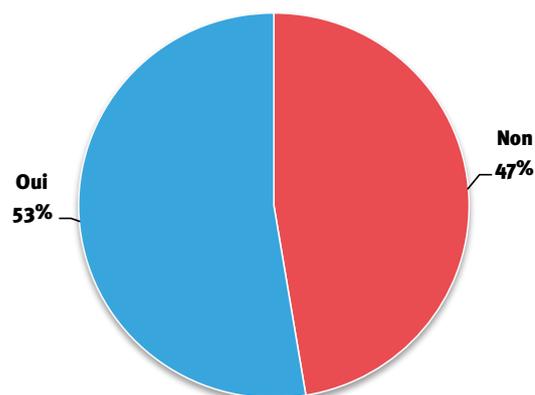
Tranches d'âge/genre



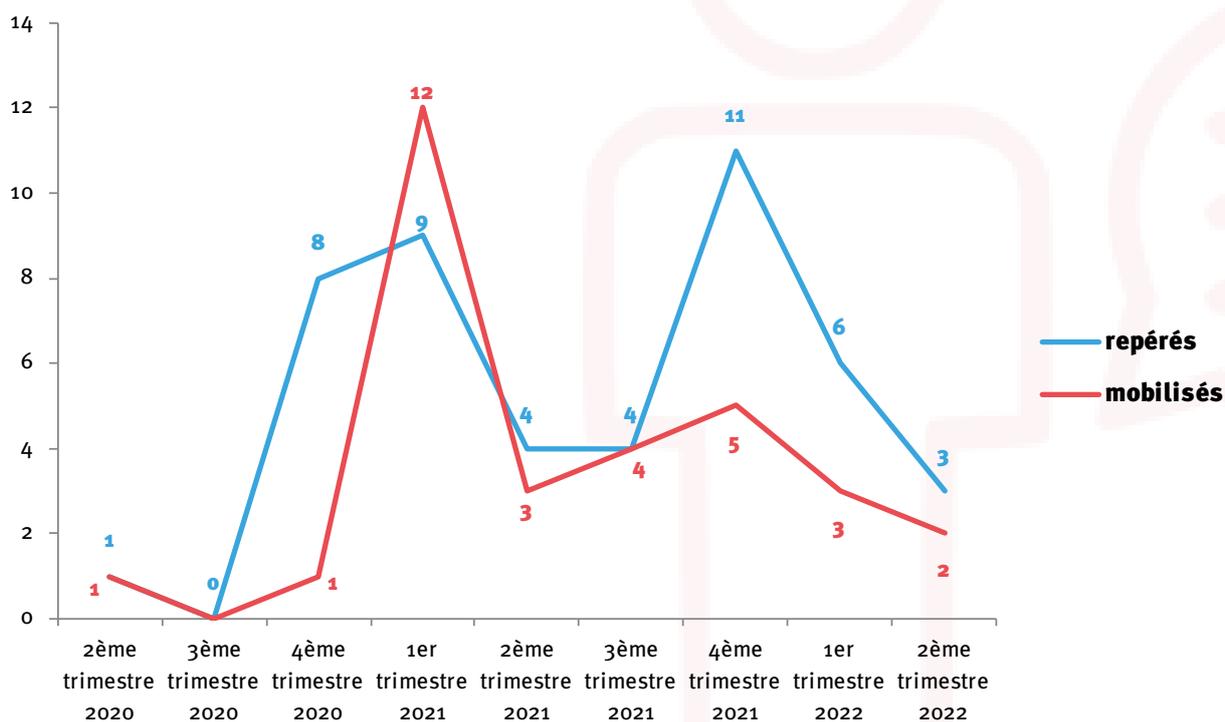
Lieu d'habitation



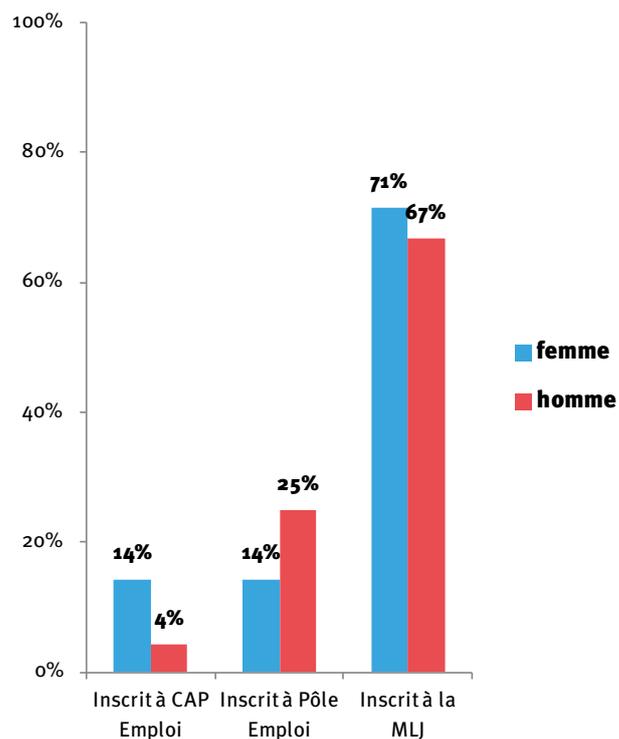
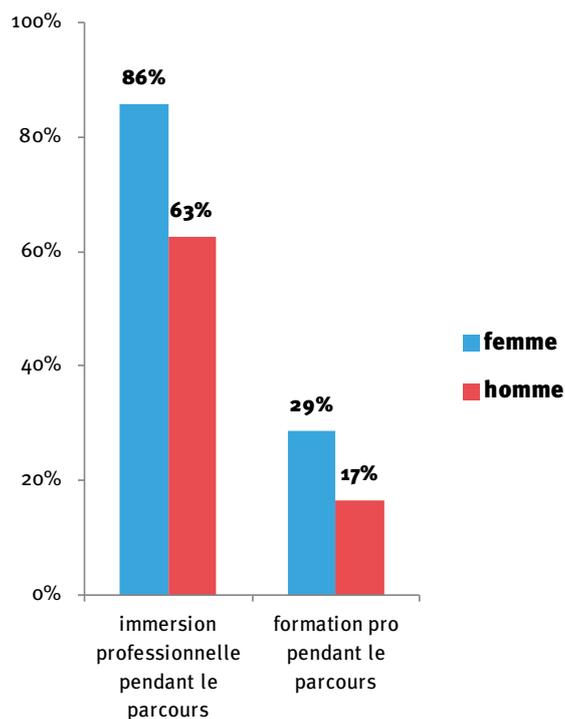
Décrocheur scolaire



Repérage et Mobilisation



taux de mobilisation 67%



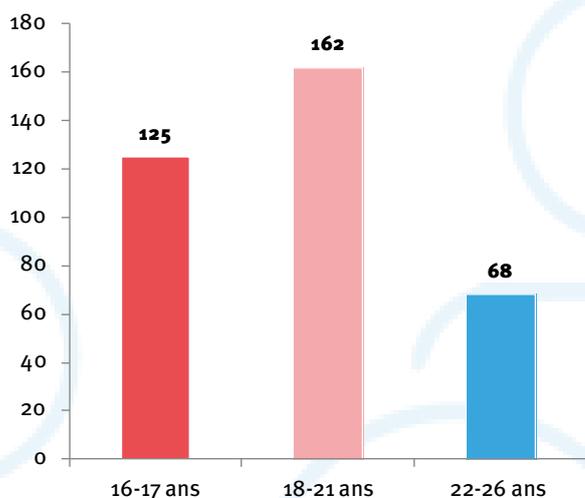
Focus sur les -26 ans

STATISTIQUES I-MILIO

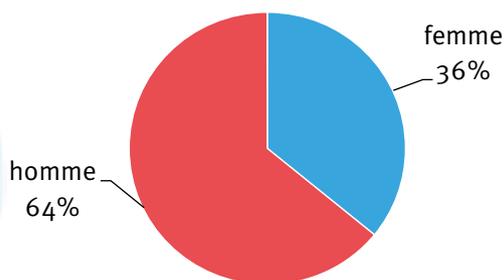
Les Missions Locales Jeunes utilisent un logiciel de recueil de données statistiques qui leur est propre: I-Milio. Nous proposons ici une extraction de cette base de donnée pour les jeunes de - de 26 ans concernés par le projet.

355 jeunes en contact, dont 7% en QPV

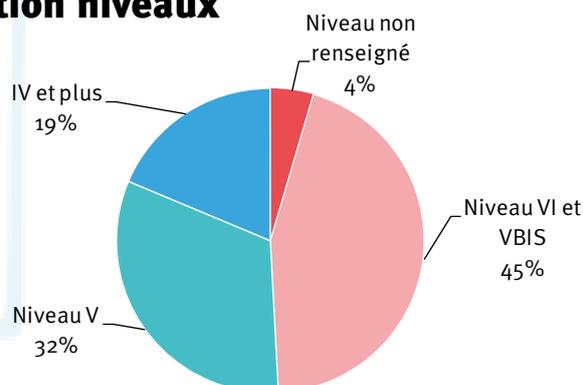
Tranches d'âge

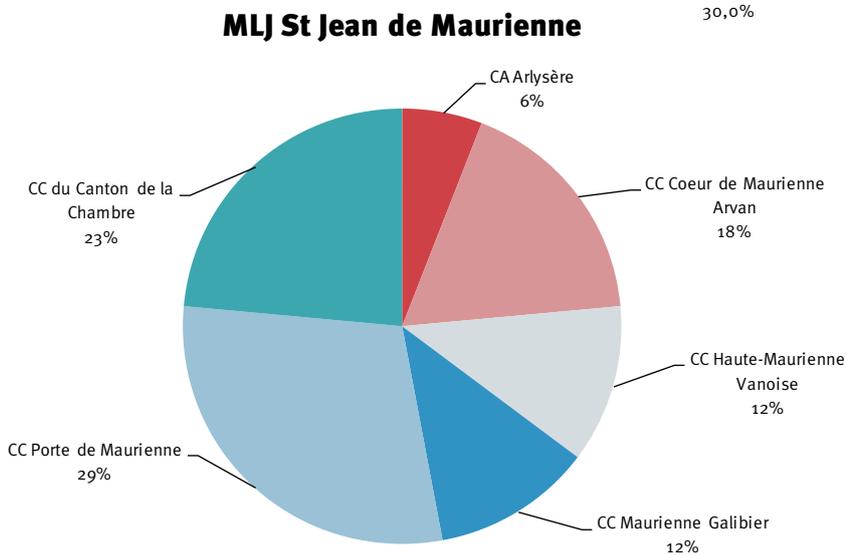
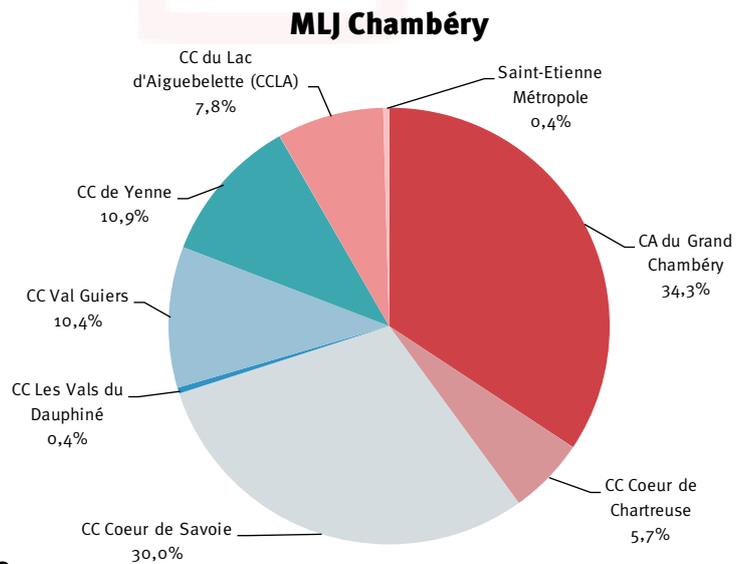
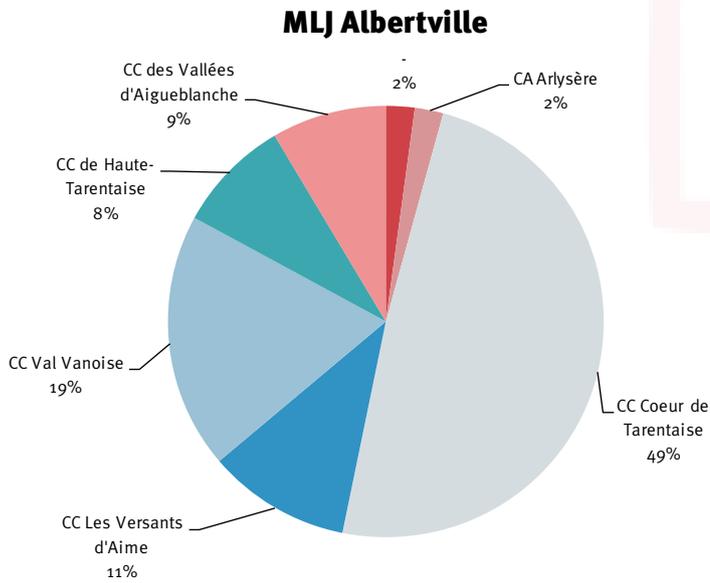
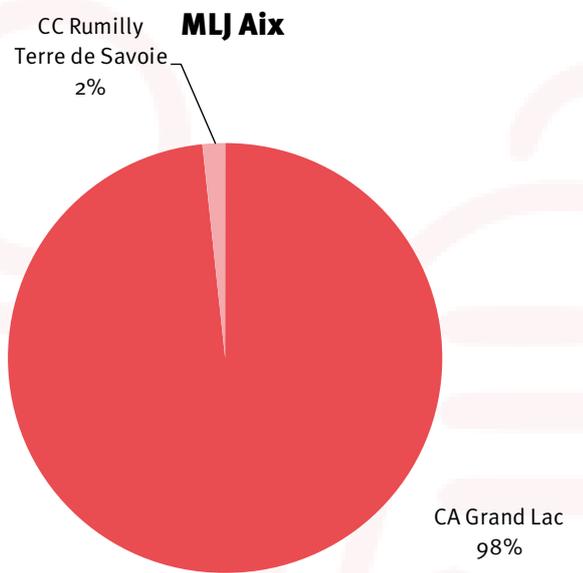


Genre

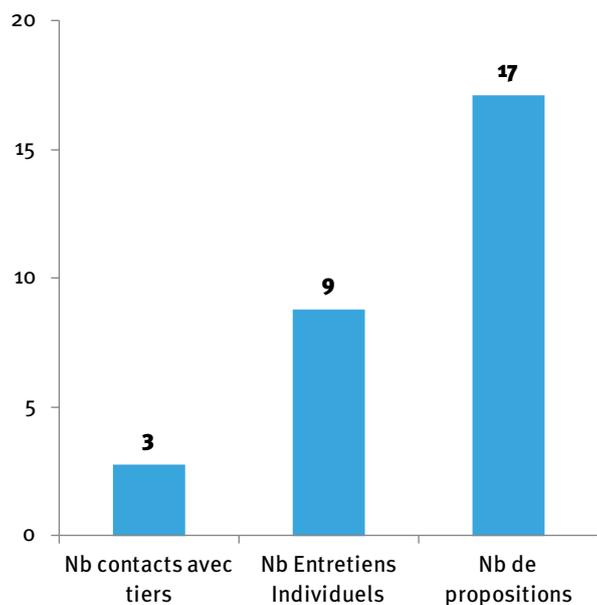


Répartition niveaux



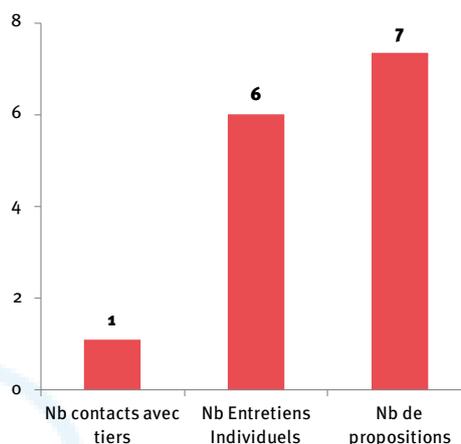


Actes réalisés (total ramené à une moyenne par jeune)

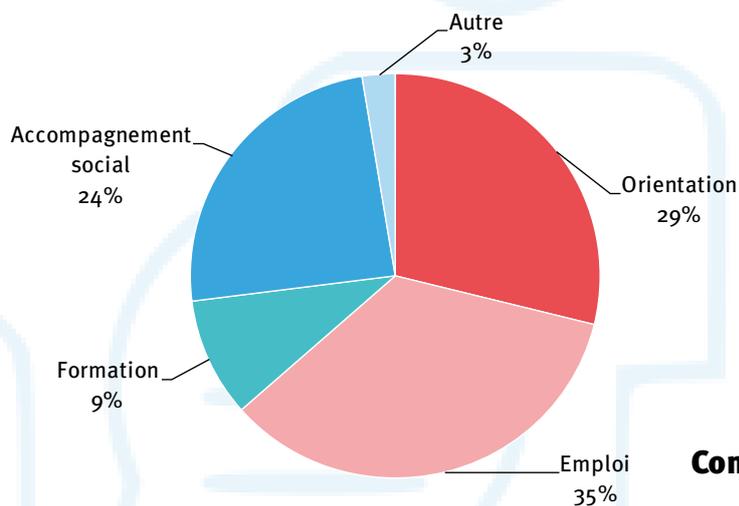


Les jeunes étant accompagnés dans le cadre du projet «Aller-Vers» bénéficie d'un accompagnement plus soutenu. C'est particulièrement vrai pour le nombre de propositions qui leurs sont faites (+59% qu'un jeune avec un accompagnement «classique»)

Comparatif avec données globales MLJ Chambéry

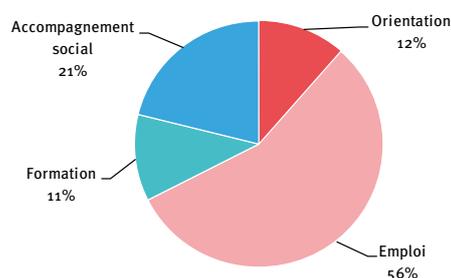


Répartition des propositions

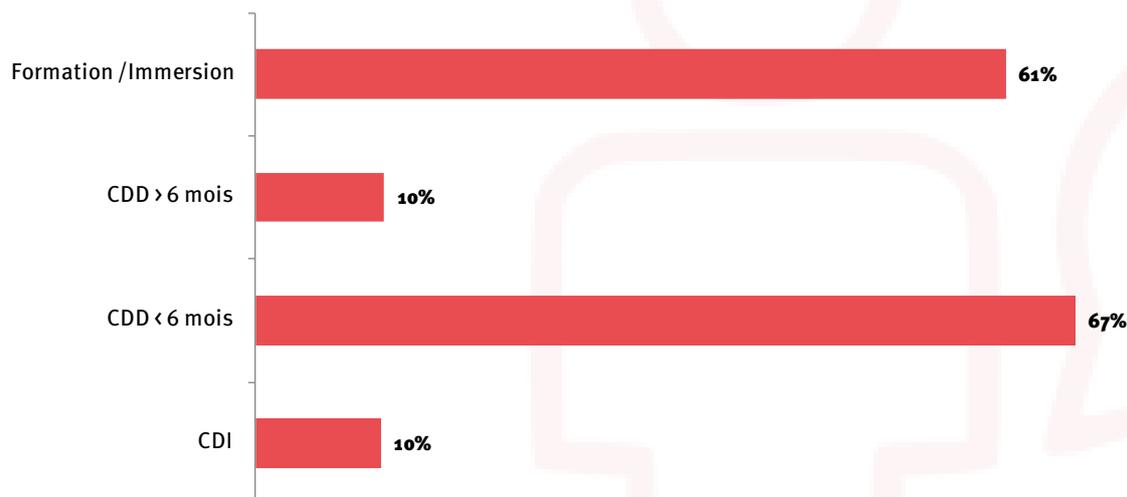


Les jeunes étant accompagnés dans le cadre du projet «Aller-Vers» sont moins orientés vers l'emploi (-21%). Ils sont davantage orienté vers des partenaires et bénéficient d'un accompagnement social plus soutenu. Ce qui semble congruent avec les difficultés (freins périphériques) qu'ils présentent à l'entrée dans le projet.

Comparatif avec données globales MLJ Chambéry



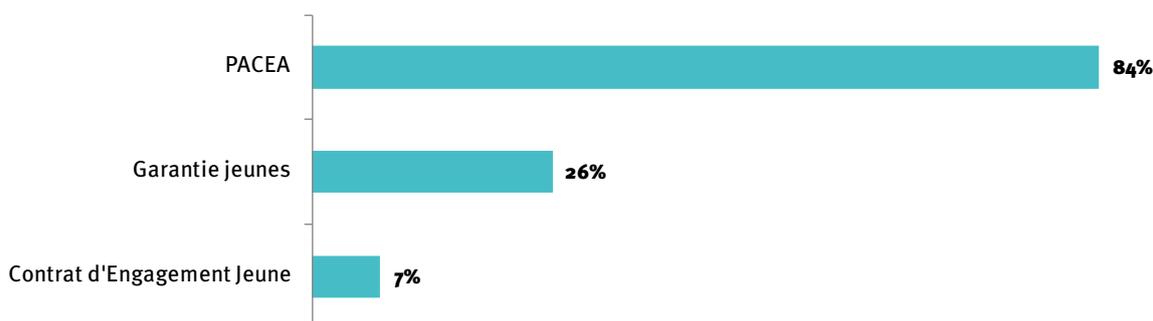
Ratio et types de solutions dites "positives"



2 jeunes sur 3 expérimentent un travail salarié de droit commun sur une temporalité courte (CDD < 6 mois)

1 jeune sur 5 bénéficie d'un contrat long (CDD > 6 mois) ou pérenne (CDI).

Ratio des entrées en dispositifs internes



Le PACEA reste le «dispositif phare» proposé aux jeunes accompagnés par les MLJ. Aux vues des profils renseignés, des taux plus importants de Garantie Jeune et CEJ aurait pu être attendu.

- **PACEA:** Créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui renouvelle le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales.
- **Garantie Jeunes:** La Garantie jeunes doit permettre l'accès à l'autonomie et l'insertion durable dans un emploi ou l'entrée en formation. À compter du 1er mars 2022, il ne sera plus possible d'entrer en Garantie jeunes. Le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la Garantie jeunes.
- **CEJ:** Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Le Contrat d'Engagement Jeune est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales.

Parcours et profil types

Outre le repérage de jeunes dits «invisibles», ce projet visait la construction de parcours spécifiques pour répondre aux trajectoires singulières de ces jeunes. La possibilité pour les référents de proximité de *prendre le temps*, ou plus exactement d'entrer dans les temporalités de ces jeunes éloignés des dispositifs de droits communs, leur a permis d'approcher, de soutenir et d'accompagner des jeunes dont les profils, les difficultés rencontrées, les empêchent d'accéder à leurs droits.

Les référents de proximité proposent à la lecture 4 parcours réalisés lors de cette expérimentation.

Mme K, 22 ans. Orientée par le SPIP.

Mme K. est une jeune fille Albanaise au parcours traumatique. Elle a été enlevée puis emmenée en France dans un coffre de voiture. Puis séquestrée, droguée et prostituée. Elle a réussi à s'échapper après plusieurs mois. Elle a été hospitalisée plusieurs mois. Puis elle a intégré la Garantie Jeune dans une mission locale du sud (Nîmes ou Nice) mais a fini rencontrer des personnes pour qui elle a dealé et pour qui elle s'est prostituée afin de se faire de l'argent et de payer son loyer.

Elle a donc fait plusieurs mois de détention et en est sorti début octobre. A sa sortie elle a décidé de venir sur Brides Les Bains car durant son parcours elle a rencontré Mario, un ancien éducateur, qui s'est proposé de la loger et de l'aider à repartir de zéro.

Première rencontre avec Mme K. le 22/10 sur Brides Les Bains.

Nous discutons longuement de comment elle se sent. Elle ne s'aime pas physiquement, n'aime plus prendre soin d'elle de peur d'attirer les regards. Elle a peur d'être seule dans l'espace public. La personne qui l'a enlevée est toujours en liberté et continue de menacer sa famille, elle a donc peur d'être enlevée à nouveau. Elle n'ose pas se faire des amis car elle a peur que ça l'entraîne dans de mauvaises décisions. Elle dit qu'elle est influençable. Paradoxalement c'est une personne très volontaire, très ouverte à la discussion, qui veut faire plein de choses. Elle veut absolument avancer.

Mme K a un souci avec son titre de séjour qui est expiré et qu'elle ne peut renouveler sans passeport. Comme elle parle plusieurs langues, elle aurait aimé se lancer dans le tourisme. Elle souhaite aussi passer son permis.

Le 28 octobre je l'emmène découvrir Bozel, et je lui présente les différents accompagnements que je peux lui proposer : la garantie jeune, les stages, des ateliers avec d'autres jeunes, etc. Elle souhaite réintégrer une

Garantie Jeune, trouver un emploi ou une formation et faire des sorties avec d'autres personnes.

Début novembre ça avance pour son titre de séjour.

Elle installe aussi WhatsApp pour que nous puissions échanger plus facilement durant le confinement. Je lui envoie un test de personnalité et nous échangeons avec d'autres jeunes sur nos résultats. Le 25 novembre Mme K. entre en PACEA et je l'inscris à la Garantie Jeune de décembre. J'échange avec ses précédentes conseillères à la MLJ de Marseille, Nice et Nîmes et avec son assistante sociale. J'échange aussi de manière très régulière avec Fanny (SPIP).

Mi-décembre Mme K. trouve un studio à louer sur Moûtiers. Elle souhaite déménager de chez Mario pour avoir son indépendance. Je lui parle d'Action Logement qui peut l'aider pour sa caution par exemple. Elle entame ses démarches et déménage dans la foulée. Les fêtes de fin d'années ont été très difficiles pour elle, loin de sa famille.

Mais début janvier elle reprend du pep's avec le bénévolat à la Grande Odyssée. Je l'accompagne dans la foulée à Carrefour Moutiers afin de rencontrer la responsable des caissières, Nabilla Khadour. Mme K. rentre en stage le 1er février.

Pour la suite : trouver une formation ou un emploi dans le tourisme. Continuer les activités avec les autres jeunes. (Prochaine rencontre le 09/02 pour un atelier cuisine en partenariat avec les éducateurs de prévention).

Inès Denizot, Mission Locale Tarentaise

Fiche profil Madame S.**PROFIL**

Jeune femme de 29 ans, mère d'un enfant de 4 ans, au RSA.
Problèmes de santé.
En lien avec AS de secteur.
Attirée par l'art (musique, dessin).

SECTEUR D'INTERVENTION

Chautagne

THEMATIQUES TRAITÉES

Santé
Projet professionnel
Mobilité
Entrepreneuriat
Projets artistiques

DIAGNOSTIC INITIAL

S. a été repérée par Grégory en 2020.
C'est une jeune mère de 29 ans au RSA.
Sa situation personnelle est compliquée, elle évoque des soucis de santé psychique et est accompagnée par l'AS de secteur sur ces thématiques.
Elle souhaiterait retrouver un emploi mais n'est pas sûre de « tenir ».
Non véhiculée, elle se trouve dans un certain isolement.
Elle est très liée à son fils qu'elle élève seule et à du mal à « couper le cordon ».

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Durée totale : 14 mois, mais démobilitation fin 2020. Nous avons entamé un nouvel accompagnement depuis mai 2022.

PARTENAIRES MOBILISÉS

Léa Felner (ALCC) lors d'un Café Jeunes
Hélène Gressier (Assistante Sociale de secteur)

ACTIONS MISES EN PLACE

- Repérage, et début d'accompagnement par Grégory en Juillet 2020.
- Prise de contact par SMS de Yoann à sa prise de poste en février 2021.
- Plusieurs tentatives d'appels sans réponse pour engager un accompagnement entre février et mai.
- 04/05 : première rencontre lors d'un atelier éco-mobilité (suite au groupe de travail sur la mobilité en Chautagne dont j'ai fait partie).
- 15/06 : Premier RDV en face à face en compagnie de Léa Felner (ALCC). S. me fait part de sa situation financière et de ses problèmes de santé. Elle a récupéré une voiture (moins de soucis de mobilité), et si elle ne se voit pas travailler sur des contrats longs, elle peut être intéressée par des chantiers éducatifs.
- 06/07 : Participation de S. à un café-jeunes. Mise en lien avec des jeunes du dispositif Aller Vers. Nous abordons la possibilité de créer un projet artistique en partenariat avec une compagnie artistique
- 16/08 : Échange téléphonique avec Hélène Gressier (AS de secteur) concernant la situation de S.
- 14/09 : Participation de S. au Café Jeunes avec la Cie (Mic)zzaj : élaboration d'un projet artistique en Chautagne.
- Positionnement de S. sur la semaine Activ'toi du 27 au 29 septembre.

RESULTATS - SITUATION EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT

Actuellement, son enfant est à la charge de son ex-conjoint, pour permettre à S. de « remettre de l'ordre dans sa vie ». Après une période difficile, on la sent sur une pente positive. Si elle a encore certaines choses à régler avant un éventuel retour à l'emploi, je souhaiterais la positionner sur un éventuel chantier éducatif de la SEAS (réfection des locaux des Restos du Coeur de Chindrieux). En parallèle, S., passionnée par le dessin, évoque à présent le souhait de créer une activité dans le design graphique (elle a eu l'opportunité de créer des logos pour des festivals et

certaines marques). Elle est très motivée à l'idée de créer un projet artistique avec la compagnie (Mic)zzaj. Elle est également positionnée sur la semaine Activ'toi, pour continuer à instaurer une dynamique vertueuse de mobilisation à des événements et d'inclusion avec d'autres jeunes Aller Vers. Son dossier ayant été accepté par la MDPH, elle est en attente d'une AAH. Actions prochaines : développement et validation du projet professionnel de S. (entrepreneuriat), mise en lien avec S.Baboulaz de Citélabs pour évoquer ce projet.

OBSERVATIONS

S. fait partie des jeunes de plus de 26 ans accompagnés dans le cadre du projet Aller Vers. Elle ne fait donc pas partie du « public MLJ » (16-25 ans). Le référent de proximité a un rôle d'accompagnant vers des structures pouvant proposer des dispositifs adaptés à son profil (Pôle Emploi, Cap Emploi) et des professionnels pouvant l'aider à réaliser ses projets (Citélabs).

PROFIL

Jeune homme de 17 ans
(mineur isolé sur le territoire)
Souffrant de troubles autistiques
- asperger

SECTEUR D'INTERVENTION

QPV / QVA d'Aix-les-Bains

THEMATIQUES TRAITÉES

Emploi/Formation
Logement
Santé
Social/rapport aux autres
Administratif

DIAGNOSTIC INITIAL

Arrivé en France seul pour rejoindre sa copine – mineur sur territoire français (parents français vivant en Espagne). Problématique de logement (hébergé chez sa copine, non pérenne car les parents de la copine ne sont pas en accord).
Problématique financière (pas d'entrées d'argent autres que donne la famille)
Santé (phobie sociale – TSA - dossier MDPH non à jour)

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Durée totale : 14 mois, mais démobilisation fin 2020. Nous avons entamé un nouvel accompagnement depuis mai 2022.

PARTENAIRES MOBILISES

EMAAS
Habitat Inclusif
Département (service EJF)
MDPH
MLJ (Référénte handicap – Garantie Jeunes)
AFPA – Promo 16/18)

ACTIONS MISES EN PLACE

- Rencontres fréquentes avec le jeune pour établir un lien de confiance (28 rdvs avec L. - ou des partenaires le concernant - en 4 mois).
- Signature d'un PACEA et demande d'allocation pour sécuriser financièrement sa situation.
- Travail sur l'élaboration d'un projet professionnel.
- Alerte sur la situation / création d'un réseau de partenaires autour de L. : Service EJF du département (situation administrative), EMAAS et MDPH (santé), Dispositif Habitat Inclusif (logement et autonomie).
- Accompagnement de L. pour rencontrer l'ensemble des partenaires.
- Intégration de L. au dispositif Garantie Jeunes pour travailler le collectif, valider son projet professionnel et sécuriser durablement sa situation financière.
- Echange de pratiques sur cette situation entre référents de proximité et entre collègues internes à la Misson Locale.
- Recherche de logement, accompagnement lors de l'état des lieux d'entrée dans le logement.
- Positionnement sur un évènement emploi en lien avec son secteur d'activité.
- Prescription sur le dispositif Promo 16-18 de l'AFPA.

RESULTATS - SITUATION EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT

L. a intégré le dispositif Garantie Jeunes (allocation GJ mensuelle) et bénéficie d'un accompagnement conjoint entre Brice Serpolet – Conseiller GJ référent de son dossier – et moi-même.

Projet professionnel défini, en cours d'élaboration : il est accompagné sur ces thématiques par Brice.

Grâce au travail du collectif (ateliers Garantie Jeunes, groupe d'échange du dispositif Habitat Inclusif), la phobie sociale de L. est à présent fortement réduite, et il prend des initiatives pour développer son réseau de

connaissances sur le bassin aixois.

Dossier MDPH créé – le jeune est en lien avec AS de l'EMAAS pour toutes démarches administratives.

L. est entré dans un logement autonome – accompagné par Habitat Inclusif pour travailler l'autonomie dans le logement.

De manière à développer son réseau de connaissances à Aix-les-Bains, L. va probablement intégrer un club de rugby à son retour d'Espagne.

OBSERVATIONS

L'accompagnement de L. démontre l'efficacité d'une relation partenariale forte. Sa situation, initialement compliquée, a pu s'améliorer grâce à des professionnels travaillant de concert pour faciliter la prise en charge et l'intégration de L.

La mère de F. a pris rendez-vous avec une conseillère de France Service concernant une démarche administrative. Lors du rendez-vous la conseillère a eu connaissance que la fille de cette dame était sans situation et me l'a orienté.

Nous avons pris rendez-vous avec cette jeune et sa maman pour faire le point de sa situation, l'inscrire à la mission locale et lui proposer un accompagnement.

Pendant ce rendez-vous je me suis rendu compte que cette jeune était en souffrance psychologique, elle subit des violences familiales et d'automutilation.

L'emploi n'est pas la priorité pour cette jeune, elle doit dans un premier temps prendre de la distance avec son cercle familial et prendre soin de sa santé mentale.

Nous refixons un entretien avec la jeune pour la semaine d'après, elle ne revient pas et ne réponds pas à mes multiples relances. Au bout de quelques semaines, j'arrive finalement à reprendre contact avec elle, et l'invite à participer à l'antenne mobile de la Rochette un mercredi soir à partir de 17h30.

Nous y allons ensemble, elle fait la connaissance des éducateurs de prévention qui lui expliquent sur quels axes ils pourront l'accompagner. La jeune apprécie fortement ces temps d'antenne mobile et sera présente à tous les autres.

En parallèle je prends contact avec sa psychologue et lui propose un rendez-vous avec les éducateurs et la jeune. Lors de cet entretien chaque professionnel aborde les thématiques sur lesquels ils pourront travailler avec la jeune.

En ce qui concerne la mission locale, je l'oriente vers une garantie jeune pour obtenir des ressources qui lui permettant d'accéder à un FJT. Nous allons visiter le FJT de Montmélian, prenons contact avec Pauline Adde, une place est libre pour F.

Peu après elle rentre en hôpital psychiatrique pour 2 mois. Aujourd'hui elle en est sortie, elle reconnaît se sentir mieux, et prête à trouver un emploi. Elle a participé à des chantiers éducatifs avec les éducateurs

et elle a trouvé un CDD de deux mois pour du ménage.

Pour la suite nous avons prévu de définir son projet professionnel certainement en rentrant dans le dispositif impulsion d'Aider sur Montmélian ».

Pour accompagner un jeune dans le dispositif aller vers, le référent de proximité doit s'adapter au profil du jeune, suivant la situation dans laquelle il se trouve et les problématiques qu'il rencontre.

Par exemple, le Référent de Proximité peut donner rendez-vous à une jeune, en marge des institutions, passionnée par la culture asiatique dans un restaurant ou un café, et commencer à créer du lien en échangeant avec la jeune d'un sujet qui l'intéresse, en l'occurrence la culture asiatique (vidéo de danse coréenne, cuisine), pour ainsi ramener cette jeune en rendez-vous, dans un endroit plus formel, avec un cadre institutionnel.

Depuis, cette jeune a été à l'initiative de l'organisation d'une journée « découverte des mangas » à destination d'autres jeunes du dispositif venus de tout le territoire de la Savoie. Elle a été un élément moteur durant tout le projet. A l'issue de l'accompagnement l'objectif de la jeune est d'intégrer une école d'art.

Jade RUPI, MLJ Combe de Savoie



Accompagner hors les murs ?

Le contexte économique et sociétal implique une adaptabilité de notre accompagnement et de nos pratiques à destination d'un public en parcours d'insertion. Le rôle du référent de proximité, qui exerce « hors les murs » vise à aller vers les publics qui ne mobilisent pas les dispositifs existants et ne sont pas accompagnés par des structures de l'insertion et de l'emploi. Notre public cible, les jeunes dits « invisibles » sont d'une manière générale confrontés à un manque de confiance, ont du mal à trouver leur place dans la société, dans « le rien », ni en accompagnement, ni en éducation, ni en formation, ni en emploi.

Pour la majeure partie, ils cumulent les problématiques sociales relatives à leur insertion socioprofessionnelle. L'emploi n'étant pas la priorité, il est nécessaire que le référent de proximité accompagne le jeune à lever ses freins qui peuvent être liés à la santé (physique, mentale, consommation addictives) à la mobilité, au logement, à la famille, à la précarité, etc...

De ce fait, ces jeunes qui peuvent être réticents vis-à-vis des institutions, ont besoin de temps pour créer un lien de confiance et s'impliquer dans les dispositifs qui leur sont proposés.

Il n'existe pas de parcours « type » à l'accompagnement d'un jeune « aller vers », c'est pourquoi l'accompagnement individualisé du jeune, est pertinent pour leur insertion vers le monde de l'emploi.

Le référent de proximité dispose d'un emploi du temps flexible lui permettant de recevoir le jeune rapidement

lorsqu'il est repéré et orienté par un partenaire. Cette disponibilité permet de montrer aux jeunes accompagnés que les institutions sont dans la capacité d'adapter leurs services au public accompagné.

La rencontre peut se faire hors « cadre » institutionnel, « hors les murs ». Un lieu connu du jeune, où il se sent en confiance. Ce qui permet de créer un lien privilégié et simple, sans prise de notes essentielles au premier rendez-vous, le conseiller a le temps d'écouter le jeune. En intervenant physiquement sur le territoire, le conseiller de proximité dispose d'une relation privilégiée avec le jeune, d'une meilleure connaissance des acteurs locaux et des problématiques de terrain.

Le référent adapte l'accompagnement en fonction de la demande du jeune. Il peut avoir des priorités liées à la santé, aux logements, aux carences sociales et éducatives, à des difficultés administratives, etc... Certains Référent de Proximité ont pu utiliser l'outil « faire société », créé par l'observatoire de la Sauvegarde de l'enfance et des adolescents de Savoie, pour analyser les axes à travailler avec le jeune. En s'appuyant sur une grille d'entretien, le jeune répond à des questions et se positionne sur un tableau. Un outil visuel qui permet de fixer avec son conseiller, les axes de travail et les priorités de l'accompagnement.

Extraits de la note finale Référents de Proximité

Dimension institutionnelle			Dimension matérielle			Dimension interrelationnelle		
Moyens d'échanges (argent, ...)	Rapports au système de droits et devoirs	Statut social	Santé	Nourriture Vêtements Logements	Transport	Affirmation de soi	Communication interpersonnelle	Réseau d'interrelations
1000€	Etre mieux organisé Administratif (X)	Avoir un travail de qualité	Prendre le sport Avoir un rythme de vie sain	Avoir des NK vêtements Hanger 3 rep/1 à équiper Pas de place de lit à payer	pas de voiture -	Que l'on se sente utile prendre du bon de moi Etre irréprochable à ses responsabilités	les autres de leur bien de eux	Donner de l'aide aux choses essentielles
							(X)	(X)
travail 500€ 11€	pas de milieu de travail - Adapter un agenda - Avoir un diplôme - Répondre dans des délais - Iles.	Etre actif doit être recherché - Avoir un diplôme - Avoir des expériences - Ça motive Iles	Avoir un bon état de santé - Etre en bonne santé	Avoir une alimentation saine - Etre en bonne santé Iles 11€ Educatif	aller d'un point A à B - organiser son transport en commun Iles	Prendre des décisions Iles	Adapté aux sollicités Iles	E plus responsable de son interlocuteur Iles.
200€	Avoir des moyens de payer et un plan pour qu'on fasse	La prison	Etre anorexique	Etre soif Ne pas pouvoir s'acheter de vêtements	Prendre les transports en commun	Pas à responsabilité du tout -	Que mes amis peuvent mal de moi -	En avoir rien à faire -

Faire Société, capitalisation de l'outil, atelier n°1, 19 juin 2020

PAGE 13

L'outil Faire-Société a été créé par Norbet Granget puis développé par l'Observatoire dans le cadre d'une recherche-action sur l'accompagnement des jeunes en non-demande. Il permet à la personne accompagnée de déterminer par elle-même, et pour elle-même, les axes sur lesquelles elle souhaite être accompagnée en priorité. La mise en œuvre de l'outil passe nécessairement par une première phase de détermination commune et partagée des critères d'appréciation et d'évaluation d'une situation à instant t.

Accompagner dans le temps ?

Pour un accompagnement global, le référent de proximité se met en lien avec les partenaires adaptés aux problématiques du jeune (assistante sociale de secteur, éducateur de prévention, foyer de jeune travailleur, France service, médecin, psychologue, association d'addiction, animateurs, personnes ressources, etc...)

En effet, le rôle du Référent de Proximité, est aussi de travailler en collaboration avec les acteurs du territoire pour repérer les éventuels profils de jeunes invisibles. Parfois, les suivis s'organisent en tripartite pour que chacun ait le même niveau d'information et puisse connaître les axes sur lesquels travaille le jeune et les personnes qui l'accompagne.

Cet accompagnement plus « flexible » permet de faciliter la transition vers un accompagnement classique. Sur ce projet, l'organisation dépendait de chacune des missions locales. Le jeune pouvait être accompagné par un référent de proximité le temps de revenir vers le droit commun, puis démarrait un autre accompagnement avec un conseiller général. Ou, il gardait le même conseiller mais en étant rattaché aux permanences des territoires.

En Tarentaise, il y a eu deux changements de référents de proximité sur ce territoire, et un délai de quelques mois sans référent au moment du renouvellement de l'action en 2021. Ainsi, certains jeunes ont changé de type d'accompagnement et de conseillère dans le même temps et, sans la continuité d'accompagnement, ils se sont retrouvés en difficultés afin de respecter les obligations liées à la garantie jeune, entraînant des sanctions. A l'inverse, la présence de la référente de proximité pour les passages entre accompagnement ALLER VERS, généraliste puis CEJ (Contrat d'Engagement Jeune), ont facilité la transition. L'équipe présente sur Moutiers est relativement réduite (2 conseillères + référent de proximité) et une fois que le jeune est « ramené » à la MLJ, il a l'occasion de rencontrer plusieurs fois les conseillères. La transition se fait donc plus naturellement, avec un rendez-vous tripartite à la signature CEJ et un suivi qui continue d'une manière différente car la référente de proximité à toujours l'occasion de croiser les jeunes et de les accompagner sur les points de blocages, freins périphériques à l'emploi.

La mobilité et l'adaptabilité du Référent de Proximité nécessite des ressources matérielles particulières pour exercer en tous lieux : une connexion internet, un téléphone portable, un ordinateur portable, une mallette de transport. Mais aussi, pour certaine mission locale la possibilité d'aménagement du temps de travail, avec des horaires pouvant être décalées du cadre institutionnel : en soirée, pour le travail de rue, les antennes mobiles, les animations, et parfois le weekend pour les évènements exceptionnels des partenaires, où la présence du Référent de Proximité pouvait être pertinente.

Extraits de la note finale Référents de Proximité

ANIMATION DE RUE

Samedi 3 juillet
14h - 18h
City stade de la Seytaz

Programme :
casques de réalité virtuelle, lunettes d'ébriété, jeux sportifs, ateliers, stand goûter

Evénement gratuit

Partenaires : Mission Locale Jeunes, Cœur Savoir Savoie, Savoie, Sauvegarde, Aller Vers Savoie, Bvvg, etc.

Actions spécifiques

FICHES-ACTIONS

Afin de pouvoir «Aller-Vers les Jeunes», ou mobiliser du partenariat, ou encore mobiliser des jeunes assez éloignés des dispositifs de droits commun, les référent.e.s de proximité étaient enjoins à innover, expérimenter de nouvelles manières de faire, de dire, de travailler. Véritables «pas de côté» institutionnels, les actions sur les territoires ont donné à lieu à nombre d'actions inspirantes. En voici quelques-une proposées par les référent.e.s de proximité.

FICHE ACTION N°: 4

INTITULE DE L'ACTION	NOM DU RÉFÉRENT
Activ'toi	GASCHET Yoann
À QUEL CONSTAT DU DIAGNOSTIC RÉPOND-ELLE ?	SOUS QUEL AXE DE TRAVAIL DE VOTRE PLAN D'ACTION S'INSCRIT-ELLE ?
Besoin d'actions fortes pour remobiliser les jeunes et les engager dans une dynamique positive afin d'accéder à l'emploi / autonomie.	Mobilisation des jeunes par des initiatives innovantes.
PUBLIC CIBLE	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE
Entre 3 et 5 jeunes de 16 à 29 ans.	Secteur de Chautagne.
PILOTE OU PORTEUR DU PROJET	
Mission Locale Jeunes Aix les Bains.	
DESCRIPTION	
3 jours de remobilisation des jeunes Aller Vers du 27 au 29 septembre, pour développer une dynamique positive en vue d'une remobilisation vers l'emploi et l'autonomie. Possibilité pour certains d'intégrer ensuite la Garantie Jeunes de proximité en Chautagne (à partir du 11 octobre).	
Programme si Pass sanitaire ok	
Lundi : AM : Visite des canaux de Chanaz en bateau + picnic. PM : Visite Musée de Chanaz	
Mardi : Resto Belvédère + Présentation Garantie Jeunes avec Brice Serpolet	
Mercredi : AM : Visite d'une entreprise / interview du dirigeant - PM : Atelier Estime de Soi avec Steffie	
Programme si pas de Pass sanitaire	
Lundi : AM : Visite des canaux de Chanaz en bateau + picnic. PM : ???	
Mardi : Escape Game outdoor dans Chambéry + Présentation Garantie Jeunes avec Brice Serpolet	
Mercredi : AM : Karting PM : Atelier Estime de Soi avec Steffie	
Poss : wakeboard ? (74 ?) gorges du fier - Rando facile chambote ? Paintball ? Rumilly culoz faire intervenir agence interim - vendanges	

ACTIV'TOI

LUNDI 27 SEPT

12 H 00 DÉJEUNER AU BELVÈDÈRE DE LA CHAMBOTTE
Pour prendre de la hauteur sur Aix-les-Bains et la Chautagne

15 H 30 LOCATION DE BATEAU
Dans les canaux de Chanaz

MARDI 28 SEPT

10 H 00 ESCAPE GAME URBAIN: EMBASSY OF GAME
À Chambéry

14 H 00 ATELIER PRÉSENTATION DE LA GARANTIE JEUNES
Par Brice Serpolet

MERCREDI 29 SEPT

10 H 00 SESSION KARTING
À Rumilly

14 H 00 ATELIER IMAGE DE SOI
Par Steffie Lejosse





ALLER VERS

 SAVOIE

FICHE ACTION N° : 2

INTITULE DE L'ACTION ENVISAGEE

Café Partenaires

NOM DU RÉFÉRENT DE PROXIMITE

Inès DENIZOT

À QUEL CONSTAT DU DIAGNOSTIC RÉPOND-ELLE ?

Les liens partenariaux sont très importants dans cette mission mais sont aussi difficiles à développer et à entretenir, de par les obligations de chacun.

Il faut donc trouver un temps pour que nous puissions nous retrouver et échanger de manière conviviale et informelle.

SOUS QUEL AXE DE TRAVAIL VOTRE PLAN D'ACTION S'INSCRIT-ELLE ?

Axe partenarial

PUBLIC CIBLE

Les partenaires de la mission locale et tous les acteurs sociaux de manière générale.

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE CONCERNE

Axe Moutiers - BSM et Moutiers - Courchevel, ainsi que la Léchère.

PILOTE OU PORTEUR DU PROJET

Marie-Pierre ANTELO, Aurélie CHARLES, Inès DENIZOT

DESCRIPTION DE L'ACTION

1 RDV mensuel : tous les 3^{èmes} mardi de chaque mois à compter de janvier 2021.

De 13h30 à 14h30, à Moutiers salle René RAMAGLIA.

1h pendant laquelle nos partenaires peuvent se rencontrer de manière informelle :

- Pour présenter leur structure et leurs actualités
 - Echanger sur des situations de jeunes, sur nos difficultés respectives, sur les réussites de chacun
 - Echanger sur des actions partenariales à mettre en place ...
- Café et thé mis à disposition.

AXES DE FINANCEMENT ET PARTENAIRES

Budget de l'action : Pas de co-financements identifiés

Mise à disposition de la salle René RAMAGLIA gratuitement par la Mairie de Moutiers.

Thé et café pris en charge par la mission locale.

Partenaires mobilisés/à mobiliser: liste non exhaustive :

- Educateurs de prévention, MRSS, AACM, PIJ, MFS, CPH, PJJ, SPIP, CCAS, CPAS, CCCT Service Enfance Jeunesse, PMI, Le Pélican, Pôle Emploi, Espaces Saisonniers, Cités scolaires BSM et Moutiers, etc...

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS ENVISAGÉS

- Animation par la Mission locale : Inès Denizot référente de proximité
- Salle René RAMAGLIA (le lieu pourra évoluer selon la décision des partenaires)
- Thé et café pris en charge par la mission locale

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des échanges intéressants et productifs
- Mieux connaître les structures, les missions de chacun et les professionnels
- Le renforcement des liens entre tous les partenaires
- Un meilleur accompagnement des jeunes

ASSOCIATION DES PERSONNES CONCERNÉES

- Educateurs de prévention, MRSS, AACM, PIJ, MFS, CPH, PJJ, SPIP, CCAS, CPAS, CCCT Service Enfance Jeunesse, PMI, Le Pélican, Pôle Emploi, Espaces Saisonniers, Cités scolaires BSM et Moutiers, etc...
- Mission Locale Jeune Albertville – Tarentaise, antenne de Moutiers

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE CAPITALISATION/ESSAIMAGE

- Suivi qualitatif :
 - Des échanges réguliers, constructifs, basés sur la confiance et l'entraide
 - Signature d'une charte de confidentialité
- Suivi quantitatif (indicateurs de résultats) :
 - 5 partenaires ou plus à chaque réunion (visio possible à organiser selon le contexte).
 - Une augmentation des accompagnements des jeunes en doublon ou un partage des missions entre professionnels sur des situations de jeunes
- Capitalisation/Essaimage :
 - Tisser des liens forts avec les partenaires de manière durable afin de développer nos connaissances sur les outils d'aide aux jeunes, de multiplier ces outils, et d'être plus efficace sur leur accompagnement.

FICHE PROJET

INTITULE DU PROJET

Aller vers l'horizon

NOM DES RÉFÉRENTS

Référents de proximités AV.
JR – VL – MV – CH – LF – MG – YG

À QUEL CONSTAT DU DIAGNOSTIC RÉPOND-IL ?

Beaucoup de jeunes invisibles sont isolés socialement, ont besoin de travailler le rapport à l'autre et au collectif, ou sont en demande lien avec d'autres jeunes.

Certains de ces jeunes ne sont pas prêts à retourner dans un cadre d'accompagnement collectif institutionnel (CJ, CEJ) et/ou sont encore trop éloignés de l'emploi.

Il est nécessaire de créer de nouvelles actions innovantes pour mobiliser durablement ce public.

PUBLIC CIBLE

Jeunes de 16 à 29 ans NEET, « invisibles ».

LF : jeunes du centre de Chambéry

SOUS QUELS AXES DE TRAVAIL DE VOTRE PLAN D'ACTION S'INSCRIT-IL ?

- Découverte des territoires de la Savoie
- Développement de la mobilité des jeunes
- Développement de la prise d'initiative des jeunes
- Permettre la mobilisation des jeunes via la co-construction de projets
- Partage des compétences entre les référents de proximité
- Hors les murs
- Gestion de budget/ du matériel/ de la logistique

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Savoie

PILOTES OU PORTEURS DU PROJET

4 Missions Locales de Savoie.

DESCRIPTION

Phase de rencontre / concertation / élection des activités (avril 2022)

A la suite d'un événement de mobilisation départemental (après-midi Boleseigh le 31 mars), permettant un premier contact entre certains jeunes ALLER VERS de Savoie, une demi-journée de rencontre aura lieu le 4 avril de 14h à 17h dans les locaux de l'Espace Affaires à Chambéry.

Cette journée aura pour objet de faire se rencontrer les jeunes, d'expliquer le cadre de l'action et de développer une dynamique projet, pour définir des activités de mobilisation collectives en fonction de leurs centres d'intérêt.

Les jeunes proposent aux autres les activités qui les intéressent et qui seraient réalisables sur leur territoire. Chaque jeune vote pour une activité. Création d'un groupe de discussion pour favoriser la cohésion de groupe.

L'ensemble des référents de proximité est mobilisé pour la rencontre du 4 avril.

Phase de programmation (mai-juin 2022)

L'idée est de mobiliser 1 à 2 jeunes par référent de proximité. Le ou les jeunes programment / organisent une activité sur leur territoire en fonction des résultats de la phase de création. Ils prennent en charge l'appel aux prestataires, la réalisation du devis et l'organisation logistique de l'événement (gestion des horaires, commande des repas/sandwichs, ...). Chaque référent accompagne les jeunes de son territoire sur cette phase (2 à 3 rencontres de 1h à 2h chacune).

Une date de rencontre avec l'ensemble des jeunes et des référents de proximité sera définie à la fin de la phase de programmation, pour mettre en commun, établir un lien avec la phase de mobilisation, et renforcer la cohésion de groupe.

Phase de mobilisation (juin à septembre 2022)

Participation des jeunes aux activités mises en place. Découverte des autres territoires de Savoie. Création du lien entre les jeunes.

Enjeux : prévenir la démobilité des jeunes pendant l'été.

En fonction des activités envisagées et du territoire, les actions seront mises en place sur une demi-journée ou journée (+ temps convivial/repas). 3 référents de proximité accompagnent les jeunes sur chaque action.

Phase d'évaluation du projet (octobre 2022)

Création d'une grille d'évaluation du projet avec les jeunes.

Reportage photo/vidéo pour valoriser le projet en interne et auprès des partenaires.

Rédaction d'un bilan du projet.

L'ensemble des référents de proximité seront présents sur cette phase pour mener à bien l'évaluation avec les jeunes.

AXES DE FINANCEMENT ET PARTENAIRES

MLJ – financements ALLER VERS.

Partenaires mobilisés/à mobiliser et co-financements identifiés :

Sauvegarde de l'Enfance (éducateur de Maurienne pour des projets en plein air)

Structure de loisirs – Photographe/communication réseaux sociaux (en interne aux MLJ ?)

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- Lors des phases de concertation et d'évaluation, il est préconisé la présence de l'ensemble des référents de proximité. Lors de la phase de mobilisation (actions), nous préconisons 3 référents de proximité au minimum (le/la référent(e) de proximité du territoire et deux accompagnateurs).

RÉSULTATS ATTENDUS

- Co-création de projet/activité en fonction des envies des jeunes : 1 projet / activité de mobilisation mené par territoire
- Mobilisation des jeunes repérés sur le long terme
- Développement du « pouvoir d'agir », de la prise d'initiative des jeunes
- Développement de la mobilité des jeunes
- Découverte du territoire de Savoie
- Maintien du lien social entre les jeunes et les référents de proximité, et pour les jeunes entre eux
- Etablissement d'un lien de confiance entre jeunes et encadrants
- Valorisation de l'engagement, de la mobilisation, de la prise d'initiative et du travail des jeunes sur ces projets.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE CAPITALISATION/ESSAIMAGE

- La réussite du projet est mesurée sur la capacité des jeunes à créer / programmer / organiser ce projet.
- Nombre de prestataires / partenaires contactés par les jeunes pour la création des projets.
- Nombre d'activités auxquelles chaque jeune a participé (assiduité/mobilisation des jeunes).
- Évaluation à la suite de chaque action + évaluation globale du projet en octobre.
- Mise en place de moments ponctuels de partage permettant la cohésion et l'évaluation du projet en temps réel.

FICHE ACTION N° : 3

INTITULE DE L'ACTION ENVISAGEE

Bénévolat Grande Odysée

NOM DU RÉFÉRENT DE PROXIMITE

Inès Denizot

À QUEL CONSTAT DU DIAGNOSTIC RÉPOND-ELLE ?

Les jeunes Aller Vers ont généralement des difficultés d'insertions sociales et/ou professionnelles.

Certains n'ont aucune expérience professionnelle et ne sont pas prêts à l'emploi. Ils n'ont pas les codes ou bien ils ont peur de se lancer.

SOUS QUEL AXE DE TRAVAIL DE VOTRE PLAN D'ACTION S'INSCRIT-ELLE ?

Cette action s'inscrit dans l'axe de l'accompagnement des jeunes « invisibles ».

PUBLIC CIBLE

Cette action vise les jeunes invisibles déjà repérés et accompagnés, qui sont éloignés de l'emploi.

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE CONCERNE

Des jeunes de Tarentaise et Haute Tarentaise

PILOTE OU PORTEUR DU PROJET

Mission locale jeunes Albertville Tarentaise, antenne de Moutiers.

La Grande Odysée / Office de tourisme de Peisey-Vallandry.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Nous souhaitons faire du bénévolat sur l'évènement de la Grande Odysée.

2 dates possibles :

- Jeudi 14 Janvier à Peisey-Vallandry
- Vendredi 15 Janvier à Pralognan

Les jeunes pourraient rencontrer les mushers et leurs chiens, et participer au bon déroulement d'un évènement de renommée mondiale.



La participation au Dispositif Aller Vers fut une belle opportunité pour le service Agence Chantiers sur plusieurs aspects :

- *La proposition de chantier au Fil de l'Eau et de Cantier est venue de l'équipe d'ETS¹ et a été présenté aux équipes de Prévention. Cela a permis un décalage des formes de coopérations traditionnelles. Ainsi, la possibilité de travailler ETS/Educ de Prévention sur un chantier a créé des liens entre professionnels bénévoles au jeunes. Le Cantier a montré la capacité des ETS a encadrer des jeunes sur un autre format (avec nuitée, gestion de la vie quotidienne en sus de l'aspect technique) ce qui a pu faire bouger de regard interne et valoriser les professionnels de l'Agence Chantiers,*
- *La nécessaire dynamique d'aller vers les professionnels a participé à un nouveau rayonnement du service Agence Chantiers. « Obligé » de part le cœur du projet à rencontrer les jeunes de toutes la Savoie, nous avons pu ainsi mieux connaître les référent.e.s de proximité Aller Vers et leur site d'intervention*
- *La coordination entre équipe de Prévention et référent MLJ a nécessité un lien très étroit à la fois avec les CDS éducatif du Dispositif de Prévention et le coordinateur du projet pour les MLJ.*

Le manque de temps, les péripéties internes n'ont pas pu permettre une efficacité optimale de la démarche. Je n'ai pas pu mettre en place suffisamment de temps de travail conjoint avec l'ensemble des équipes de Prev' et de référent MLJ, ce qui aurait pu permettre un meilleur suivi des jeunes. Je tiens à remercier les partenaires FOL73, MLJ, BAAM² qui nous ont fait confiance et avec qui les relations ont toujours été bienveillantes. Savoir se dire les choses, confronter les pratiques différentes tout en respectant les postures des uns et des autres, font partie des forces de cette unité de professionnels. Sans

¹ Educateur Technique Spécialisé

² Bureau Albertvillois des Accompagnateurs de Montagne

cette dynamique commune nous n'aurions pas pu atteindre les objectifs escomptés. Sans oublier les jeunes qui nous ont fait confiance, qui se sont emparés des espaces proposés pour travailler sur eux-mêmes. Tout en restant acteurs de leur mobilisation, chacun a pu trouver, lors de son expérience, un espace de résonance positive. L'entrée dans le monde du travail n'est peut être pas un acquis dès la sortie du Dispositif Aller Vers mais nous restons convaincus que leur participation a pu semer les bases de ce qui pourra à l'avenir leur permettre d'être reconnu comme des citoyens a part entière, avec une participation active à la vie, avec une capacité de réflexion qui leur est propre et surtout la conviction que ce qu'ils sont a de la valeur.

*Julia SORIN,
Cheffe de Service Agence Chantiers*



Dans le cadre du projet Aller Vers Invisibles, le consortium porté par les Missions Locales Jeunes de Savoie et la Sauvegarde de l'Enfance et l'Adolescence développent un projet de chantiers éducatifs pour les jeunes repérés sur les territoires de Savoie. Par ce dispositif, financé par le Conseil Départemental dans le cadre de la relance du Plan Pauvreté, l'objectif est de proposer à des publics très éloignés du Service Public de l'Emploi une activité de remobilisation, permettant leur insertion sociale et professionnelle.

Rappel des Objectifs Opérationnels :

- Accueillir des jeunes invisibles au sein des chantiers éducatifs à hauteur de 25 à 30 heures de chantiers par jeunes.
- Accompagner par la coopération entre les professionnels éducatifs et de l'insertion

Période de réalisation :

de Novembre 2020 à Aout 2021

Territoire :

ensemble du territoire départemental de Savoie

Deux types de chantiers:

- Les chantiers au « fil de l'eau »
- Les « chantiers », chantiers éducatifs couplés à une offre de séjour de rupture

Partenaires :

MLJ, FOL 73, Bailleurs sociaux¹, BAAM

Ingénierie de projet :

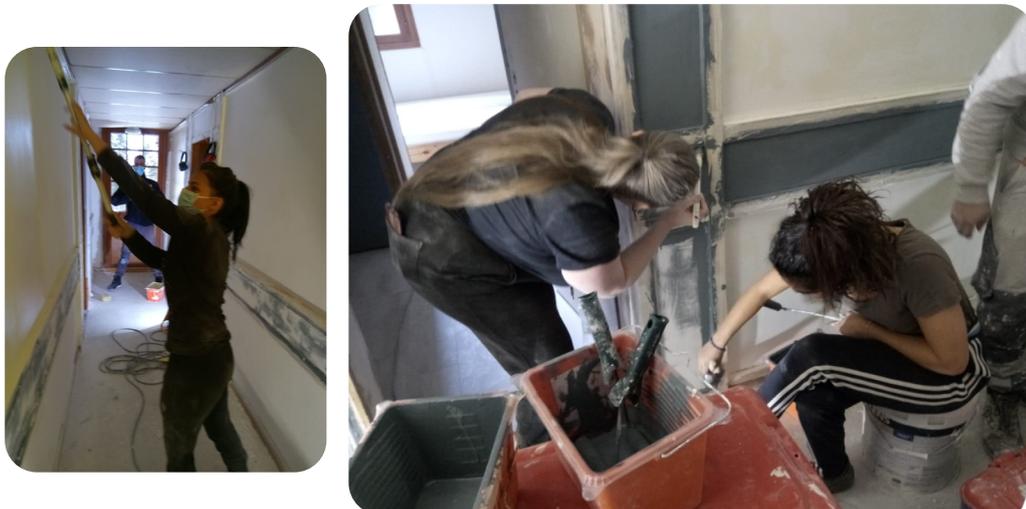
Le travail de conception du chantier éducatif type à destination du dispositif Aller Vers a permis de mettre en place des réunions de travail en interne (équipe de Prévention) et en externe (consortium Aller Vers/rencontres référents de parcours).

Il s'agissait tout d'abord de se saisir des enjeux du public dont la tranche d'âge, les fragilités et le territoire pouvaient aller au-delà des âges traditionnels des jeunes accueillis en chantier éducatif.

A l'endroit de l'Agence Chantiers, il fallait aller vers les professionnels des MLJ de toute la Savoie et faire se rencontrer les pratiques de la Prev' et des MLJ autour d'un même support.

Un questionnaire de satisfaction a destination des jeunes des Chantiers a été mis en place.

¹ Ici, Offices HLM principalement



Modalités de prescriptions :

Prescription

Document Support

Le référent de proximité, en lien avec l'équipe de prévention, rédige la prescription et la transmet au coordinateur projet. Ce dernier les centralise.

Commission Invisibles

Mensuelle
Agence Chantier
MLJ
CDS Prévention

Objectifs: transmission des prescriptions à l'Agence Chantiers, échanges sur les situations prescrites, positionnement des jeunes sur les chantiers, échanges sur les situations antérieures.

L'Agence Chantier envoie un SMS de saisine au jeune concerné.

Un compte-rendu est envoyé aux partenaires.

RDV de Positionnement

Les référents de proximité et les éducateurs de prévention peuvent être associés au rdv. Le rdv se déroule en deux temps: échange sur le parcours du jeune, puis présentation du cadre de travail.

Positionnement du jeune sur le chantier

L'Agence Chantier envoie un mail au référent de proximité et à l'éducateur de prévention. Contenu du mail: dates, type de chantier, lieu, contact éducateur technique spécialisé.

Démarrage chantier

Si le jeune est exceptionnellement absent, l'ETS contacte le jeune et informe la CDS. Le jeune ne vient pas: l'ETS, après avoir contacté le jeune, informe la CDS. Celle-ci informe les référents de proximité et les éducateurs de prévention par mail. Les référents apportent des éléments sur la situation. Dès le début du chantier, l'ETS contacte le référent de proximité et l'éducateur de prévention pour caler la date de bilan.

Entretien Bilan

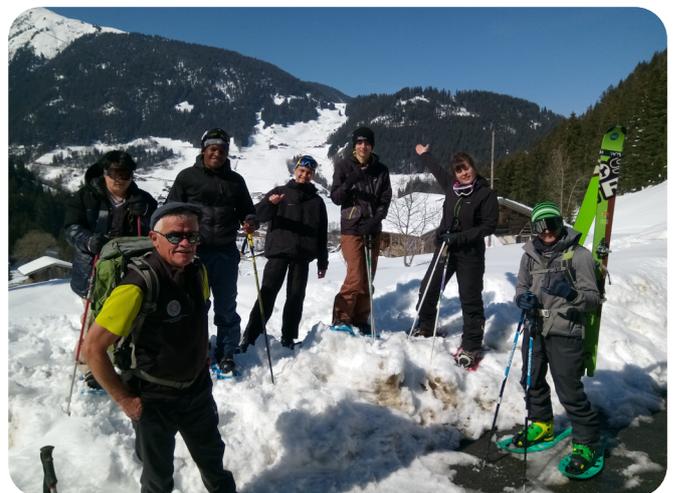
1 ou 2 semaine après le chantier

QUI? Educateurs Techniques Spécialisés, Référent de Proximité et/ou Educateur de Prévention. Un écrit est produit par l'ETS, et est envoyé au référent. Remise en main propre des documents réglementaires (fiche de paie, certificat de travail salaire, attestation Pôle Emploi).

L'Agence
Chantiers

Les Chantiers Au fil de l'Eau :

- Organisés sur les territoires et permettant une expérience professionnelle en proximité des lieux de vie des jeunes.
- En tout, ce sont 25 heures de chantiers pour un total de 24 jeunes en 2021 et 11 jeunes en 2022
- Genre :
 - 2021/ 14 jeunes dont 5 de genre féminin et 9 de genre masculin
 - 2022 11 jeunes exclusivement de genre masculin
- Type de supports de chantiers éducatifs : mise en peinture et espaces verts
- Effets produits sur les jeunes :
 - Les chantiers au fil de l'Eau ont permis de vérifier les compétences et les capacités à tenir un cadre de travail en amont d'un départ en Cantier : de connaître le jeune sur un temps de travail, d'identifier d'éventuels freins dans la capacité à vivre en collectif, de poser les conditions du départ (prise de rendez vous sante/addiction avant de partir en Cantier)
 - Ces espaces de travail adaptés ont permis de travailler la notion de mobilité (se déplacer pour aller sur le lieu de rendez-vous ou de chantier éducatif)
 - Les jeunes ont pu connaître des structures de leurs territoires (par exemple découverte du site des Resto du Cœur pour l'année 2022 par des jeunes de l'Avant Pays Savoyard)
 - Pour certains, cela a été l'occasion de pouvoir rencontrer la MLJ et les éducateurs de prévention «autrement », c'est-à-dire en dehors de l'institution mais dans un cadre de travail ou le pinceau et le sécateur font office d'outil d'échange .



Les « Cantiers », chantiers éducatifs couplés à une offre de séjour de rupture

Une envie éducative a germé au fil des groupes de travail sur le projet Aller Vers les Invisibles. Puisque ce projet s'oriente en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi, de la formation, de tout ce qui « fait insertion » et qu'en plus, les mêmes jeunes semblent être en pleine désaffiliation (en dehors du droit commun, des relations humaines, du système sociétal, susceptibles d'avoir des pratiques à risque) ; pourquoi ne pas leur proposer une semaine de rupture en camps et de chantier éducatif. D'où le terme CANTIER !

Il ne s'agit pas d'une nouveauté, ce type de projet a déjà existé à la SEAS et dans plusieurs organismes de Protection l'Enfance.

	CANTIER I	CANTIER II
Dates	9 semaines du 11 janvier au 16 avril 2021	4 semaines du 2 au 26 mai 2022
Nombre de jeunes	4 jeunes par semaine : 36 ou 33 jeunes	4,5 ou 6 jeunes en fonctions des semaines
Genre	Sur 33 jeunes, 7 sont de genre féminin et 26 de genre masculin 21% 78%	 29% 71%
Encadrement	1 éducatrice de séjour et 2 éducateurs techniques spécialisés	1 éducateur de séjour et 2 à 3 éducateurs techniques spécialisés
Type de travaux	Mise en peinture, pose de plinthes, pose de menuiserie	Mise en peinture, pose de cloisons, pose de menuiseries



Ce qui fait la force du CANTIER

- S'autoriser à quitter son espace de vie habituel pour se confronter à un ailleurs avec de parfaits inconnus, c'est se donner la possibilité de rêver un ailleurs
- S'essayer à de la mise en peinture, du rebouchage de mur, de la pose de plinthes, la manipulation des scies, c'est se prouver que l'on peut faire des choses de ses mains
- Ecouter, entendre, questionner et légitimer un Éducateur c'est se réconcilier avec l'adulte
- Être dans une position d'aide pour un autre jeune salarié sur le chantier c'est se dire que les autres ne sont pas nécessairement toxiques
- Les temps avec les différents partenaires : du chantier éducatifs avec le service Agence Chantiers de la SEAS, de la présence sociale avec les services de Prévention de la SEAS, de la réflexion en mouvement sur son parcours avec les référents des MLJ, de la découverte de son patrimoine avec le BAAM, du lien social avec la FOL73. C'est l'addition de ses différentes compétences qui rendent possible la réalisation du projet et sa réussite au profit des jeunes
- Prévenir et lutter contre les discriminations liées au genre: sur un chantier éducatif, quelque soit le genre tout le monde peut réaliser les tâches...comme dans la vie quoi!

Ce qui fait faiblesse

- Sans une structuration RH de l'équipe d'encadrant, le projet ne peut être correctement mené: il faut jongler entre volontariat, récupération, fatigabilité dans un contexte professionnel en difficulté de recrutement
- La coordination du CANTIER : il est nécessaire que le professionnel engagé sur cet aspect puisse être à temps plein en amont, pendant et après le CANTIER. Sans cela, l'ensemble des jeunes ne peuvent être rencontrés à l'échelle du département, les entretiens ne peuvent être menés de façon satisfaisante et le suivi évaluatif reste basique
- Les agendas très serrés des différents professionnels ayant empêché des rencontres avec des jeunes, ayant pu décaler des bilans de retour
- Le découpage des différentes instances de souci et de pilotage
- Les suites, le retour de CANTIER : une rencontre deux à trois jours maximums avec le jeune doit être convenu afin de continuer à avancer sur la base de l'expérience positive vécu durant 5 semaines

Quels effets produits sur les jeunes ?

- Démarrage d'un parcours de lutte contre les addictions...
- Durant la semaine ou le jeune est encadré, le professionnel a le temps pour construire des réponses concrètes au retour : accès direct au logement, démarrage dès le lundi d'un stage ou d'une formation, prise de rendez-vous médicaux
- Sans ce départ, certains jeunes ne seraient jamais retournés en formation ou en emploi
- Revalorisation de l'estime de soi et de la confiance ne l'autre
- Repérage de trouble physique ou psychique ayant entraîné une reconnaissance RQTH

Vignettes d'accompagnement:

L. à 18 ans, il vit dans une commune autour d'Aiguebelette avec son père et son frère .

Considérablement éloigné de l'emploi et de tout espace de socialisation, il « n'a plus de rythme ». Ses passions sont les jeux en ligne, les mangas et il s'y adonne la nuit.

La primo orientation a été faite sur le Cantier par le réfèrent de proximité MLJ. Le jeune est rencontré, nous validons avec lui son départ en Cantier. Il n'a pas les moyens de s'équiper en vêtements de neige, nous lui en fournissons grâce à la solidarité interne à la SEAS.

Sur les premiers jours, L. est très discret, il rencontre des difficultés à se lever. Il est par contre présent sur les temps de travail et au bout du troisième jour, il fait équipe avec le groupe.

Pendant cette période de Cantier, les professionnels de la prévention et de la MLJ se rencontre, un lien se tisse afin de pouvoir accueillir le jeune a son retour.

L'équipe d'encadrant remarque durant le CANTIER que le jeune a des difficultés a voir et donc à réaliser certaines tâches.

Au retour, la MLJ relance la MDPH pour qu'un diagnostic puisse être posé. A bon escient puisque peu de temps après le jeune a pu bénéficier d'une reconnaissance RQTH : il est mal voyant.

Depuis son retour en février 2021, l'équipe de Prévention a accompagné le jeune et sa famille autour de l'insertion mais aussi du logement. Malgré l'éloignement géographique. L. a toujours été présent au temps collectif organisé sur Chambéry. Il a participé a d'autres chantiers éducatifs adapté a son handicap.

A ce jour, il est en CDD au sein d'une enseigne de grande distribution. Il est toujours en lien avec les équipes Prev' et MLJ

M. à 20 ans, il vit à la Rochette avec sa mère. Il consomme un peu, beaucoup de cannabis en fonction de ses rentrées d'argent. Le confinement favorisé le repli sur soi et cet évitement des instituons de droit commun. Cependant il reste en lien avec l'équipe de Prévention de son territoire. Ces derniers réussissent à lui faire rencontrer la référente MLJ.

Une offre sur mesure se construit pour lui : un chantier au Fil de l'Eau avec son éducateur référent et un éducateur technique. Et si cela se passe bien, une proposition de CANTIER lui sera faite.

M. travaille sérieusement sur le chantier Au Fil de l'Eau. Il aborde sa consommation facilement avec les éducateurs, est conscient des freins que cela génère.

Nous lui proposons ensuite d'être positionné sur une semaine de CANTIER. L'entretien se fait dans l'antenne mobile de la COMBE en présence de son éducateur référent. Le contrat est simple : prendre un rendez vous au sein d'une structure de lutte contre les addictions avant le départ et profiter du CANTIER pour commencer le travail de désintoxication. M. est d'accord.

Accompagné de son éducateur référent, il prend le rendez vous, puis un deuxième. La semaine de CANTIER est positive tant d'un point de vue travail que place au sein du collectif.

A son retour il continue à rencontrer l'association et a se rendre au temps de Garantie Jeune. »

A. a 20 ans. Originaire du Nord de la France, il est arrivé fin 2021 sur la Savoie avec sa compagne. Ils se séparent, A. quitte le domicile occupé avec son ex compagne. Il est « à la rue ».

Présentant des troubles psychologiques, A. oscille entre période de très grand dynamisme et abattement. Il peut considérer l'autre, en fonction des périodes, soit comme un super soutien soit comme un ennemi lui souhaitant du mal. Il réussit à avoir un emploi en restauration, logé.

L'expérience se finit douloureusement : il est renvoyé du jour au lendemain à la fois de son emploi et de son domicile. Il vit dans une tente sur un terrain.

La référente MLJ prend attache auprès de l'équipe de prévention : il y a urgence, la stabilité du jeune dépend entre autre d'un logement et du suivi de son traitement.

Le jeune est positionné en CANTIER. Il investit énormément la relation avec les encadrant, travaille d'arrache pied et tisse des liens étroits avec les autres jeunes.

Deux jours après son retour, sa référente MLJ lui fait accéder à un logement. Quelque temps après il enchaîne des petites missions. Fort de son expérience et via le réseau de solidarité de la Combes, c'est à son tour de proposer une aide à une autre jeune femme à son retour de CANTIER : il est présent pour l'accueillir le dernier jour de chantier et l'héberge durant deux jours avant que le jeune femme n'entre dans un logement FJT.



Fiche Projet

Le travail de partenariat et de collaboration de la référente de proximité de Cœur de Savoie et des éducateurs de prévention spécialisé de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie (SEAS) sur ce territoire a permis de faire émerger le projet de déploiement d'une antenne mobile pour répondre aux spécificités de ce territoire.

Constats

La mission locale du bassin Chambérien déployée sur ce territoire constate avec les éducateurs de prévention spécialisée de la SEAS, un nombre important de jeunes dits invisibles. Les difficultés de mobilité sur une grande partie de ce territoire et le questionnement sur les causes de cette invisibilité sont venues nourrir le projet du déploiement d'une antenne mobile.

Ces jeunes isolés peuvent rencontrer des difficultés d'accès au service de la Mission Locale lors des permanences qu'elle tient à Montmélian, à Saint Pierre d'Albigny et à La Rochette. Le profil du territoire rend par ailleurs difficile le lien avec les éducateurs de prévention spécialisée.

Objectifs du projet : Antenne mobile

Le déploiement de cette antenne poursuit les objectifs suivants :

- créer un lien entre ce public éloigné et le dispositif de droit commun
- identifier avec les jeunes les freins d'accès à ces dispositifs et à l'emploi ; et de mettre œuvre les accompagnements permettant de lever.
- à terme, et pour chacune des situations, cette collaboration nouvelle de professionnels vise à permettre aux jeunes de sortir de leur statut de « sans solution » et qu'ils puissent être rattachés à une permanence de Saint Pierre d'Albigny ou de la Rochette.

Descriptif de l'action.

Les professionnels partenaires font le choix de développer cette antenne sur l'axe Bourgneuf –

communauté de communes du Valgelon. Ce choix vise à répondre à la faiblesse de l'offre de réseau de transport en commun sur ce secteur

Les statistiques issues de la base de données du suivi des jeunes de la Mission Locale, montre que la majeure partie des jeunes dont la structure n'a plus de nouvelle depuis plus de 6 mois, se situe sur les 4 communes suivantes :

- Chamoux sur Gelon (26)
- Arvillard (25)
- Bourgneuf (22)
- Villard Léger (19)

Les professionnels font donc le choix, à titre expérimental, de janvier 2021 à juin 2021 de réaliser des temps de présence avec l'antenne mobile tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00 en alternance sur ces 4 communes. (soit une présence mensuelle par mois sur chaque commune)

Modalités d'intervention

Les temps de présence seront co-animés par un.e éducateur.trice du service de prévention spécialisée (en mobilisant ses compétences d'accompagnant socio-éducatif) et par la référente de proximité (en mobilisant ses compétences en insertion socioprofessionnelle. Cette complémentarité d'approche et de proposition d'accompagnement semble être adaptée pour accompagner et soutenir ce public en fragilité en prenant en compte la globalité de sa situation.

Un camping-car est équipé sous forme de bureau et doté d'outils bureautiques pour favoriser l'accueil et les entretiens avec les jeunes.

Au regard de la spécificité du public nous souhaitons privilégier un accueil chaleureux (autour de boissons chaudes et petits goûters), d'outils de mise en relations entre les professionnels et le public (tels que des jeux dans un premier dans le respect des gestes barrières). Sera mise à disposition sur place des cartes de visite et flyers des professionnels de l'antenne ainsi que ceux d'autres partenaires.



«L'expérimentation de temps de présence sociale dans les villages les plus reculés via les antennes mobiles : Une récurrence a réussi à s'instaurer en Combe de Savoie entre les 2 institutions (Prévention et MLJ Chambéry) en revanche la conciliation à mettre en place des antennes mobile sur la Maurienne a été plus difficile. Après un recadrage institutionnel, quelques dates ont pu avoir lieu en 2022 en basse Maurienne, peu concluantes en termes de nombre de jeunes rencontrés sur ces temps de présence mais permettant des temps d'échanges constructifs sur des accompagnements communs ou construction d'une culture commune sur la méthodologie de travail.»

Référents de proximité

Les comités techniques au cours de l'action ALLER VERS s'inscrivaient dans un axe partenarial comme il était question de mobiliser les partenaires, de suivre l'avancement du projet et de travailler ensemble sur une thématique commune. Organiser ces comités techniques a permis de faire plus de lien avec les partenaires et d'initier parfois chez eux une dynamique similaire. Certains référents de proximité ont ainsi pu être par la suite conviés aux comités techniques d'autres structures. De plus, le lien se faisait plus facilement pour travailler sur des situations communes grâce à ces temps de rencontre.

En fonction de la création de ces instances par le référent de proximité et du territoire dans lequel il évolue, on retrouve en réalité une pluralité de comités techniques : café partenaire, comité de pilotage élu, comité technique acteur jeunesse, groupe de travail, comité technique ; officiels ou informels.

Sur le territoire de Grand Lac, ces comités techniques avaient allure de comités de pilotage auprès des élus, associations locales, des professionnels de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la PJJ. Un état des lieux et bilan de l'action ALLER VERS était réalisé, pour ensuite aborder les pistes d'actions futures, le partage des chiffres et certaines situations à titre informatif. Ces rendez-vous avaient lieu tous les trois mois au début de l'action, puis ils se sont espacés à une fois tous les six mois, et une fois par an lors de la dernière année, dans les territoires où l'action ALLER VERS était présente depuis 2019 et dont les acteurs étaient suffisamment en lien pour ne pas avoir à multiplier les réunions).

Une réunion similaire étaient organisées en Tarentaise avec les structures institutionnelles, une fois tous les six mois. En Combe de Savoie, ce sont les acteurs jeunesse qui se réunissaient pour

aborder les actualités de chaque structure.

Le côté institutionnel n'étant pas toujours le plus propice à la création de lien avec les partenaires ou pour l'évocation de situation commune, des réunions plus informelles ont été organisées sur certains territoires en plus, ou à la place de ces moments.

Ainsi, les cafés partenaires de Tarentaise avaient pour objectif de rencontrer les partenaires de terrain autour d'une boisson chaude pendant une à deux heures, tous les deux mois. Chaque acteur du territoire pouvait y participer pour faire du lien, présenter les actualités de sa structure, proposer des projets communs, faire un focus sur une thématique spécifique ou échanger sur une situation. Le tout de manière informel et sans compte-rendu.

A Chambéry, des réunions partenaires pour évoquer des situations communes étaient organisées avec les services de la PJJ, la mairie, la Prévention Spécialisée, et le référent de proximité ALLER VERS. Plus globalement, des groupes de travail avec au minima trois partenaires qui échangeaient sur une ou plusieurs situations étaient régulièrement organisés sur les différents territoires.

Quid de l'utilité d'un comité technique lorsqu'il existe déjà des instances similaires ?

Sur certains territoires, comme en Maurienne, des réunions similaires avaient déjà été mises en place par d'autres structures. Dans cette situation, le rôle du référent de proximité n'est pas de recréer de nouveaux comités techniques, mais de faire avec l'existant en donnant une impulsion nouvelle ou de le modifier pour qu'ils s'adaptent aux besoins actuels des partenaires.

Que restera-t-il des comités techniques une fois l'action terminée ?

Une impulsion a été lancée sur le territoire et les acteurs pourront se saisir de celle-ci. Il n'y aura plus d'instances officielles mais les liens ont été créés et les partenaires pourront plus facilement travailler ensemble autour d'une situation. Néanmoins, les comités à l'initiative du référent de proximité et de la Mission Locale Jeunes vont disparaître.

En Tarentaise, où l'initiative a été fortement appréciée par les partenaires car inexistante avant le début de l'action, la Mission Locale Jeunes a choisi de continuer d'organiser les cafés partenaires. Ce rôle sera désormais attribué à une conseillère MLJ. On remarque d'ailleurs que les différents partenaires s'impliquent de plus en plus pour cet évènement : bien que l'organisation soit gérée par le référent de proximité, les partenaires hébergent ces rendez-vous dans leurs locaux. De fait, sur le long terme, on peut envisager que ces cafés partenaires finissent par vivre par eux-mêmes en étant portés par d'autres partenaires que la MLJ.

Extraits de la note finale des Référents de Proximité

Dès le début du projet ALLER VERS, les éducateurs de prévention spécialisée de la SEAS présents sur l'avant pays savoyard ont eu de nombreuses interrogations notamment sur le contenu de ce dispositif.

Ils ont pensé que les missions des référents de proximité étaient les mêmes que les leurs (travail terrain, posture éducative, réalisation de chantier...) alors que nos missions sont complémentaires. Il a fallu quelques mois pour développer sereinement ce partenariat.

Il est important de noter que selon les institutions, les notions de culture, rythmes et objectifs créent un décalage dans les manières d'aborder les situations d'accompagnement ou les projets partenaires.

Problématique d'un projet multi-structurel, ici MLJ & Sauvegarde, sans que la Sauvegarde ait un temps de travail alloué uniquement à ce projet car les éducateurs de prévention font déjà de l'Aller vers dans leur mission, leur poste englobant le projet. Cette réalité entraîne des difficultés à travailler ensemble, à trouver des dates communes, à monter des projets, etc. malgré la volonté de travailler ensemble.

De manière générale, on retrouve une problématique à mener des projets rapidement avec les partenaires au vu de l'organisation de chaque structure, surtout lorsque l'on multiplie les partenaires : cela prend du temps et beaucoup d'aller-retour, pour les mettre en place

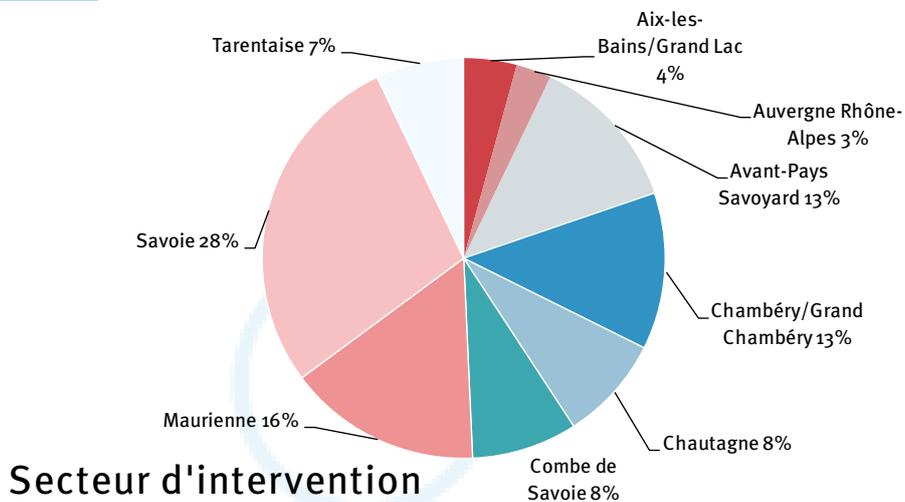
Vincent LEGRIS,
référent de proximité Avant-Pays Savoyard

Nous avons sollicité les partenaires du projet Aller-Vers en Savoie via un court questionnaire qui leur a été adressé par courriel. Ce sont les référents de proximité eux-mêmes qui nous ont fourni les adresses des personnes susceptibles de répondre à notre sollicitation.

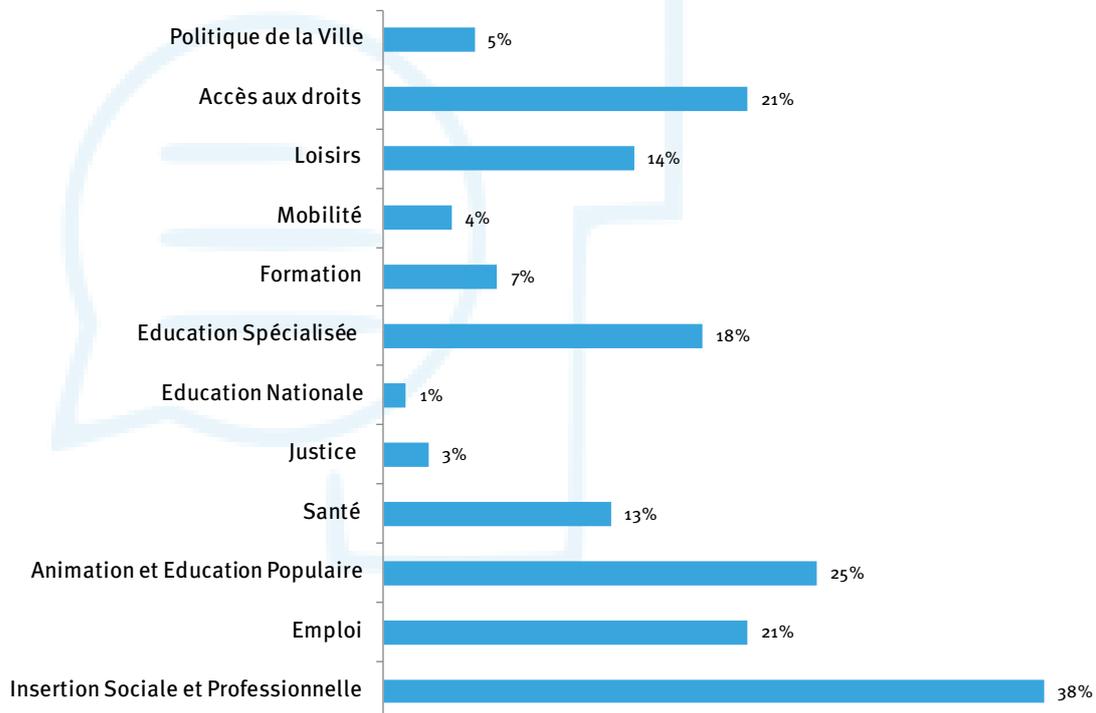
310 adresses nous ont été fournies, et nous avons eu 71 répondant à ce questionnaire, soit un taux de mobilisation des répondants de 23%.

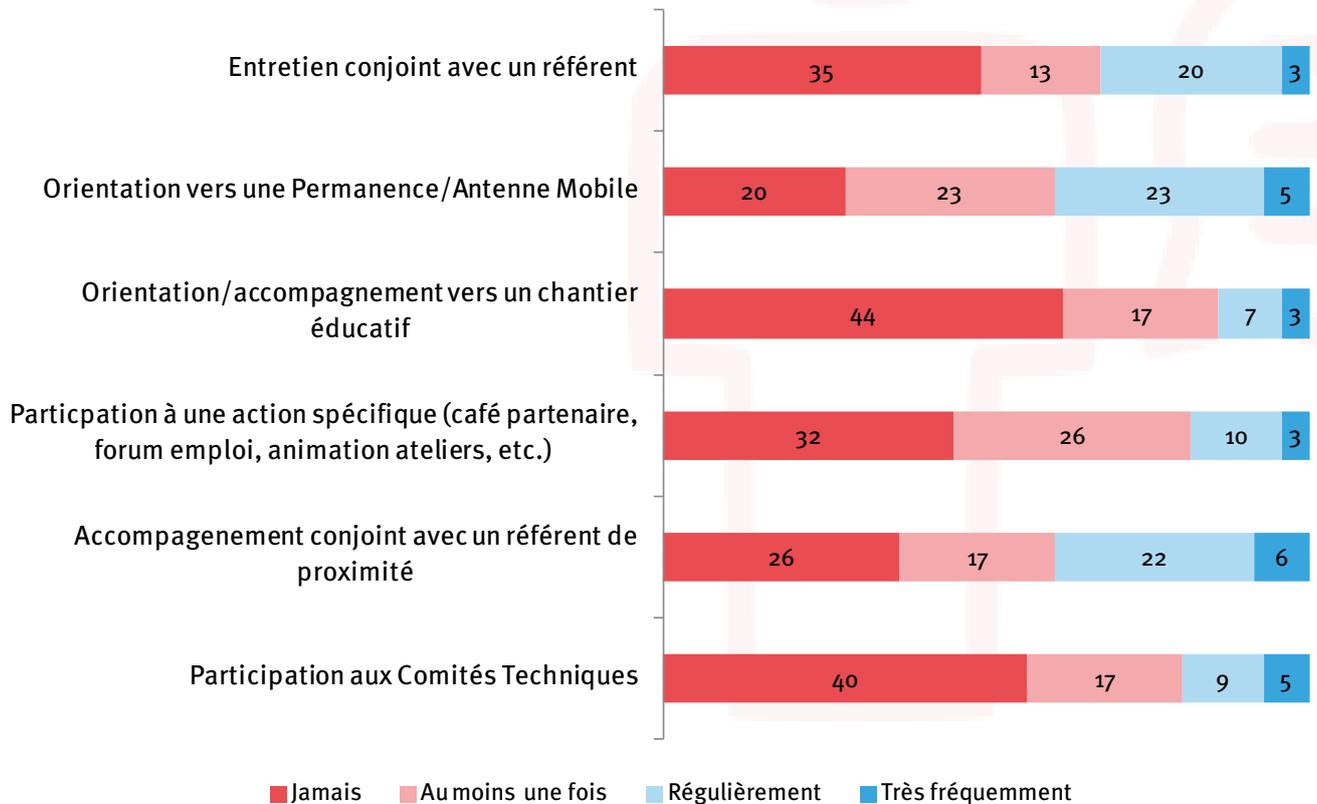
Le but de ce court questionnaire était de recueillir des avis sur ce que le projet, et les missions des référents de proximité, avaient pu modifier, transformer, améliorer sur les territoires, auprès des acteurs de celui-ci, et des jeunes dit «invisibles».

Panel de répondants



Champs d'intervention

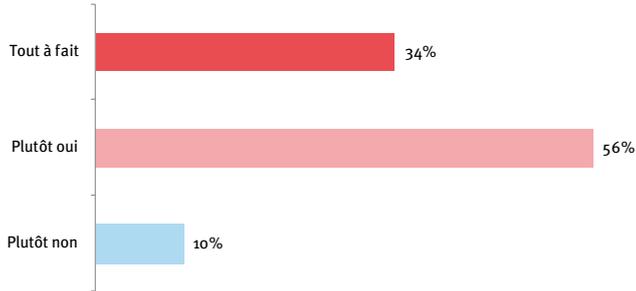




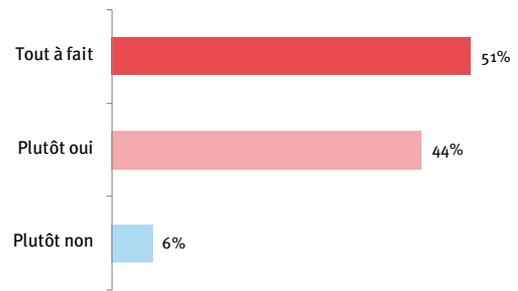
Si la dynamique partenariale, et son importance, est régulièrement évoquée par les acteurs du projet, on s'aperçoit que dans les faits, peu nombreux sont les partenaires qui participent de manière effective à l'une ou l'autre des actions mises en place dans le cadre du projet Aller-Vers en Savoie. Quelques partenariats resserrés semblent s'être tissés, et donnent alors lieu à des actions conjointes et concertées, mais l'idée du partenariat semble ici, comme ailleurs, davantage une affaire de communication entre acteurs opérationnels qu'une véritable co-construction d'actions.

Regards sur le projet

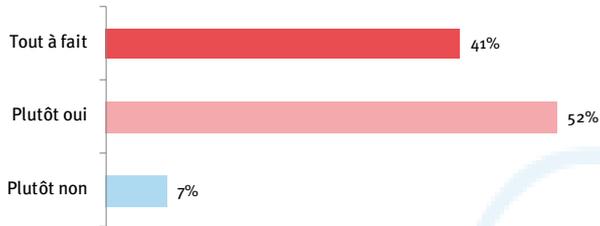
Le projet a-t'il permis un meilleur repérage des jeunes sur votre territoire?



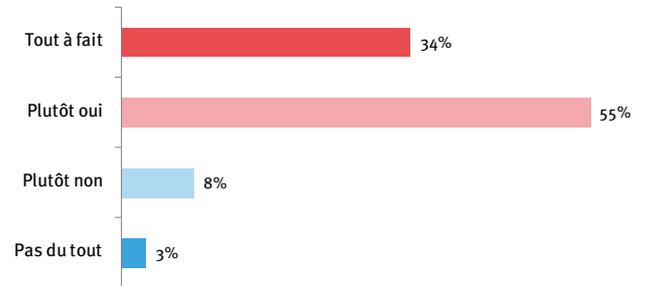
Le projet a-t'il permis un meilleur accompagnement des jeunes?



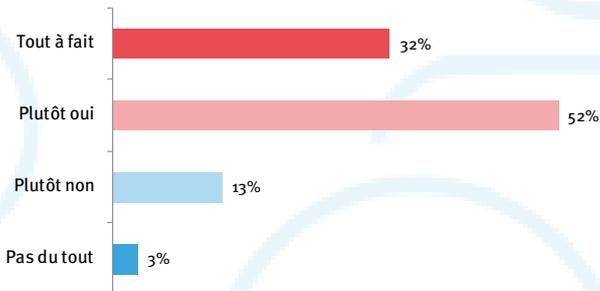
Le projet a-t'il permis aux jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun d'identifier la Mission Locale Jeunes comme une ressource?



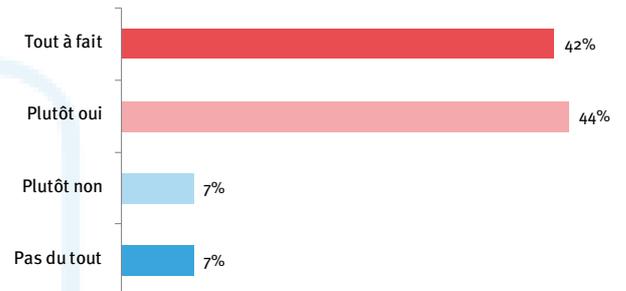
Le projet a-t'il permis de développer de nouvelles offres adaptées à ces jeunes?



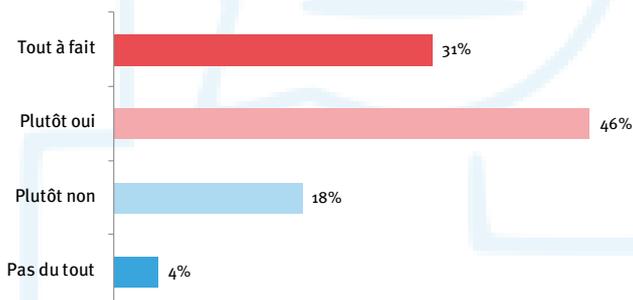
Le projet a-t'il permis un meilleur maillage des acteurs sur le territoire?



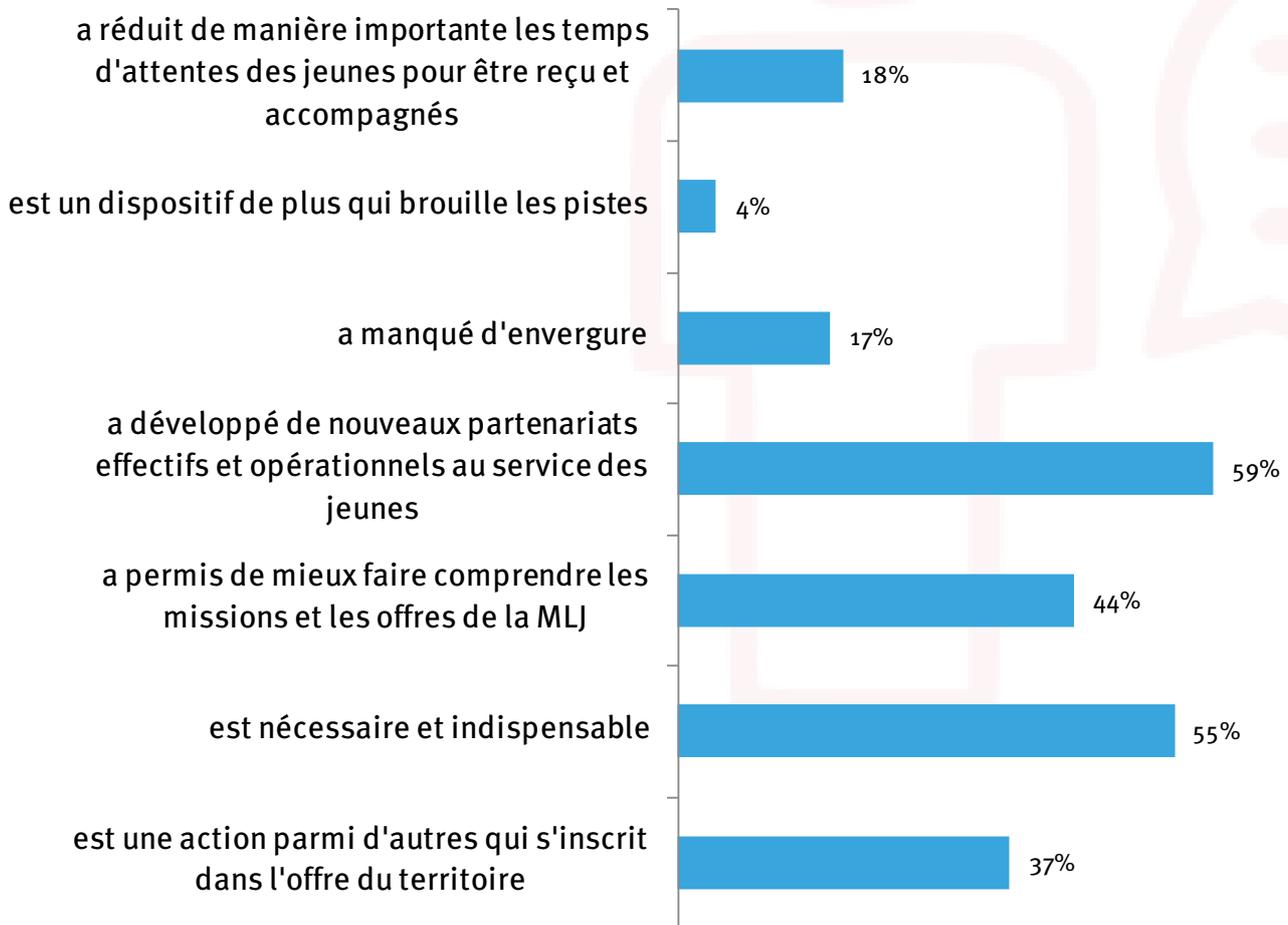
Le projet a-t'il permis de rapprocher votre structure de la MLJ?



Le projet a-t'il permis la création d'action innovantes au regard des besoins des jeunes invisibles?



Diriez-vous du projet qu'il ?

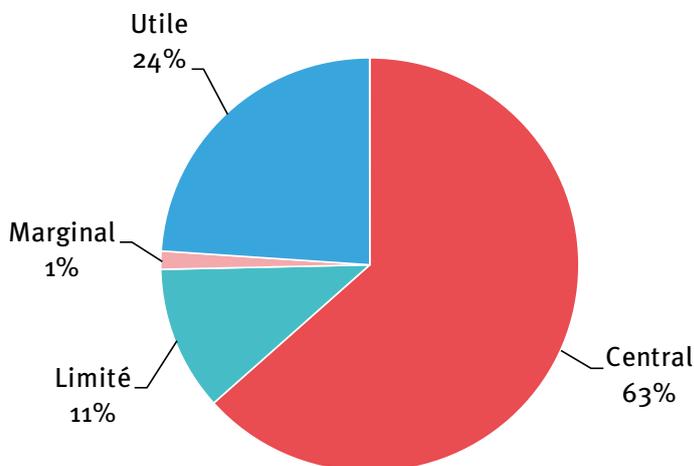


Les partenaires reconnaissent, de manière relativement marquée, une plus-value au bénéfice des jeunes du projet Aller-Vers en Savoie.

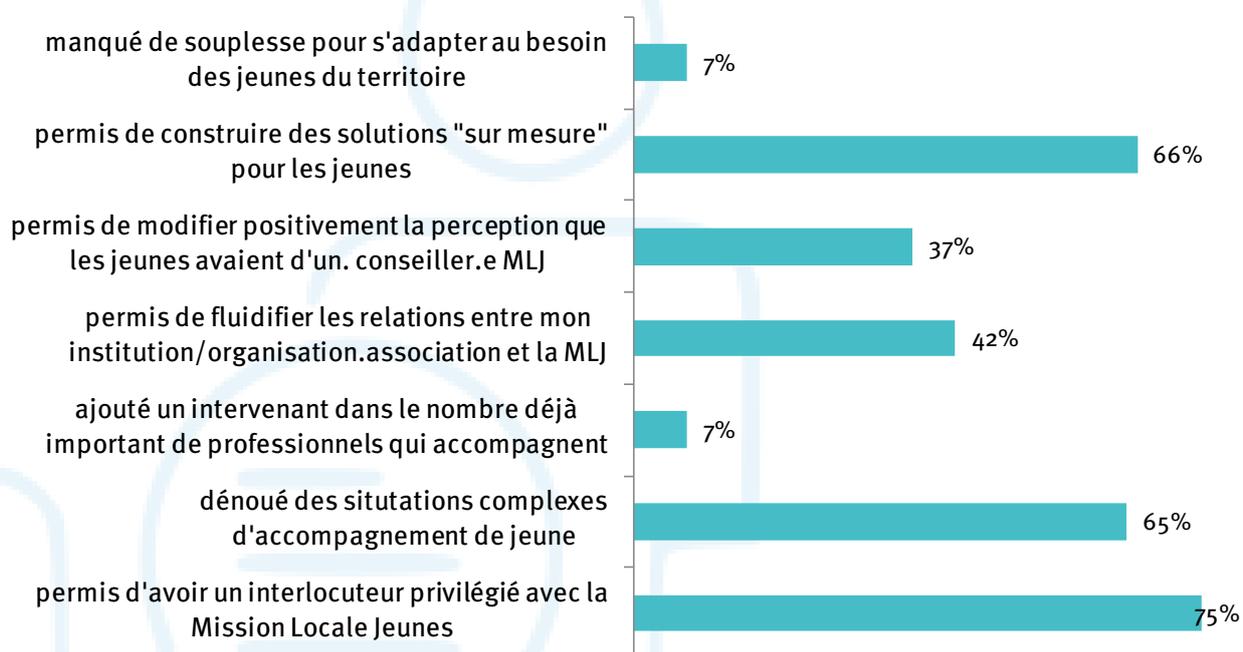
Il est à noter plus particulièrement l'idée que le projet a pu (sur certains territoires seulement) réduire de manière importante les délais d'attentes pour les jeunes, et développé des partenariats plus resserrés avec certains acteurs.

Pour autant, pour une part conséquente des partenaires considère que le projet Aller-Vers ne remplit pas un rôle pivot dans l'accompagnement de ces jeunes dits Invisibles, mais s'inscrit dans le paysage aux côtés d'autres offres d'accompagnement.

Le rôle du référent de proximité est ?

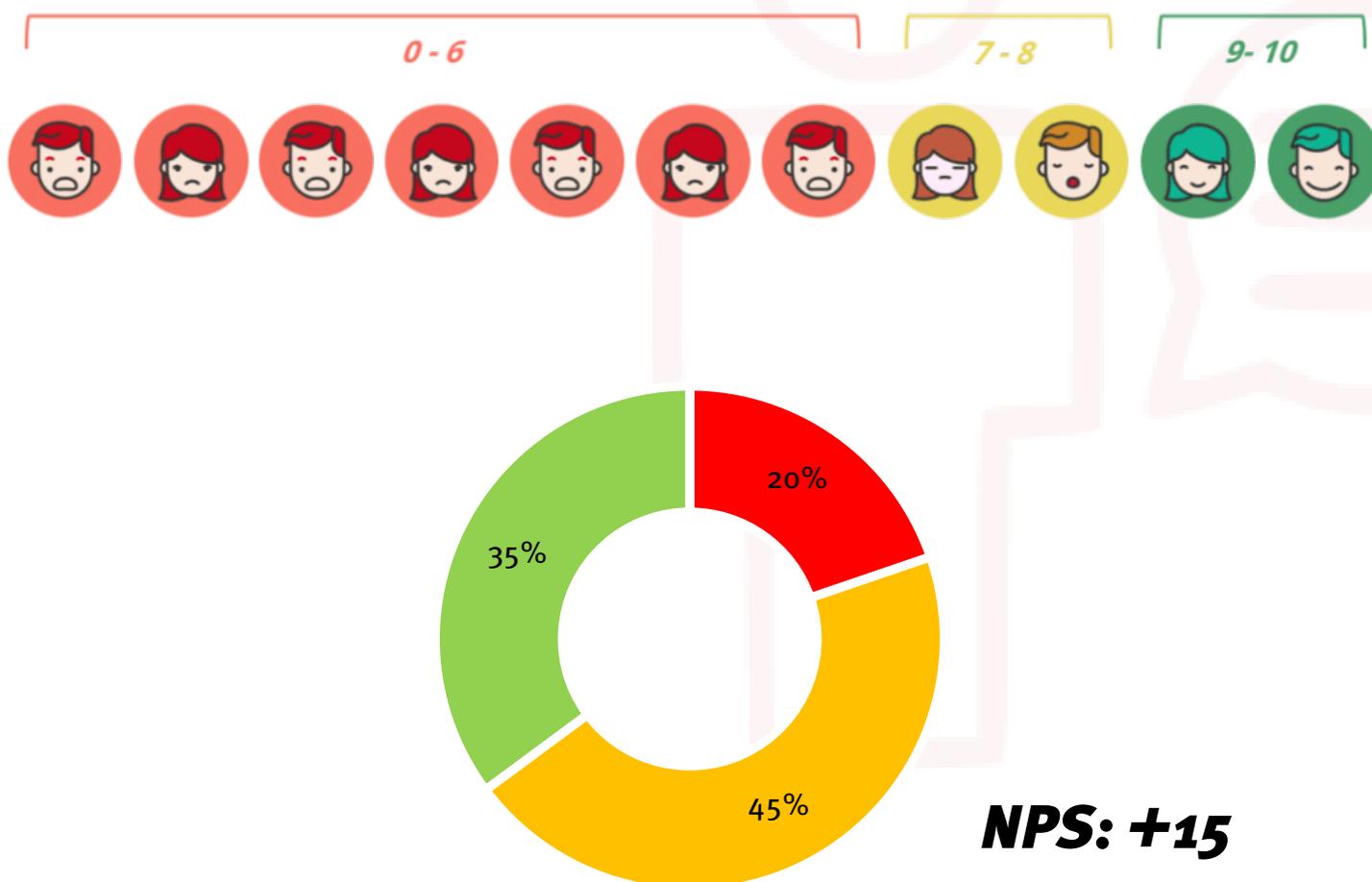


La mission du référent de proximité a ?



Les retours des partenaires sur l'apport des référent.e.s de proximité sont les plus marqués. Ils reconnaissent la plus-value conséquente de pouvoir s'appuyer sur un interlocuteur unique, connu et repéré. Cette connaissance rapprochée permettant alors de dénouer des situations complexes d'accompagnement en partenariat et de construire des parcours «sur-mesure». Pour autant, les référent.e.s de proximité et les actions qu'ils ont mis en place n'ont pas permis de modifier positivement la perception des jeunes à l'endroit des Missions Locales Jeunes

Recommanderiez-vous ce projet à d'autres partenaires, d'autre territoire?



Le graphique ci-dessus présente un score NPS: Net Promoter Score. Il s'agit de mesurer la probabilité qu'un partenaire aurait de recommander accompagnement proposé par le projet Aller-Vers en Savoie.

Proposée sur une note allant de 0 à 10, celles-ci sont comptabilisées ainsi:

- Les **détracteurs** (partenaires mécontents) de 0 à 6
- Les **passifs** (partenaires satisfaits mais peu enthousiastes) de 7 à 8
- Les **promoteurs** (partenaires très satisfaits et enthousiastes) de 9 à 10

Pour calculer le score NPS, on soustrait le pourcentage des détracteurs à celui des promoteurs, ici on obtient un score de +15 pour le projet Aller-Vers en Savoie (sur un score pouvant aller de -100 à +100). Un score de + 15 est réputé correct (à partir de 50 pour un fort attachement au projet, au service)

Référent.e de proximité

MISSIONS HYBRIDES

Les missions du Référent de Proximité sont complexes, parfois diffuses, et largement imbriquées dans son territoire d'action: repérer et accompagner, réaliser un Diagnostic Social de Territoire, animer des Comités Techniques, faire du travail de rue, construire des initiatives de Développement Social Local, susciter et fédérer un partenariat, faire le lien avec les dispositifs de droit communs, rendre compte et participer à l'évaluation. L'ensemble de ces missions devaient par ailleurs être incarnées par une personne, un professionnel repéré et identifié par les jeunes, les partenaires, le territoire. De cette hybridation des fonctions, les référents de proximité en relatent uniformément deux dimensions:

- La possibilité d'une grande marge d'autonomie, d'innovation, et l'impression d'une compréhension globale du territoire d'actions et des acteurs qui le composent.
- Un sentiment de solitude, une difficulté à mener des fronts ces différentes dimensions qui leur apparaissent parfois contradictoires, et une impression «d'éclatement» et de «dispersion».

De cette complexité de la mission, nous pouvons noter deux effets, le premier est le foisonnement d'initiatives, de projets, de créations, de pas de côtés qu'ont initié les référents de proximité. Le second est le turn-over important des salariés sur ces postes. Il est d'ailleurs notable qu'aucun salarié ayant eu en amont une expérience de conseiller dit «classique» à la Mission Locale Jeune n'est resté sur le poste. Tous ont eu des parcours atypiques (du point de vue de l'institution) et se sont créés «un costume» de toute pièce à partir de leurs expériences et leurs formations variées.

Les référents de proximité, dans le cadre de leur pratique d'aller-vers, étaient amenés à réaliser des interventions qu'ils nomment «hors les murs». Or, ce «hors les murs» les a nécessairement conduit à développer et expérimenter du «hors institution»; hors cadre habituel de travail (organisationnel ou procédural). Accompagner autrement, les a conduit à proposer de nouvelles formes de rencontres, d'échanges, d'accompagnements. Certaines de ces activités sont venues mettre une lumière crue, parfois dérangeante, sur certaines pratiques ancrées au sein des Missions Locales Jeunes. Et ce d'autant plus, lorsque ces pratiques différenciées visaient précisément les jeunes ayant été échaudés voir déçus d'un accompagnement par la Mission Locale.

Ni tout à fait conseiller de Mission Locale Jeunes, ni tout à fait autre chose (les référents ont régulièrement rapporté la critique faite à leur endroit «t'es pas éducateur!»), ces professionnels ont tenté de construire au fil des expérimentations une posture, une praxis dont les contours ne leur sont, à ce jour, pas suffisamment délimités, visibles.

Plus que le simple repérage et l'accompagnement de jeunes dits invisibles, les référents de proximité devaient impulser un autre «faire avec les jeunes», une autre manière d'entrer dans la relation d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle. Or, et c'est là peut-être la grande faiblesse que relève l'évaluation de ce projet, ce «faire autrement» a été pensé pour le territoire: faire autrement «avec les partenaires» et à la marge avec les jeunes. Il a peu été compris comme un «faire autrement de l'insertion» (hormis les initiatives Cantier). Cette difficulté à porter le regard sur l'institution, et donc ici les Missions Locales Jeunes, n'a donc pas permis d'interroger suffisamment les pratiques ancrées qui sont pourtant productrices d'invisibilité et de non-recours aux droits.

Pour accompagner un jeune dans le dispositif aller vers, le référent de proximité doit s'adapter au profil du jeune, suivant la situation dans laquelle il se trouve et les problématiques qu'il rencontre.

Par exemple, le Référent de Proximité peut donner rendez-vous à une jeune, en marge des institutions, passionnée par la culture asiatique dans un restaurant ou un café, et commencer à créer du lien en échangeant avec la jeune d'un sujet qui l'intéresse, en l'occurrence la culture asiatique (vidéo de danse coréenne, cuisine), pour ainsi ramener cette jeune en rendez-vous, dans un endroit plus formel, avec un cadre institutionnel. Par la suite cette jeune a été à l'initiative de l'organisation d'une journée « découverte des mangas » à destination d'autres jeunes du dispositif venus de tout le territoire de la Savoie. Où elle a été un élément moteur durant tout le projet. A l'issue de l'accompagnement l'objectif de la jeune est d'intégrer une école d'art.

En Maurienne des chantiers-stage ont été ponctuellement mis en place: chez des maraîchers locaux accueillant des jeunes et leur permettant d'évoluer à leur rythme, sur le skate-park de St Jean de Maurienne, etc. Cet accompagnement de proximité est une porte d'entrée à l'accès au droit commun. Il sécurise le parcours du jeune en proposant des solutions concrètes d'insertion à l'issue de la phase de remobilisation.



Pour permettre le repérage et la mobilisation des jeunes invisibles, innovation et flexibilité sont deux éléments sine qua non de la réussite d'un accompagnement ALLER VERS (exemple des permanences sur les plages des lacs avec les casques métier 360°).

Pour les publics les plus en difficultés, éloigné du Service Public de l'Emploi, parfois méfiants à l'égard des institutions, l'enjeu d'innover et de proposer de nouvelles techniques de repérage, de mobilisation et d'accompagnement s'avère crucial pour s'adapter au mieux à leurs contraintes.

Durant ces trois années d'expérimentations, nous avons pu distinguer des innovations concernant autant l'accompagnement individuel des jeunes que la création d'actions de mobilisation collectives et que le développement de la dimension partenariale.



L'accompagnement des jeunes ALLER VERS nécessite des référents de proximité qui fassent preuve d'innovation dans leurs méthodes de fonctionnement. Travailler avec les publics les plus en difficultés implique de s'adapter à chaque situation pour proposer la prise en charge la plus efficace.

Les jeunes invisibles font face à des problématiques fortes, qu'il faut nécessairement traiter pour permettre leur insertion socioprofessionnelle. Ces problématiques peuvent être multiples chez certains jeunes et sont variées : problèmes financiers, de mobilité, de santé, de logement, familiaux ou de justice sont autant de facteurs d'invisibilité sur lesquels le référent – véritable « couteau suisse » – va accompagner la personne en vue de favoriser le retour à l'emploi, en formation, ou au droit commun.

Ainsi, la durée de l'accompagnement et la fréquence des rendez-vous avec les jeunes est nécessairement variable. Il est possible de rencontrer un jeune plusieurs fois par semaine si sa situation l'impose. A titre d'exemple, un jeune sur le territoire de Grand Lac a été vu lors de 28 rendez-vous en à peine plus de 3 mois, avec des temps de travail sur son dossier pouvant aller jusqu'à 8 heures par semaine car l'urgence de la situation, la multitude des thématiques à aborder et sa faible autonomie dans les démarches l'imposait. Cette méthode implique de fait une grande flexibilité dans la gestion de l'agenda du référent.

Fortement impactés par la situation sanitaire, et ce dès la phase de repérage, au début de l'année 2020, les Référents de Proximité ont dû adapter leurs méthodes. Dans un contexte facteur d'invisibilité, il fut nécessaire d'utiliser les nouvelles technologies afin de rester en contact avec les jeunes. La création de groupes sur la plateforme Discord, ou sur Whatsapp, ont permis de garder une forme de mobilisation des jeunes inclus dans le dispositif. De façon plus globale, les Référents ont adapté leur mode de communication à celui des jeunes afin d'obtenir des échanges plus fluides et naturels et de rompre avec une image institutionnelle qui peut faire peur à certains jeunes.

Extrait de la note finale des Référents de Proximité

Des temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques ont été proposés tout au long du projet au référent.e.s de proximité. Il s'agissait pour les membres du consortium de pouvoir proposer un espace neutre, médiatisé, sécurisant et sécurisé, décorrélé des dimensions opérationnelles du projet, pour que les référent.e.s de proximité trouvent là, la possibilité de partager leurs expériences, leurs inquiétudes, leurs questionnements et leurs doutes.

Ces temps ont été construits de la manière suivante:

- récurrence de 6 à 8 semaines
- 2h d'ateliers, «sanctuarisés» (présence attendue de tous les référent.e.s)
- rendez-vous pris sur les différents territoires afin de permettre à chaque référent.e «d'accueillir» sur son territoire d'intervention
- charte de confidentialité rappelée à chaque nouvel.le arrivant.e

Chaque réunion démarre par un temps de «prise de température du groupe». Différentes animations pédagogiques permettant de faire vivre cette entrée en matière ont été présentées au groupe (arbre de lison, météo du jour, etc.) afin que les référent.e.s puissent par la suite «piocher» ces différentes animations pour les utiliser dans le cadre de leurs accompagnements.

Puis, il est proposé au groupe de partager une situation dite «problème»: un empêchement dans l'accompagnement, un profil de jeune atypique, une relation complexe accompagnant/accompagné, une difficulté d'articulation partenariale, etc. La personne qui présente sa situation prend tout le temps qui lui semble nécessaire pour:

- présenter la situation et son contexte
- identifier ce que la situation lui fait vivre
- déterminer la question qu'elle souhaite soumettre au groupe

L'animateur des séances prend ensuite un court moment pour amener la personne ayant présenté la situation à venir éclairer certaines zones laissées sous silence, ou à préciser certains propos.

Puis le groupe échange autour de la situation,

questionne au besoin la personne ayant présentée la situation, propose des expériences similaires pour éclairer le propos, tente de dégager des pistes ou axes de travail.

Dans un dernier temps, l'animateur de séance propose, lorsque cela est nécessaire, des éclairages conceptuels qui permettent à la fois de prendre du recul et de mieux saisir les contours d'une problématique. Puis il reprend avec la personne ayant présentée la situation les pistes et axes de travail qu'elle souhaite mettre en œuvre pour tenter de dénouer/dépasser/transformer la situation «problème».

Outre le fait de pouvoir dépasser une situation problématique dans l'accompagnement, ces temps «d'intelligence collective» visaient à développer une culture commune pour les référents de proximité d'une part, et à développer une praxis spécifique de ces conseillers «hors les murs» d'autre part.

Perçue comme une «bulle d'air» et construite comme un temps formatif, ces séances d'analyse de pratiques ont été particulièrement investies par les référent.e.s de proximité tout au long du projet, et ce, malgré de nombreux changements dans le groupe qui aurait pu mettre en défaut la dynamique de groupe.



Nous avons eu en moyenne 15 échanges de pratique d'une durée de 2 heures de mai 2020 à octobre 2022. Ces séances étaient espacées de 8 semaines.

Rémy Cavalin est un intervenant extérieur. Cela nous a permis d'avoir une parole libérée et de se confier sur la réalité de nos suivis.

L'analyse de la pratique proposée dès le début de ce dispositif permet de profiter d'un espace d'échange pour se libérer des contraintes liées à l'accompagnement du public. Nous avons pu nous exprimer dans un cadre sécurisant et bienveillant et réfléchir aux conduites professionnelles.

Chaque accompagnement révèle chez chacun de nous une fragilité personnelle. Le fait de mutualiser nos expériences et de bénéficier d'un lieu où l'on trouve des pistes permet à chacun d'entre-nous d'élaborer des solutions aux problèmes et suivre autrement les jeunes dont nous avons la charge.

Ces temps d'échange permettent aussi de renforcer la communication et les liens de collaboration.

Il faut signaler qu'il y a eu 14 référents de proximité sur la durée de l'action. Ce qui signifie que 80% de l'effectif a changé en deux ans.

Christel Henry,
référente de proximité, MLJ Maurienne

Lors des deux dernières séances d'accompagnement des référent.e.s de proximité, il leur a été proposé de prendre un temps d'évaluation participative du projet et définir collégialement les pistes et axes à améliorer dans le projet.

Pour cela nous avons utilisé la méthodes des «3 C» et des «thermomètres», issues des outils d'animation d'évaluation participative proposé dans la mallette pédagogique communagir (communagir.org).

Nous vous proposons les résultats de ces deux temps d'ateliers:

Pour réaliser vos missions disposez vous de ?



temps disponible:

les référent.e.s de proximité font état d'une charge importante de travail, de missions «mille-feuilles» qui peuvent être chronophages et imposent de passer d'un sujet à un autre, d'un lieu à un autre, et laissent peu de place aux imprévus, ou au temps d'accompagnement (nécessairement distendus) que demande le projet Aller-Vers.

ressources disponibles:

globalement, les référent.e.s de proximité estiment disposer de toutes les ressources utiles (matérielles ou humaines) et nécessaires à l'exercice de leur mission.

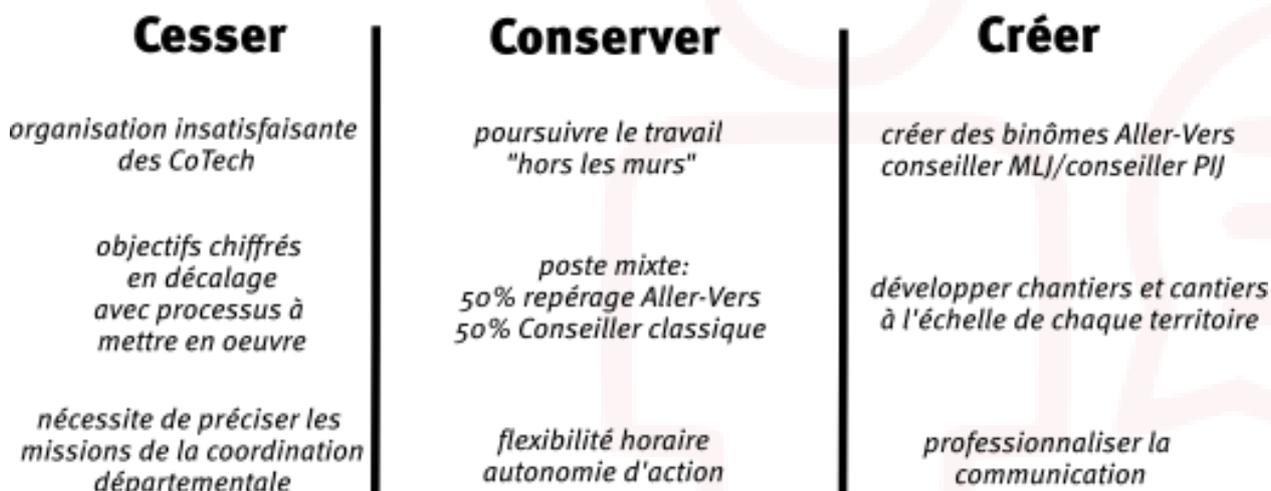
niveau de motivation:

les référent.e.s de proximité font état d'un niveau de motivation en baisse en cette fin de projet. Les incertitudes quant à leur contrat (temporaires pour la plupart) ou quant à l'éventuelle poursuite de tout le travail construit et engagé, laisse pour certain une amertume palpable.

niveau de compétences:

les référent.e.s de proximité estiment ne pas maîtriser suffisamment les compétences qui leur semblent requises pour mettre en œuvre toutes les dimensions de ce projet, et pour incarner ces postes «hybrides» de conseiller «hors les murs».

Les 3C



Cesser ou modifier:

- l'organisation insatisfaisante, du point de vue des référent.e.s, des Comités Techniques du projet Aller-Vers. A cheval entre une réunion de suivi et de communication du projet, et une instance opérationnelle devant faciliter la mise en œuvre concrète des actions sur le terrain d'expérimentation, les référent.e.s se sont sentis peu outillé.e.s et étayé.e.s pour construire et animer ces temps institutionnels. Il leur a semblé que cela relevait davantage des compétences des directions ou du coordinateur départemental, et ont eu du mal à y prendre une place.

- l'injonction à une réalisation chiffrée des objectifs du projet au détriment de la mise en place de processus durables. Une grande partie du projet reposait sur la structuration de nouveaux modes d'accompagnements, de nouvelles articulations partenariales, et d'un renouvellement du regard portés sur les jeunes. Or, ces objectifs, ici qualitatifs, ne trouvaient que très rarement leur juste place face aux impératifs du chiffre qui ont prévalu et se sont matérialisés au travers du «colporteur statistique» du projet.

- la définition clarifiée des rôles et missions du coordinateur départemental du projet, qui a semblé évolué au gré du projet d'après les référent.e.s

Conserver ou améliorer:

- poursuivre le travail d'aller-vers et plus spécifiquement le travail «hors les murs» pour être au plus près des besoins des jeunes.

- institutionnaliser pour tous les référent.e.s un découpage de mission reposant sur un mi-temps d'aller-vers et un mi-temps de conseiller dit classique pour que «celui qui repère soit celui qui accompagne».

- assouplir les temps de travail (possibilité de travail en soirée, en week-end) pour permettre de mieux «coller» à la réalité du terrain. Favoriser une plus grande autonomie dans la mise en place d'actions innovantes pour permettre une plus grande réactivité, et délaissier les lourdeurs administratives ayant gréver la possibilité de mise en œuvre de certaines actions.

Créer:

- dans la suite (et fin) du projet Aller-Vers, des binômes rattachés aux MLJ pour poursuivre la démarche. Binômes qui pourraient être composés d'un.e conseiller.e MLJ et d'un.e conseiller.e PIJ pour proposer un accompagnement sociale et professionnel optimum.

- développer des Cantiers et des chantiers éducatifs à l'échelle de/sur chaque territoire.

- professionnaliser la communication de l'Aller-Vers, notamment pour pouvoir accrocher les jeunes non-présent dans l'espace public (réseaux sociaux, présence sociale, etc.)

Bilan et préconisations

Des difficultés

La pandémie

La crise sanitaire a eu un effet désastreux sur la mise en place de notre programme « Aller vers en Savoie ». Comment faire de l'aller vers en plein confinement, comment nouer des partenariats sans rencontrer les acteurs, comment créer des actions innovantes sans pouvoir créer du collectif... pourtant, les référents de proximité ont su développer des trésors d'imagination pour réussir à repérer des jeunes et à les accompagner même pendant ces périodes compliquées. Les chiffres le montrent. Relances téléphoniques, Visios, demandes d'aides financière à distance, soutien moral etc. Les premiers partenariats noués ont su créer une dynamique d'orientation vers le dispositif.

La livraison des véhicules a pris un retard conséquent si bien que ceux-ci n'ont pas été utilisés comme nous l'avions envisagé. C'est le grand regret de notre projet.

Les turnovers

1. Chez les référents de proximité.

Le turnover que nous avons pu observer chez les Référents de proximité a posé un réel souci pendant toute la durée du dispositif. En effet ; sur les 7 référents installés au démarrage de l'action, seuls 2 sont toujours en poste. Ce sont au total, 13 conseillers qui ont travaillé sur cette action.

Ces changements de poste sont imputables :

- Au temps des deux années du projet qui ne permettent pas de faire signer un contrat sur la

durée puisque le droit du travail nous oblige à proposer un CDD de 18 mois maximum.

- Aux politiques RH propres à chacune des structures et aux possibilités internes d'évolution.
- Aux démissions liées à des convenances personnelles ou des évolutions professionnelles externes.

Il faut aussi rappeler que ces postes hybrides peuvent user les Référents de Proximité. Ce sont des postes qui demandent beaucoup, où on travaille souvent seul dans sa structure.

Il a fallu prendre régulièrement des temps de formation avec les nouveaux conseillers, d'explication, il a fallu revenir sur l'historique du projet etc.

Toutefois, les prises de fonction ont été assez rapides du fait du soutien de l'équipe et de l'appui des sessions d'échanges de pratiques.

2. Chez les directeurs.

Parmi les 5 directeurs à l'initiative du projet, 2 ont changé de poste en cours du projet.

Des réussites

Une action comprise.

- Moultes interventions auprès des partenaires, des élus etc. Avant même son lancement officiel, cette action a nécessité une campagne de communication très large auprès des partenaires, des institutions etc.

Ces campagnes de présentation a duré pendant les deux années du projet. Sur la 3eme année ce fut moins le cas, puisque l'action était bien ancrée sur les territoires. 2 territoires nouveaux, lors de la troisième année du projet, ont bénéficié d'une campagne de communication ciblée avec les acteurs locaux. Des sollicitations au niveau régional Nous avons été sollicités pour témoigner plusieurs fois sur l'avancée du projet par la DREETS avec les autres porteurs de projet. Ces témoignages furent intéressants et à chaque fois importants.

- Des témoignages à l'échelle nationale. Devant la réussite de notre projet, nous avons été audités par un cabinet spécialiste de l'évolution des politiques publiques. Fort des arguments avancés, des expériences conduites et des résultats obtenus, « aller vers en Savoie » figure dans le guide des bonnes pratiques rédigé à l'occasion de cet appel à projet.

Un bilan à la hauteur des attentes.

Le bilan de cette action est très satisfaisant. Vous le découvrirez à travers l'évaluation qualitative et quantitative ci-joint.

Malgré la crise sanitaire qui est venue impacter fortement notre projet, les référents de proximité ont su démontrer tout leur savoir-faire et utiliser leur imagination pour mettre en place des actions et des accompagnements innovants.

L'ensemble des partenaires reconnaît le bien-fondé de cette action.

***Denis CARRET-OLIVIER, Coordonnateur
départemental du projet Aller-Vers Savoie***

Pour rappel, les objectifs du projet étaient les suivants:

1. Améliorer la prise en charge des jeunes les plus éloignés des structures de droit commun sur le territoire.
2. Améliorer les coopérations entre la Prévention Spécialisée et les Missions Locales Jeunes au bénéfice des parcours de jeunes.
3. Favoriser les dynamiques partenariales « d'aller vers » les jeunes les plus en difficulté sur les territoires.
4. Permettre le développement d'antennes mobiles sur le territoire de Savoie
5. Innover et impulser de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes les plus éloignés des structures de droits communs

Le consortium reconnaissait les indicateurs suivants:

Publics:

- nb de jeunes repérés/en contact/accompagnés
- Âge, genre, lieux d'habitation
- Modalité de la 1ère rencontre (antennes mobiles, travail de rue, réseaux sociaux, partenaires, etc.)
- Problématiques travaillées
- Partenaires mobilisés
- Types de solutions construites
- Suite des parcours

Dynamique partenariale:

- nb et type de partenaires CoPil
- nb et type de partenaires CoTech
- nb et types de partenaires associés aux actions spécifiques
- nb CoTech, CoPil et Comité stratégique
- taux de présence aux instances
- nb permanences réalisées par les antennes mobiles
- qualité des coopérations (nb situations partagées, nb projets, nb coopérations)
- avis des partenaire sur le projet et sa mise en œuvre.

Dans le cadre de ce bilan, il importe de distinguer ce qui relève de l'action (et de ses résultats), de ce qui relève du processus d'expérimentation (et des ses attendus).

Du point de vue de l'action le projet a rempli ses objectifs, et les a même dépassés. 509 jeunes dits « invisibles » ont été repérés, 376 d'entre-eux ont été mobilisés, c'est à dire sont venus pour une première

rencontre au sien d'une Mission Locale Jeunes. Nous viendrons cependant minorer ce résultat dans la partie « repérage et territoires ».

De nombreuses actions innovantes, inspirantes ont été produites sur les territoires, à l'initiative des référent.e.s de proximité. Véritables « pas de côté » institutionnels, ces actions ont permis de mobiliser, de fédérer des groupes de jeunes, très éloignés des dispositifs et construit les premiers jalons permettant de tisser une relation de confiance avec les référent.e.s (condition indispensable de l'accompagnement dans une posture d'aller-vers). Nous pourrions regretter cependant l'absence de capitalisation de ces actions (voir « capitalisation »), et nous faisons ici état de la difficulté que les référent.e.s de proximité ont pu exprimer quant à la disponibilité laissée par l'institution à l'innovation (voir « accompagnement des acteurs »).

Le déploiement des antennes mobiles a été freiné par les périodes successives de confinement, et de mise à l'arrêt des prestataires nécessaires à la livraison des bus. Cependant l'action s'est mise en place et a pu trouver un écho (encore relatif) sur les territoires. Pour autant, cette nouvelle manière d'imaginer la présence institutionnelle au plus près des jeunes, et ce de manière plastique et adaptable, semble être prometteuse.

Les coopérations entre Prévention Spécialisée et MLJ diffèrent considérablement d'un territoire à l'autre. De nouveaux liens se sont tissés, des nouvelles pratiques co-construites et co-portées ont pu émerger et se stabiliser. Les conflits inter-personnels peuvent expliquer en partie les difficultés à coopérer, les attentes de résultats orientés « vers les moyens » ou « vers les résultats » en sont une autre explication. La coopération avec l'Agence Chantiers et la création des Cantiers semblent être la grande réussite de ce projet de coopération: tant de point de vue de l'action que des processus mis à l'œuvre pour fait vivre cette expérimentation singulière.

Enfin un nouveau tissu partenarial s'est construit sur les territoires prenant en compte les acteurs habituellement exclus de l'accompagnement et du repérage des jeunes : élus, acteurs de l'éducation populaire, du sport et de la culture, commerçant et association. Pour autant cette dynamique reste, elle aussi, très inégale sur les territoires.

Le rôle des référent.e.s de proximité a été pensé comme devant incarner une fonction centrale et pivot de la déclinaison du projet Aller-Vers sur chacun des territoires.

Il a été demandé à ces professionnel.le.s d'assumer les fonctions d'aller-vers, d'accompagnement social et professionnel, de diagnostic de territoire de communication auprès des jeunes, des partenaires, des collectivités. Il a encore été demandé de pouvoir innover et de construire des actions nouvelles aux bénéfices des jeunes ou d'un renouvellement du tissu partenarial, et de modifier, par leur action, les postures pour accompagner ce public spécifique au sein des Missions Locales Jeunes. Une mission hybride en somme, pour un projet ambitieux.

D'un point de vue méthodologique, les éléments et ressources étaient virtuellement disponibles pour permettre aux référent.e.s de proximité d'endosser ce costume dont les contours étaient à construire en grande partie au démarrage de l'action.

Un coordonnateur départemental a donc été nommé, des temps de formation, de sensibilisation ont été proposés, ainsi qu'un accompagnement technique et conceptuel tout au long du projet. Ceux-ci visaient à prévenir les écueils suivants identifiés au démarrage de l'action: un déficit de compétences à combler, une territorialisation trop importante du projet dont les intentions se voulaient départementale, un possible sentiment d'isolement pour les référent.e.s au sein de leur MLJ, de l'épuisement, de l'angoisse «du vide» à l'entame du projet ou tout était à construire et imaginer.

Nombreux ont été les retours et alertes des référent.e.s de proximité se sentant en difficultés dans la réalisation de leur missions multiples. L'une des manifestations les plus importantes de ces difficultés vécues permet peut-être d'expliquer les nombreux départs de professionnel.le.s au cours du projet. Le poste demandait en effet une grande capacité d'autonomie, un temps important laissé à l'expérimentation, à la réflexion et à la prospective. Cette nécessité de «prendre le temps» s'est très mal accordée avec les besoins impérieux de devoir «rendre des comptes» sur l'avancée de l'action qui du point de vue de la commande publique ne peut se présenter qu'à l'aide d'indicateurs chiffrés d'entrées ou de sorties.

Les référent.e.s de proximité, ni tout à fait des conseillers «classiques» de Mission Locales Jeunes, ni tout à fait autre chose, ont dû par ailleurs trouver leur place (voire la défendre) dans un environnement

institutionnel qui ne percevait pas toujours la plus-value, voire l'intérêt de leur action. Si les temps d'accompagnements collectifs ont permis de faire culture commune, et même en fin de projet, culture d'équipe, cela a considérablement impacté certains professionnel.le.s au cours de l'expérimentation.

Par ailleurs, si le projet était départemental, chaque territoire, et par là, chaque MLJ a construit des fiches de postes et des attendus liés à ceux-ci qui différaient d'un territoire à l'autre. Ainsi certains conseillers étaient orientés tout «Aller-Vers», d'autres tenaient aussi des fonctions de conseillers classiques, d'autres encore pouvaient être référents de Garantie Jeunes, le tout pour des ratios de temps allant d'un temps plein dédié à l'action d'aller-vers, à un mi-temps, voire un tiers-temps. Les possibilités laissées à l'innovation n'étant par ailleurs pas les mêmes d'un territoire à l'autre, notamment sur les possibilités de travailler en horaires décalés (soirées, week-end), ou d'engager des frais annexes. Ces disparités ont pu créer des incompréhensions, voire du ressentiment, que la fonction de coordonnateur départemental n'était pas en mesure de régler. Une homogénéisation des attendus et de leur mise en œuvre (y compris en terme de moyens) aurait été souhaitable.

Enfin, comme pour tout poste hybride requérant une grande capacité de création, les référent.e.s de proximité n'ont cessé de naviguer dans l'apparent paradoxe besoin d'autonomie/besoin de cadre. Désirant tout à la fois une plus grande souplesse liée à l'organisation de leur travail, de leurs actions et recherchant par ailleurs sans cesse du soutien, de l'étayage et même du cadre normatif à l'échelle départementale. Pour autant cet «apparent» paradoxe aurait pu être levé en acceptant que les référent.e.s de proximité constituaient une équipe à part entière (ou chaque individu intervient sur un territoire spécifique). Pensé ainsi, le rôle et les fonctions du coordinateur départemental auraient pu être plus importantes et permis de poser le regard sur le processus de l'expérimentation et les moyens à y associer, et moins sur les attendus de chaque territoire particulier, voire de chaque MLJ et de ses propres contraintes internes (notamment sur les contraintes horaires).

A l'entame du projet, il était attendu de chaque référent.e de proximité de réaliser un Diagnostic Social de Territoire¹ afin de leur permettre de poser clairement les besoins spécifiques de leurs zones interventions, de repérer les partenariats existants et ceux à créer.

Ce travail, ce besoin, n'a pas été suffisamment posé et porté. Et lorsqu'il l'a été, ce document n'a pas permis d'éclairer la décision pour corréliser l'action à une compréhension objectivée du territoire. Le projet n'est alors pas passé à côté des logiques habituelles de projet ou l'action prime sur l'expérimentation et la conception de sa mise en œuvre. La période «Covid» a bien évidemment compressé le temps de la réflexion, et cette réalité ne peut être écartée. Pourtant, il y avait dans ce projet la possibilité d'aller plus avant dans la connaissance fine des territoires notamment grâce à l'apport des partenaires «inhabituels» des Missions Locales et de leur regard singulier sur «leurs» jeunes.

Néanmoins le projet semble avoir porté ses fruits et remplit son intention première, à savoir «repérer des jeunes dits invisibles du Service Public de l'Emploi». Il est à noter que le traitement statistique du «collecteur» permet de penser que ces jeunes étaient davantage «en rupture» des SPIE que «invisibles». En effet, pour 43% des hommes et 51% des femmes, les jeunes repérés avaient eu un contact avec un conseiller dans les 12 derniers mois précédant leur entrée dans le projet Aller-Vers. Ce taux passant respectivement à 38% et 41% dans les 3 derniers mois précédents leur entrée.

Si le projet a permis effectivement de repérer des «invisibles» il a permis aussi de «raccrocher» des «déçus» des accompagnements proposés jusqu'ici. A ce titre, les taux de «mobilisation» nous éclairent sur ce qu'a effectivement permis le projet:

- 509 jeunes ont été «repérés» en Savoie.
- 376 ont été «mobilisés». Il convient d'entendre par là que 376 d'entre-eux ont accepté de venir à un premier entretien formel et dès lors été identifiés comme «mobilisés». Soit un taux de «mobilisation» affiché de 74%.
- 138 jeunes ont rompu le lien après ce 1er rendez-vous (90 ne sont finalement pas venus à ce premier rendez-vous)
- 36,7% des jeunes ayant démarré un parcours d'accompagnement ont abandonné celui-ci (dont 4,4% de «sortie anticipée pour autre motif» (Accès à l'emploi, action de formation hors parcours,

rebond vers un autre dispositif))

Il faut convenir alors de considérer que seuls 39,5% des jeunes repérés ont effectivement été accompagnés dans le cadre du parcours Aller-Vers en Savoie après leur repérage.

Une autre manière de comprendre ces chiffres et de poser l'hypothèse qu'une partie importante de ces jeunes a été séduite par le travail de proximité et les postures d'aller-vers déployées par les référents de proximité (notamment ceux «en rupture» des SPIE). Mais qu'à l'issue du premier entretien formel, (réalisé dans un cadre classique des MLJ, s'appuyant sur les codes habituels de l'accompagnement MLJ), ils n'ont pas souhaité donné suite. Ce qui pourrait renforcer le sentiment de défiance à l'égard de cette institution comme présentée en introduction de ce document (encart «invisibles» p.11 et «non-recours et non-concernement» p.13).

Ainsi, l'on peut considérer que si le «repérage» et une forme de «raccrochage» a effectivement fonctionné sur l'ensemble des territoires, les efforts de «mobilisation» reposaient eux davantage sur une transformation des modes d'accompagnements et de prises en charges de ces jeunes à leur entrée dans «le droit commun». Les retours des référent.e.s de proximité comme ceux des partenaires permettent d'avancer que l'expérimentation n'a pas permis, à ce jour, de noter une transformation notable du fonctionnement des MLJ pour permettre à ces jeunes de s'y inscrire durablement. Il y avait ici un attendu fort du projet qui ne semble pas s'être réaliser et pour lequel il conviendrait d'avoir une attention particulière.

Enfin, les techniques mobilisées pour «aller-vers» les jeunes se sont focalisés sur une plus grande proximité construite sur l'espace public pour aller au devant des jeunes. Tout montre ici que cela a fonctionné...pour une typologie particulière du public présente sur l'espace public. Si des tentatives d'expérimentations ont été imaginées pour investir le champ des réseaux sociaux, et notamment ceux des «gamers» cloîtrés chez eux, elles se sont heurtées à une trop grande rigidité du cadre de travail (possibilités d'intervention en horaires décalés). De la même manière, l'important delta entre femmes et hommes repéré.e.s illustre ce propos: l'espace public est genré et ne permet pas d'aller au devant du public féminin (67% d'hommes repérés pour 33% de femmes).

¹ « État des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future ». Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)

La capitalisation vise **4 finalités**:

- **pédagogique**: elle est un temps réflexif sur les pratiques. Elle constitue un moment d'auto-formation
- **informative**: la formalisation des contenus permet un partage des connaissances sur l'action et les stratégies efficaces
- **politique**: elle donne à voir notamment la déclinaison pratique de politiques nationales et locales
- **scientifique**: par l'amélioration permanente de la méthode et la construction d'un corpus de données susceptibles d'être analysé dans un cadre de recherche

Cet effort de capitalisation, fruit de l'évaluation partagée des différents acteurs et actrices dans ce processus d'expérimentation vous est proposé dans ce document. Pour autant, les finalités poursuivies ont été extrêmement limitée.

Avant même la fin de l'évaluation de cette expérimentation, le dispositif «Aller-Vers les Invisibles» était voué à disparaître, et la commande publique

portée par l'État se tournait déjà vers d'autres projets, d'autres commandes. Le Contrat d'Engagement Jeune en est un exemple.

Les éventuels effets que pourraient produire cette capitalisation sont dès lors limités, car non attendus (voire souhaités?). Les logiques de l'action publiques reposant sur un empilement de dispositif effaçant les précédents est toujours d'actualité et nous ne pouvons que le regretter. Nous soulignons cependant qu'à l'heure de clore ce bilan, les demandes de mesure d'Impact Social tendent à se généraliser, en lieu et place des bilans quantitatifs, et nous ne pouvons que saluer ce mouvement nécessaire et bienvenu.

Nous avons demandé aux référent.e.s de proximité d'identifier les compétences nécessaires à l'exercice de leur missions, et leurs degrés d'acquisition à l'issue du projet: quel impact avait eu ce projet sur eux?

Vous trouverez-ci dessous la moyenne de leurs retours.

Acquisition de compétences

